



cyf.presse.ca

LA PRESSE

MARIE-JOSÉE FRIGON
DE BELLE ET BUM

MUSIQUE À LA CARTE

NOS ARTISTES PARTAGENT
LEURS LISTES

ARTS ET SPECTACLES PAGES 1 À 4



DOSSIER
JARDINS
D'ENFANTS
ACTUEL PAGES 1 À 3

SPORTS
TAGLIANI:
ASSURÉMENT
EN CHAMP CAR
PAGE 1

LA PRESSE
AFFAIRES
QUI VOUDRA
DU NOUVEL
AVION DE
BOMBARDIER?
PAGE 1

Mon clin d'oeil **STÉPHANE LAPORTE**
Jetstop.

SOMMAIRE

| | |
|-------------------------|---------------------|
| Astrologie du jour | VACANCES 20 |
| Avis et encans | PETITES ANNONCES 14 |
| Bridge | VACANCES 21 |
| Décès | P. ANNONCES 12 à 14 |
| Feuilleton | VACANCES 20 |
| Forum | A 23 à 25 |
| Grille des mordus | CARRIÈRES 9 |
| Horaires cinéma | |
| CINÉMA | 10 et 11 |
| Horaires télévision | ARTS 16 |
| Loteries | A 9 |
| Mots croisés | VACANCES 20 |
| Mot mystère | VACANCES 20 |
| Observateur | VACANCES 20 |
| Petites annonces | |
| CAHIER PETITES ANNONCES | et AFFAIRES 4 |
| Restaurants | ACTUEL 6 |
| Trait d'union | VACANCES 19 |
| Jardiner | MON TOIT 17 |

Météo
4 à 8 cm de
neige. Vents
légers.
maximum -2,
minimum -8,
plus de détails
en page
SPORTS 8



6 21924 45678 2

17 000 VOYAGEURS LARGUÉS



PHOTO RYAN REMIÖRZ, PC
Claudia Houde, de Berthierville, attendait hier de savoir comment elle pourrait se rendre à Vancouver après avoir appris que son vol, au départ de l'aéroport Trudeau, était annulé en raison des difficultés financières de Jetsgo.

Jetsgo attribue ses difficultés à l'espionnage industriel

FRANCIS VAILLES

Le transporteur aérien Jetsgo accuse son grand rival, WestJet Airlines, d'être directement responsable de ses déboires financiers, qui l'obligent à se protéger de la faillite.

Dans sa requête en Cour supérieure, déposée hier, la Corporation Jetsgo soutient que l'espionnage industriel pratiqué par WestJet depuis l'automne 2003 a miné sa compétitivité, ce qui lui a fait perdre 55 millions de dollars depuis 18 mois.

Dans la nuit de jeudi à hier, le transporteur aérien de Montréal a cessé toutes ses activités, laissant en plan quelque 17 000 voyageurs et 1200 employés. Pour arriver à destination, les clients de Jetsgo, immobilisés un peu partout en Amérique du Nord, doivent s'adresser aux autres transporteurs, qui tentent de les tirer d'affaire.

Martin Vezeau est l'un de ceux qui doit réviser ses plans. « Ils se sont sauvés en catimini, c'est très frustrant, surtout que j'avais hésité entre WestJet et Jetsgo », a-t-il dit, hier, à l'aéroport Trudeau. M. Vezeau doit se rendre à Calgary pour un voyage de ski de quatre jours.

Jetsgo a été lancé en juin 2002 par le bouillant Michel Leblanc, l'ancien patron de Royal Aviation. Les affaires allaient bien pour le transporteur à rabais jusqu'à la mi-avril 2004, mais les pratiques de son concurrent WestJet, de Calgary, auraient fait basculer la rentabilité, soutient Jetsgo dans sa requête en Cour supérieure.

► Voir **JETSGO** en page A12

AUTRES TEXTES

Un dossier sur les difficultés de Jetsgo en pages A2 et A3 et en pages 1 à 3 de *La Presse Affaires*

Un juge abattu en plein tribunal à Atlanta

ALEXANDRE SIROIS

WASHINGTON – Pour la deuxième fois en moins de deux semaines, un juge a été hier la cible d'une attaque meurtrière aux États-Unis. Rowland Barnes, âgé de 64 ans, a été assassiné dans un tribunal d'Atlanta par un suspect accusé de viol.

Le meurtrier, Brian Nichols, a tué deux autres personnes en plus d'en blesser une avant de prendre la fuite

dans un véhicule volé, mettant la police et les habitants de la région d'Atlanta sur les dents.

Les autorités policières de la ville ont expliqué que Nichols avait terrassé la policière chargée de l'escorter jusqu'au tribunal, situé au huitième étage du palais de justice. Il lui a volé son arme, l'a blessée d'une balle à la tête et a pénétré dans la salle.

► Voir **JUGE** en page A11

Mai Khao, la plus grande morgue du monde

STÉPHANIE MORIN
ENVOYÉE SPÉCIALE
THAÏLANDE

PHUKET – Il faudra des mois avant que les corps des victimes du tsunami en Thaïlande puissent entreprendre leur ultime voyage vers leur pays d'origine.

Le cimetière de Mai Khao, au nord

de l'île de Phuket, témoigne de l'ampleur de la tâche qui attend les experts internationaux et thaïlandais qui travaillent à l'identification des victimes. Sur ce lopin de terre hautement surveillé, on a érigé la plus grande morgue du monde. Quarante-trois conteneurs réfrigérés s'alignent sous les palmiers pour former un interminable mur d'acier.

► Voir **MORGUE** en page A8

NOUVEAU
FLEXI TARIF\$

Réservez vos billets dès aujourd'hui!
www.viarail.ca/flexitarifs
1 888 VIA-RAIL (1 888 842-7245)
ATS 1 800 268-9503 (malentendants)



MC Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc.

12 03 2005

COUP D'ŒIL



PHOTO JEROME DELAY, AP

Du prêt-à-porter? Disons, du prêt-à-rêver. Ce mannequin porte une création des designers néerlandais Rolf Snoeren et Viktor Horsting présentée à Paris la semaine dernière. Le look «cousin sur tête» est emblématique de la collection des deux designers pour l'automne-hiver 2005-2006.

MÉDIAS

Bye bye, Dan

Dan Rather a détrôné ses concurrents lors de son dernier bulletin de nouvelles à CBS, mercredi soir. Ainsi, CBS s'est classé numéro 1 dans les cotes d'écoute, alors que 8 millions de téléspectateurs ont regardé le dernier bulletin du journaliste et présentateur de 73 ans. CBS devançait ABC et NBC pour la première fois depuis plusieurs années.

NBC a aussi perdu son présentateur Tom Brokaw, l'automne dernier, qui a quitté son poste après de nombreuses années à l'antenne. Parmi les vétérans, il ne reste plus que le Canadien Peter Jennings, qui domine les cotes d'écoute au réseau ABC.

JUSTICE

Tsunami et Viagra!

Les donateurs de matériel destiné aux victimes du grand tsunami de décembre en Asie du Sud ont beau être bien intentionnés, certains dons sont étonnamment inappropriés. Les équipes de secours oeuvrant au Sri Lanka ont eu la surprise de recevoir des vestes de ski, du Viagra, des chaussures élégantes de femme ou des tentes polaires! Parmi les vêtements, on a trouvé des tangas (très très «légers») et de gros chandails de laine (trop chauds pour le pays). Tandis que les médicaments de base se font rares, les médecins locaux ne savent que faire des Valium et des antidépresseurs reçus en grande quantité.



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE ©

CHIFFRE DU JOUR

28,6

Le nombre moyen d'années que peut espérer vivre une personne née au Sierra Leone. Les sept pays du monde où l'espérance de vie est inférieure à 35 ans (hommes et femmes) sont tous africains. Le sida et les guerres s'ajoutent à l'extrême pauvreté pour y rendre la vie plus courte. L'espérance de vie la plus longue est celle des Japonais (75 ans). Les Canadiens (72 ans) sont au septième rang des pays où la vie est la plus longue.

Textes : Marie-Andrée Amiot et François Berger
Sources : Reuters, AP, World Watch Institute
Pour joindre notre coordonnatrice : marie-andree.amiot@lapresse.ca

JETSGO

Bienvenue à l'aéroport international de Vancouver

| | Vols | Destination | Schd. Heure | Est. Heure | Porte | Remarques |
|---------------------|--------|---------------|-------------|------------|-------|-----------|
| AIR CANADA | AC8350 | Penticton | 08:30 | 08:30 | C38 | Parti |
| AIR CANADA | AC8211 | Cranbrook | 08:35 | 08:45 | C38 | |
| Jetsgo | SG171 | Montreal | 08:45 | 08:45 | | Cancelled |
| WESTJET | WS701 | Prince George | 08:55 | 08:55 | A2 | |
| WESTJET | WS210 | Calgary | 09:00 | 09:00 | A3 | |
| LOT POLISH AIRLINES | LO4144 | Toronto | 09:00 | 09:00 | C32 | |
| AIR CANADA | AC8059 | Victoria | 09:00 | 09:00 | C38 | |
| AIR CANADA | AC204 | Calgary | 09:00 | 09:00 | C42 | |
| WESTJET | WS454 | Kelowna | 09:05 | 09:05 | A1 | |
| Jetsgo | SG180 | Saskatoon | 09:10 | 09:10 | | Cancelled |
| AIR CANADA | AC236 | Edmonton | 09:30 | 09:30 | C30 | |
| WESTJET | WS45 | Edmonton | 09:45 | 09:45 | A4 | |
| AIR CANADA | AC8257 | Nanaimo | 09:50 | 09:50 | C38 | |
| AIR CANADA | AC8061 | Victoria | 10:00 | 10:00 | C38 | |
| | NZ4726 | Toronto | 10:00 | 10:00 | C41 | |

PHOTO DON MACKINNON, GETTY IMAGES

À l'aéroport de Vancouver hier, le tableau des départs annonçait clairement les vols annulés de Jetsgo. Les autres compagnies aériennes tenteront de répondre aux besoins de la clientèle lésée.

Les clients de Jetsgo pourront se faire rembourser

JACQUES BENOIT

Les clients de Jetsgo qui ont acheté leur billet d'avion auprès d'une agence de voyages titulaire d'un permis de l'Office de la protection du consommateur (OPC) seront remboursés par le fonds qui a créé l'organisme en novembre dernier.

Cela, jusqu'à un maximum de 3000 \$ par client et de 3 millions en tout pour l'ensemble des réclamations qui seront présentées à l'OPC.

« On donne six mois aux consommateurs pour faire valoir leurs réclamations », a expliqué hier son porte-parole, Jean-Jacques Préaux. Toutefois, c'est seulement une fois ces six mois écoulés, donc à partir du 11 septembre prochain, qu'ils pourront être dédommagés.

Si le total des réclamations dépasse les 3 millions de dollars, « les sommes disponibles seront réparties proportionnellement » aux sommes réclamées, indique l'OPC sur son site Internet (opc.gouv.qc.ca).

Pour cela, les clients lésés de Jetsgo doivent s'adresser à l'OPC par téléphone (1-888-672-2556) afin d'obtenir le formulaire de recours. Hier, cependant, l'organisme a été inondé d'appels, si bien qu'il était pratiquement impossible de se mettre en contact avec un de ses agents.

« Jusqu'à maintenant, on a reçu à l'Office exactement 383 appels à ce sujet, et la journée n'est pas terminée », disait à 13h hier après-midi le directeur intérimaire de l'agence de Montréal-Laval-Montérégie, Réal Coallier.

Bref, pour obtenir le formulaire de recours, conçu expressément pour la situation à Jetsgo, le mieux est de se rendre sur le site de l'OPC (voir la marche à suivre dans l'encadré).

Ce sont avant tout les clients eux-mêmes des agences de voya-

ges qui, par leurs contributions, financent le Fonds mis sur pied par l'OPC. Ces contributions, qui s'appliquent à tous les services touristiques, sont de 3,50 \$ par tranche de 1000 \$ de ventes, et les contributions sont taxables si les services acquis le sont eux aussi.

Qu'arrivera-t-il aux clients de Jetsgo qui ont acheté leurs billets directement auprès de cette compagnie aérienne, qui vendait ses billets uniquement par Internet? Comme l'indique Lyne Roy, directrice et propriétaire de l'agence Voyages Bergeron, « on ne peut jamais parler à personne à Jetsgo ».

Si le client a payé ses billets au comptant ou par chèque (ces cas doivent être sans doute rarissimes), il ne peut manifestement qu'encaisser sa perte...

Par carte de crédit

Si, au contraire, le client a utili-

Formulaire de recours de l'OPC

La marche à suivre pour réclamer un remboursement au nouveau Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages :

1. Taper www.opc.gouv.qc.ca
2. Aller à la fenêtre *Actualité*
3. Cliquer sur *Avis aux clients de Jetsgo*
4. Cliquer sur *Formulaire de recours*
5. Pour explications, cliquer sur *Note explicative*

sé une carte de crédit, il pourra être remboursé quel que soit le type de carte utilisé (courante, or, platine, etc.), ont fait savoir hier les deux sociétés de cartes de crédit les plus connues, MasterCard et Visa Canada. « C'est la politique de Visa depuis déjà un bon moment, a fait savoir ainsi Meï Velasquez, porte-parole de Visa Canada. Si le service que vous avez payé ne vous a pas été rendu, vous avez le droit d'être remboursé. »

La même entreprise offrait même, hier, ses services à sa clientèle coincée dans un aéroport ou l'autre par un numéro de téléphone sans frais (1-800-847-2911).

De son côté, MasterCard souligne qu'il est important de conserver « tous les documents nécessaires (reçus, copies de billets, etc.) et de communiquer, le plus tôt possible, avec l'émetteur de la carte ».

« On a fait la même chose lors de la faillite de Canada 3000, en novembre 2001 », a souligné de son côté, au sujet de la politique de remboursement des sociétés de cartes de crédit, André Chapeau, porte-parole du Mouvement Desjardins, lequel commercialise la carte Visa.

Les autres compagnies à la rescousse

Hier, toutes les autres compagnies aériennes, dont Air Canada, WestJet, de Calgary, et CanJet, de Halifax, ont promis de faire l'impossible pour tirer d'affaire la clientèle de Jetsgo immobilisée partout en Amérique du Nord.

En outre, compte tenu de la fermeture de Jetsgo, Air Canada ajoutera plusieurs vols à son horaire. Entre autres, 22 allers simples par semaine seront ajoutés entre Toronto et Montréal. WestJet, de son côté, a fait part d'une augmentation de 35 % de sa capacité au cours de la prochaine année.

Régie des rentes du Québec

Place aux femmes !

Parce que pour les femmes, la planification financière de la retraite, c'est différent !

www.rrq.gouv.qc.ca

Régie des rentes
Québec



JETSGO UN ATERRISSAGE FORCÉ

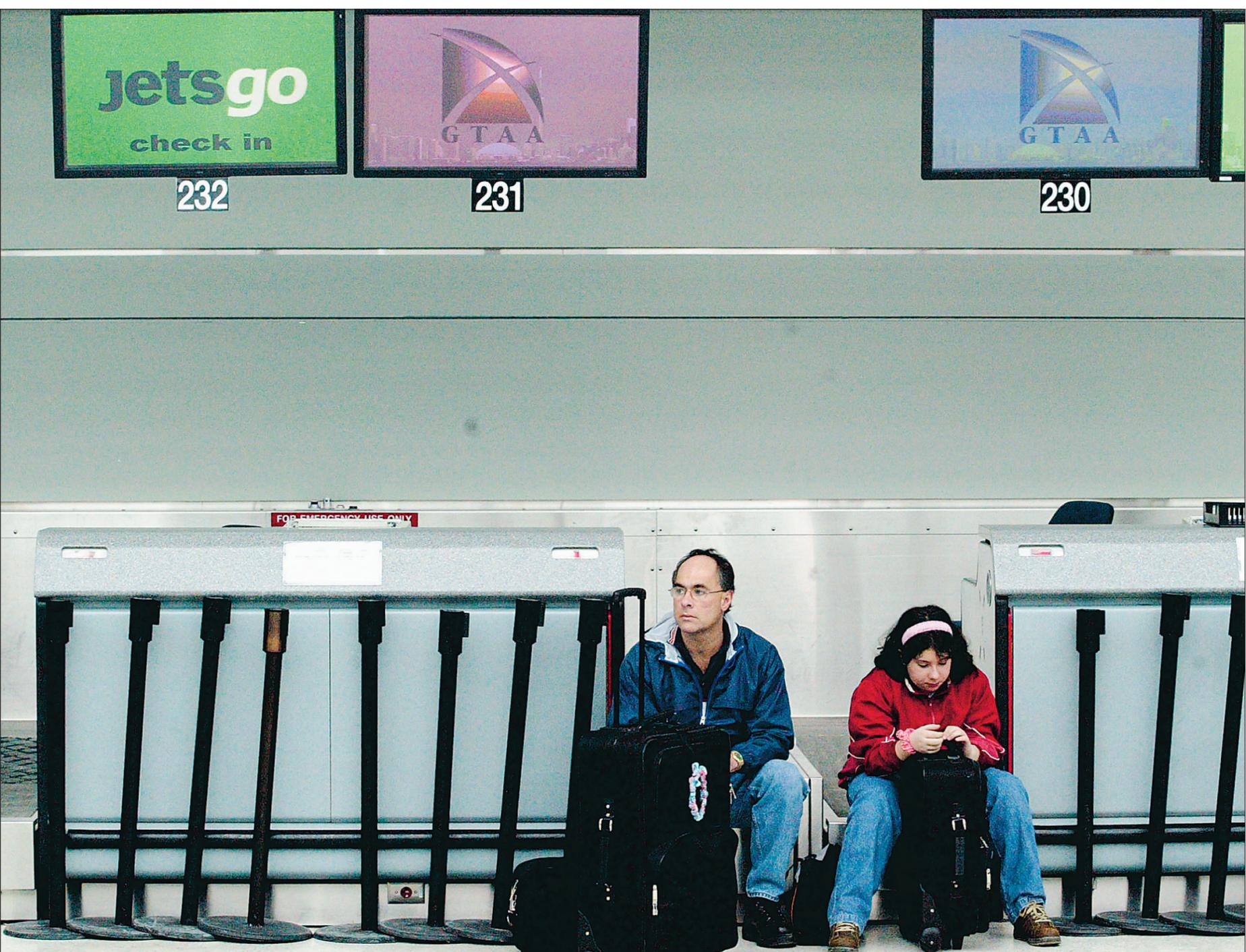


PHOTO J.P. MOZULSKI REUTERS

Coincés hier à l'aéroport Pearson de Toronto, Tony Palermo et sa fille de 10 ans, Rebecca, étaient attendus à Los Angeles. Comme dans tous les autres aéroports, la clientèle a été livrée à elle-même. En cessant ses activités abruptement dans la nuit de jeudi à hier, Jetsgo a abandonné des milliers de passagers et de nombreux employés un peu partout en Amérique du Nord.

Stupeur et frustration chez les employés

MAXIME BERGERON

« Honnêtement, ça n'a aucune classe. » Comme la majorité des 1200 ex-employés de Jetsgo, Alexandre Murray, qui travaillait au centre d'appels du siège social montréalais, a appris hier matin par la voix des médias que son employeur avait cessé ses activités. Une manière de faire qui a enragé bon nombre d'entre eux.

« On a appris la nouvelle ce matin par les médias, a indiqué Lindsay Barret, préposé à l'affectation des équipages depuis un an. Ce n'est pas forcément la meilleure manière d'annoncer ça... »

La frustration, et surtout la stupéfaction, étaient palpables chez tous les ex-employés rencontrés par *La Presse*. Plusieurs se sont rendus aux bureaux de Jetsgo, situés près de l'aéroport Trudeau, pour tenter d'obtenir des

explications, qui furent finalement bien minces. On leur a en revanche remis un document leur indiquant où aller récupérer leur 4 %, et leur enjoignant de rapporter tous les effets appartenant à la société...

« On ne s'y attendait pas du tout, il n'y avait aucune rumeur qui indiquait que ça allait mal », a ajouté un autre travailleur, visiblement très irrité.

Un événement a cependant mis la puce à l'oreille d'Alexandre Murray, qui travaillait jeudi soir au centre d'appels. « La seule chose que j'ai trouvée bizarre, c'est que toute la direction s'est présentée vers 22h30 ou 23h, hier (jeudi), pour une réunion. Je n'avais jamais vu ça. » Environ une heure plus tard, Jetsgo a publié un communiqué annonçant l'arrêt de tous les vols.

M. Murray a quand même noté un

point positif dans sa mésaventure. « Je suis content d'être à Montréal aujourd'hui plutôt que coincé à l'étranger comme certains collègues ! »

En cessant ses activités abruptement dans la nuit de jeudi à hier, Jetsgo a abandonné des milliers de passagers et de nombreux employés un peu partout en Amérique du Nord. Tous doivent maintenant se débrouiller pour revenir au pays — et payer le coût de leur transport.

D'autres, qui devaient partir sous peu, ont dû revoir leurs projets de vacances. C'est le cas de Martin Vézeau, rencontré à l'aéroport Trudeau. Le jeune homme de Québec devait s'envoler vers midi pour Calgary, où il avait prévu depuis longtemps un séjour de ski avec une amie.

Or, à son arrivée à l'aéroport, aucun employé de Jetsgo n'était sur place. Il

n'a pu obtenir aucune information en consultant le site Web de la société, qui a été mis hors service hier. Pas de réponse non plus au numéro du service à la clientèle. Des employés ont par ailleurs enlevé en vitesse la plupart des enseignes de Jetsgo à l'aéroport.

Martin Vézeau, très calme malgré le fâcheux contretemps, songeait à se rabattre sur des billets de WestJet, qui lui permettront finalement de se rendre... à Edmonton. Leur coût : 830 \$, sans compter les 430 \$ qu'il a déjà déboursés pour ses billets avec Jetsgo ni la somme que lui coûtera le billet d'autocar pour se rendre d'Edmonton à Calgary. « Je dois remercier Jetsgo pour ça. »

Le jeune homme n'écarte pas la possibilité de participer à un éventuel recours collectif. « C'est un peu tôt, mais j'y participerai si ça peut me

permettre d'être remboursé. »

Une action qui, si elle est entreprise, risque de produire des résultats assez limités, selon Dale Doreen, professeur spécialisé en gestion de l'aviation à l'école de gestion John-Molson de l'Université Concordia. « On peut bien poursuivre, mais s'il n'y a plus d'argent au bout du compte, à quoi bon ? »

Son collègue Michael Carney, lui aussi de Concordia, est du même avis. « C'est possible de poursuivre, je crois, mais j'imagine que Jetsgo a une responsabilité assez limitée et que les passagers devront faire la file derrière tous les autres créanciers qui veulent être payés... »

AUTRES TEXTES

Le dossier sur la fermeture de Jetsgo en pages 1 à 3 du cahier *La Presse Affaires*.

Les espions ont bon dos



SOPHIE COUSINEAU
CHRONIQUE

dans le miroir. Deux fois plutôt qu'une.

Ce n'est quand même pas WestJet qui a contraint Jetsgo à offrir des billets d'avion à un dollar, des promotions suicide annoncées à grands renfort de publicités ! Comment Jetsgo pouvait-elle offrir aussi souvent des billets à des prix dérisoires ? se demandaient les observateurs de l'industrie. En se vidant de son sang, révèle sans surprise les documents déposés à la Cour.

Si Jetsgo a enregistré des profits minces au cours de la première année qui a suivi son décollage, en juin 2002, elle n'a pu se maintenir en altitude. Jetsgo a perdu 9,6 millions en 2003-2004. Le saignement s'est ensuite transformé en hémorragie. Le transporteur a englouti 12 millions au cours du seul mois de janvier. Au total, ce sont plus de 65 millions qui se sont évanouis au cours des 20 derniers mois.

Et pourtant, ce serait uniquement la faute de WestJet, insiste Michel Leblanc. Si WestJet a effectivement obtenu des renseignements détaillés sur la popularité de chacun des vols de Jetsgo, il est clair qu'elle a pu moduler ses liaisons et son horaire en conséquence et en tirer un grand avantage.

C'est par la bande que Jetsgo a découvert le pot aux roses. Air Canada a intenté une poursuite pour espion-

nage industriel contre WestJet il y a un an, après s'être rendu compte que ce transporteur accédait à sa base de données en utilisant le mot de passe d'un ancien employé passé chez WestJet.

Pour documenter leur cause, et c'est là que l'histoire devient abracadabrante, les avocats d'Air Canada ont fait appel à des enquêteurs qui ont volé les sacs-poubelles d'un haut dirigeant de WestJet devant sa résidence de Victoria. Dans les sacs se trouvaient des documents déchiquetés qui ont été reconstitués au Texas grâce à une nouvelle technologie d'imagerie numérique. Non seulement contenaient-ils des renseignements commerciaux d'Air Canada mais aussi de Jetsgo.

WestJet profitait-elle des secrets de Jetsgo ? Et si oui, depuis quand ? Quoi qu'il en soit, les avantages pour WestJet ne sont pas aussi énormes que Jetsgo veut bien le laisser croire.

Par exemple, Jetsgo prétend que c'est sur la base de ces renseignements que WestJet a déménagé sa base ontarienne de Hamilton à l'aéroport international Pearson de Toronto. A-t-on vraiment besoin du petit livre noir de Jetsgo pour savoir que Pearson est un emplacement 100 fois plus intéressant ? Les espions ont bon dos.

Le problème est ailleurs. La stratégie d'offrir des billets d'avion en des-

sous du prix coûtant pour gagner des parts de marché s'est retournée contre Jetsgo. Même avec les 25 millions injectés par Fidelity Investments en 2003, l'entreprise n'avait pas les reins assez solides pour la soutenir au moment où le prix du carburant s'enflammait (hausse de 69 % en un an).

Le rythme d'expansion de Jetsgo, qui desservait 29 destinations au Canada et aux États-Unis, était aussi casse-gueule. Si Jetsgo perdait autant d'argent, pourquoi avoir lancé en janvier de nouvelles liaisons dans l'Ouest, en plein fief de WestJet ? Cela ressemble plus à un coup de colère, à un « je vais aller t'écoeurer juste dans ta cour », qu'à une décision réfléchie.

C'est sans parler des incidents survenus à Calgary et à Toronto ces dernières semaines, qui ont soulevé des interrogations sur l'entretien des appareils.

Lorsqu'il avait lancé Jetsgo dans les anciens locaux de Quebecair (Michel Leblanc n'est pas superstitieux !), l'entrepreneur avait affirmé que le nouveau transporteur ne représenterait par l'erreur commise par son ancienne entreprise, Royal Aviation, de s'équiper de plusieurs types d'appareils. Mais après avoir loué des MD-83, Jetsgo n'a pu résister à la tentation d'acquiescer des Fokker-100 d'American Airlines, offerts pour une bouchée de pain. Or, une flotte mixte

accroît les coûts de formation du personnel et de maintenance des appareils puisqu'ils nécessitent des pièces de rechange différentes.

Jetsgo a-t-elle encore un avenir ? C'est le genre d'atterrissage forcé dont une compagnie aérienne ne se remet pas, parce que le lien de confiance avec la clientèle est brisé. Il y a donc fort à parier que Jetsgo finira au cimetière des transporteurs avec National et Canada 3000.

L'industrie a toutefois horreur du vide. WestJet, Air Canada et CanJet profiteront pendant quelques mois de la disparition de Jetsgo. Puis un autre entrepreneur des airs — ils sont tous cow-boys dans l'âme — fera le grand saut. Ce sera le retour à la case départ de la surcapacité.

Et qui sait si ce ne sera pas Michel Leblanc ? À 15 ans, il ravitaillait les avions dans un petit aéroport de Trois-Rivières. À 17 ans, il décrochait son brevet de pilote privé, et à 18 ans, sa licence commerciale. Il a repris Quebecair, devenue Inter Canadien, puis Intair. Il a lancé Royal. Il a fait décoller Jetsgo. L'aviation, il a cela dans le sang.

Michel Leblanc n'a pas encore épuisé ses neuf vies. Il lui en reste bien quelques-unes pour redécoller.

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste sophie.cousineau@lapresse.ca

ACTUALITÉS

Les commandites ont raté leur but

Seulement 29 % des Québécois francophones ont un très fort sentiment d'appartenance au Canada

FRANÇOIS BERGER

Le controversé programme fédéral de commandite, censé promouvoir l'image du Canada au Québec et qui a dégénéré en scandale politico-financier, a apparemment raté son but puisque seulement 29 % des Québécois francophones, cible principale du programme, se disent très attachés au Canada.

C'est deux fois moins que le reste de la population, selon une enquête de Statistique Canada.

SENTIMENT D'APPARTENANCE AU CANADA

| | % |
|--------------------------|-------------|
| Canada | 51,7 |
| Terre-Neuve et Labrador | 51,5 |
| Île-du-Prince-Édouard | 64,8 |
| Nouvelle-Écosse | 60,8 |
| Nouveau-Brunswick | 59,1 |
| Québec | 34,8 |
| Francophones | 29,0 |
| Anglophones | 66,3 |
| Allophones | 60,8 |
| Ontario | 58,1 |
| Manitoba | 59,0 |
| Saskatchewan | 59,0 |
| Alberta | 57,3 |
| Colombie-Britannique | 52,0 |
| Francophones hors Québec | 57,1 |
| Anglophones hors Québec | 58,2 |
| Allophones hors Québec | 49,8 |

LA QUESTION (posée en 2003) : « Comment décririez-vous votre sentiment d'appartenance au Canada ? Diriez-vous que celui-ci est très fort (ce que montre le tableau), plus ou moins fort, plus ou moins ou très faible ? »

Note : On n'a pas défini la notion d'« appartenance » aux 25 000 répondants, qui devaient répondre en fonction de leur propre compréhension du terme.

Source: Statistique Canada

L'agence fédérale des statistiques a posé la question du sentiment d'appartenance des citoyens pour la première fois en 2003, à la fin du programme fédéral créé par le gouvernement de Jean Chrétien pour augmenter sa visibilité au Québec, après la mince victoire du Non au référendum sur la souveraineté de 1995.

Entre 1997 et 2003, 250 millions de dollars ont été consacrés au programme, qui offrait des commandites aux organisateurs d'événements sportifs et culturels en échange de « visibilité ».

Peine perdue, semble-t-il. Les Québécois de langue française se sentent très peu Canadiens, contrairement aux anglophones ou aux allophones du Québec et des habitants des autres provinces, qui se sentent très *Canadians*.

Selon l'enquête, qui n'a pas été répétée depuis, le « sentiment d'appartenance » au Canada varie peu au pays, sauf au Québec, où il plonge littéralement chez les francophones. À 29 %, la « fierté » d'être Canadien en prend un coup, malgré les efforts promotionnels déployés par le gouvernement fédéral. Par contre, les deux tiers des anglophones et des allophones du Québec disent éprouver un « très fort sentiment d'appartenance » au Canada, la plus haute cote au pays.

À l'extérieur du Québec, le sentiment d'appartenance au Canada est d'environ 55 %, selon l'enquête de Statistique Canada publiée l'automne dernier mais passée inaperçue. Les allophones sont un peu moins attachés à cette identité que les autres citoyens, en particulier chez les immigrants récents. Chez les francophones habitant dans d'autres provinces que le Québec, l'attachement à l'identité canadienne est élevé (57 %).

Inversement, les Québécois de langue française sont les plus attachés à leur province : 38 % d'entre eux manifestent un « très fort » sentiment d'appartenance au Québec. Dans les autres ré-



PHOTO PATRICK SANFAÇON, LA PRESSE

L'échec apparent du programme des commandites montre qu'il était « illusoire et même naïf de croire que la distribution de drapeaux et de cravates allait modifier le sentiment d'appartenance des Québécois », a commenté le directeur du département de sociologie de l'Université de Montréal, M. Arnaud Sales, en prenant connaissance des résultats de l'enquête de Statistique Canada.

gions du pays, 31 % des citoyens se disent fortement attachés à leur province de résidence. Les anglophones du Québec sont peu attachés à la province (25 %), mais les allophones le sont davantage (36 %).

Dans le dernier recensement canadien, en 2001, les habitants du Québec se sont particulièrement distingués en inscrivant sur les formulaires la mention « Québécois » à la question sur l'origine ethnique. Près de 100 000 l'ont fait.

Les autres « origines ethniques » de type provincial (Albertain, par exemple) n'ont totalisé que 4400 cas dans tout le pays.

L'échec apparent du programme des commandites montre qu'il était « illusoire et même naïf de croire que la distribution de drapeaux et de cravates allait modifier le sentiment d'appartenance des Québécois », a commenté le directeur du département de sociologie de l'Université de Montréal, M. Arnaud Sales, en prenant connaissance des résultats de l'enquête de Statistique Canada.

L'échec apparent du programme des commandites montre qu'il était « illusoire et même naïf de croire que la distribution de drapeaux et de cravates allait modifier le sentiment d'appartenance des Québécois », a commenté le directeur du département de sociologie de l'Université de Montréal, M. Arnaud Sales, en prenant connaissance des résultats de l'enquête de Statistique Canada.

La société francophone du Québec a une « forte identité culturelle où la question de la langue est centrale et agit comme une barrière » face au reste du Canada, a dit M. Sales pour expliquer le très grand écart entre l'attachement au Canada des Québécois et celui des autres Canadiens. Mais « une ambiguïté subsiste chez les Québécois francophones, qui veulent tout de même conserver une référence au Canada », ajoute M. Sales en notant que 40 % d'entre eux se disent bilingues.

Votre sécurité est notre principale priorité. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que votre voyage se déroule en toute sécurité et sans tracas.



FAITES BIEN VOS BAGAGES... ET PROFITEZ DE VOTRE VOL!

Pour obtenir de plus amples renseignements pour mieux préparer vos bagages lors de votre prochain voyage, consultez notre site Web www.acsta-catsa.gc.ca ou appelez-nous au 1 888 294-2202.



Administration canadienne
de la sûreté du transport aérien

Canadian Air Transport
Security Authority



Canada



PIERRE FOGLIA

Qu'avez-vous appris au juste ?

Que les agences de publicité retenues par le Parti libéral pour optimiser le programme des commandes contribuaient à la caisse du Parti libéral. Grande nouvelle. Pensez-vous que les agences retenues par le Parti conservateur ou le Parti québécois font autrement ?

Vous avez aussi appris que, pour contourner l'ancienne loi sur le maximum qu'une entreprise pouvait verser à la caisse électorale d'un parti, l'entreprise en question contraignait ses employés à contribuer personnellement... en les remboursant, évidemment. C'est la première fois que l'on vous met au courant de cette pratique ? Vous étiez où, ces 20 dernières années ? Dans le coma ?

Vous avez appris surtout que ces agences de publicité surfacturaient le gouvernement pour leurs services, services qui consistaient le plus souvent à prendre le chèque des mains du fonctionnaire qui venait de le signer pour le remettre dans les mains de l'organisateur de l'événement commandité. Je vous signale qu'on appelle ces gens-là des intermédiaires. C'est le plus vieux racket du monde. Le plus légal aussi.

Bref vous n'avez rien appris du tout. M. Chrétien a raison : la commission Gomery ne sert à rien. La section des crimes économiques de la GRC aurait pu faire la job plus

efficacement à moindres frais. Mais vous aimez qu'on vous amuse. Vous aimez que la justice, ou ce qui lui ressemble, se donne en spectacle. Vous aimez qu'on retourne sur le grill quelques encravatés. Vous aimez cette fausse impression de déboulonnage — pour citer Vadeboncoeur : *Ces vers qui grouillent sous les monuments qu'on renverse.*

Un bon show. Mais à la toute fin, vous n'aurez rien appris. Parce que vous vous serez trompés de question. Combien. Qui. Avec qui. Comment. À quelle heure. Quel pourcentage. Qui a signé ça et qui était au courant. Combien de fois Chose a rencontré Machin. C'est facile de ne pas se souvenir. Et se souviendraient-ils, vous apprendriez quoi ?

Le cynisme est un bien vilain défaut, mais il présente l'avantage de faire l'économie des questions inutiles. La seule question qu'il fallait poser ici, et la reposer mille fois en cognant du poing sur la table jusqu'à ce qu'elle fasse voler en éclats ce pays impossible, c'est :

POURQUOI ?

LA VIOLENCE — Le discours sur la violence du ministre Fournier, l'autre jour, après des incidents mineurs — quelques graffitis et des meubles endommagés par les étu-

dians qui occupaient son bureau — ce ton de tolérance zéro, était pure provocation. Ce discours contre la violence était en fait un appel à la violence. Être étudiant, je serais retourné illico à son bureau casser ce qui restait de son mobilier.

Il n'y a pas de cause qui justifie le recours à la violence, a dit le ministre.

Ah non ? En connaît-il une seule qui se soit gagnée sans violence ? La violence n'est pas affaire d'opinion. Être contre la violence, c'est comme être contre les inondations. Personne n'est pour, elles arrivent. La violence sociale a moins à faire avec la fureur de manifestants qu'avec la surdité du pouvoir. On commence par crier pour qu'il entende. Il n'entend jamais la première fois. Ni la deuxième. Ni la dixième. La centième fois, une vitrine vole en éclats. C'est pas bien. Mais c'est pas si grave non plus.

Il n'est pas de désordre doux. D'ordre non plus, d'ailleurs.

LE CON — On a passé une partie de la semaine à commenter le procès de Sophie Chiasson, cette jeune femme qui poursuit Jeff Fillion, l'animateur de CHOI. On est tous là à chercher une nouvelle manière de parler de cette plaie qui fait se gratter tout le Québec. Sous quel angle, cette fois ? La liberté de parole ? Le droit à la subversion ? Et

si c'était un honneur de se faire insulter par Fillion ? Pourquoi n'aurons-nous pas, nous aussi, un Howard Stern, un Rush Limbaugh ? Sommes-nous trop frileux ? Tout cela n'est-il pas la faute, finalement, du CRTC ? La censure n'a-t-elle pas fait de lui un phénomène ? L'ignorer ou le poursuivre comme fait M^{lle} Chiasson ? On est là à se gratter quand soudain, à la télé, quelqu'un refait jouer ses propos. Le mot-à-mot.

Ciel ! C'est de cela qu'on allait débattre ? On s'apprêtait à polémiquer, manches retroussées comme pour un combat contre la haine, contre le racisme, pour le droit à la dignité, et on se retrouve devant un con. Tous simplement un con.

Vous dites ? Que j'ai aussi traité de con mon collègue Franco Nuovo, l'autre jour. Foutez pas le bordel, vous, OK ? Fillion, c'est un autre stade de la connerie. Fillion, c'est le con anal. Le con étron. Alors que Nuovo n'est pas salissant du tout, avec l'autre on s'en met partout.

QUÉBEC - L'autre matin je suis allé à Québec, j'ai pris le train. Cinquante dollars. Et encore, je paie moins cher parce que je suis vieux et que je parlais de la gare de Saint-Hyacinthe. Si t'as 22 ans et que tu pars de Montréal, ça doit bien coûter 300 \$... J'étais invité au Château Frontenac par le chef des

cuisines, M. Jean Soulard. Tout le monde me disait : tu vas voir, il est très, très gentil. Ce qui annonce généralement un joyeux tonton. Pas ce lui-là. Gentil vraiment. Il m'a posé plein de questions, c'est lui qui faisait l'entrevue, elle a été publiée dans *Le Soleil* la semaine dernière. Il m'a demandé un drôle de truc : pour quel grand journal auriez-vous aimé travailler ?

J'ai déjà rêvé à *L'Équipe* parce que c'est le seul journal dans lequel je pourrais parler d'athlétisme 12 mois par année. Anyway, pour revenir à Québec, j'ai rencontré un type dans les escaliers qui montent de la rue Couronne vers la rue Saint-Jean. Il était assis. Il me dit : je souffre. Vous voulez des sous ? Non, je souffre, il me répète. Marchez avec moi, ça va vous faire du bien. On est allés jusqu'à la librairie Pantoute. Je lui ai acheté le dernier roman de Victor-Lévy, *Je m'ennuie de Michèle Viroly*. Il l'a ouvert à la hauteur de ses yeux comme un curé qui lit son bréviaire en marchant, je ne voyais plus sa tête derrière.

Moi, je l'ai déjà. Je vais le lire en vacances.

Je pars en vacances, lalalère. Je vous reviens avant Noël, promis. Ah oui, si le pape meurt pendant que je suis parti, pas de panique, il vont repasser ma chronique de l'autre fois, je ne vous laisserais pas seuls dans un moment aussi difficile.

CITOYENNETÉ CANADIENNE

Les demandes viennent surtout des immigrants de pays pauvres

FRANÇOIS BERGER

Les immigrés qui proviennent de pays pauvres demandent rapidement et en grand nombre la citoyenneté canadienne, montre une étude de Statistique Canada sur la naturalisation.

De tous les immigrés vivant au pays depuis quatre à cinq ans, 39 % obtiennent la citoyenneté canadienne. Chez les immigrés provenant de la Chine et de l'Afrique, cette proportion passe respectivement à 62 % et 64 %.

Les réfugiés, qui proviennent le plus souvent de pays en voie de développement, obtiennent la citoyenneté dans une proportion de 59 % après quatre à cinq ans de résidence.

Les nouveaux immigrants, originaires d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, obtiennent plus rapidement la citoyenneté canadienne que les anciens, qui provenaient surtout d'Europe. Au recensement de 2001, 79 % des immigrés vivant au Canada depuis six à 10 ans avaient obtenu la citoyenneté du pays, comparativement à 57 % au recensement de

1981. Il faut avoir été admis comme résident permanent depuis au moins trois ans pour pouvoir demander la citoyenneté canadienne et ainsi obtenir le droit de vote, un passeport canadien, le droit d'exercer des fonctions officielles et de devenir fonctionnaire.

Le Canada en tête

Le Canada a l'un des plus hauts taux au monde de naturalisation des immigrés : 80 % des immigrés admissibles en sont officiellement citoyens, mais il ne sont que 40 % aux États-Unis et 56 % au Royaume-Uni (où il faut cinq ans de résidence). En Australie (où la période minimale de résidence est de deux ans), ils sont 75 % à avoir obtenu leur citoyenneté.

Les immigrants vivant au Québec ont tendance à demander plus souvent la citoyenneté canadienne (87 % l'avaient obtenue en 2001).

Les immigrants en provenance des États-Unis et du Japon, pays qui ne permettent pas la double citoyenneté, se montrent les moins intéressés par la citoyenneté canadienne : 40 % d'entre eux n'ont pas présenté de demande.

Marc Bellemare briguera la mairie de Québec

JEAN-FRANÇOIS CLICHE
LE SOLEIL

Le passé est immédiatement revenu hanter Marc Bellemare, hier, lorsqu'il a finalement annoncé qu'il briguera la mairie de Québec aux élections de novembre prochain.

L'avocat de Québec a officialisé sa candidature au cours d'une conférence de presse, dans un hôtel de Vanier.

Devant le barrage de questions sur son court passage à la tête du ministère de la Justice, dont il a démissionné en avril 2004, quelques mois après y avoir été nommé, M. Bellemare a joué la carte de l'homme de parole et du politicien intègre.

« Je m'étais engagé en politique pour réaliser un certain nombre de réformes (le *no-fault*, notamment). (...) Et pour moi, c'était inacceptable de rester au sein d'un gouvernement qui ne respectait pas ses promesses, (lesquelles) étaient au coeur de mon

engagement politique », a-t-il déclaré.

M. Bellemare a également souligné les différences entre les postes de ministre et de maire, ce dernier se trouvant au sommet de la hiérarchie municipale.

En outre, dit-il, « les dossiers qu'on approche (comme maire) sont près du citoyen, ce sont des préoccupations très concrètes, et c'est le meilleur endroit pour moi ».

La pomme était cependant trop belle pour que ses adversaires n'y croquent à belles dents.

« On ne s'improvise pas maire de Québec, a signalé Paul Shoiry, chef de l'Action civique, surtout quand on n'a même pas été capable de faire plus d'un an comme député et ministre. »

Pour Ann Bourget, candidate à la direction du Renouveau municipal de Québec (RMQ), cette démission rapide démontre essentiellement un manque de « ténacité (et) une incapacité à gouverner ».

IMAGERIE MÉDICALE À SAINTE-JUSTINE

Couillard fait vérifier l'équipement

PRESSE CANADIENNE

Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, a demandé une vérification complète de la sécurité des équipements d'imagerie médicale de l'hôpital Sainte-Justine de Montréal.

M. Couillard a annoncé cette décision après la publication, hier dans

La Presse, d'un reportage dans lequel le directeur du département d'imagerie médicale de l'institution, Laurent Garel, affirmait que la vétusté des appareils dont il dispose pourrait le conduire à fermer le service.

M. Garel indiquait aussi que depuis 17 mois, il attendait un angiographe et un nouvel appareil à résonance

magnétique. « Le (nouvel) équipement dont il est question est acheté, a expliqué M. Couillard. Il y a eu des retards parce qu'on a voulu acheter le tout dernier modèle. La question de l'installation des lieux physiques est en train d'être finalisée. Maintenant, on parle de danger pour les patients et moi je prends ça très au sérieux. »

le complet

LE 31

rayures gravées en indigo 295.⁰⁰

C'est le complet clair pour la belle saison, la couleur de sable subtilement rehaussée de fines rayures aiguilles tissées en bleu indigo et noir...c'est un complet poids plume en mélange de laine stretch, coupé spécialement pour nous, avec deux boutons, fente médiane et pantalon sans plis. 38 à 46. Chemise 88.00, cravate 88.00

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, L'AVENUE DE LA SÉCURITÉ
• LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

Chiasson contre Fillion Le juge tranchera

Sophie Chiasson, le symbole

Sophie Chiasson a accompli ce que plusieurs personnes espéraient depuis longtemps : traîner l'animateur de radio Jeff Fillion devant les tribunaux. Mais à quel prix ? Durant les deux semaines du procès, les propos injurieux de Fillion à son endroit ont été répétés 100 fois plutôt qu'une, et sa vie privée a été étalée au grand jour. Néanmoins, sa démarche suscite une vague d'appuis. Une fois les plaidoiries terminées, de quel côté penchera le juge ?

JUDITH LACHAPELLE

Quand une journaliste du *Soleil* lui a demandé récemment si elle appuyait Sophie Chiasson dans sa cause contre Jeff Fillion, Ginette Bergevin a commencé par prendre une grande respiration. « Parce qu'évidemment, il y a des risques à s'opposer à M. Fillion. »

Mais la coordonnatrice du Regroupement des groupes de femmes de Québec a bientôt été submergée d'appels de gens voulant, eux aussi, signifier leur appui à Sophie Chiasson. Depuis, dans les journaux de la Vieille Capitale comme dans les boîtes vocales du Regroupement et des avocats de M^{me} Chiasson, les témoignages affluent pour louer le courage de celle qui a traîné devant les tribunaux l'enfant terrible de la radio québécoise.

Ancienne stagiaire à la station de radio FM 93 de Québec, concurrente de CHOI FM, Sophie Chiasson, 30 ans, a été présentatrice au réseau MétéoMédia à Montréal. Au printemps 2000, Jeff Fillion et ses collaborateurs à l'émission matinale de CHOI-FM font leurs premiers commentaires sur M^{me} Chiasson. Celle-ci accepte, en janvier 2001, de rencontrer l'équipe de M. Fillion. « Je suis allée à l'entrevue pour montrer qui j'étais physiquement, intellectuellement et académiquement, et afin que les propos cessent », a déclaré M^{me} Chiasson lors du procès.

Mais les propos ne cessent pas. À l'automne 2002, « ça été l'explosion », a raconté Sophie Chiasson. « Il m'a traitée de cruche vide, il a parlé de la grosseur de mon cerveau

« En devenant une des seules personnes à tenir tête à CHOI, Sophie Chiasson devient un modèle pour les femmes. »

et de mes seins, que j'avais fait du millage... »

M^{me} Chiasson dit avoir perdu des contrats de publicité dans sa ville natale (Québec) à cause des propos de M. Fillion. Sa carrière progresse cependant bien à Montréal, a-t-elle précisé. Elle anime aujourd'hui une émission sur Canal Vie, en plus de présenter les bulletins météo au réseau TVA la fin de semaine.

Le procès intenté par Sophie Chiasson n'a pas empêché Jeff Fillion de continuer à parler d'elle. Mercredi, l'avocat de M^{me} Chiasson a déposé des enregistrements d'émissions diffusées la semaine dernière. Jeff Fillion a laissé entendre qu'il s'agissait d'une perte de temps d'assister aux audiences (M. Fillion ne s'est présenté au tribunal que pour son témoignage), s'est moqué de la peur de la plaignante envers des auditeurs de la station, et a dévoilé le nom de l'amoureux actuel de M^{me} Chiasson.

De 425 000 \$, Sophie Chiasson réclame désormais plus de 750 000 \$ à Jeff Fillion, ses collaborateurs et à Genex Communications, propriétaires de CHOI-FM.

Appui à l'animatrice

« On n'a pas voulu la laisser toute seule là-dedans », dit Ginette Berge-

vin. Malgré les risques de devenir, elle aussi, cible des commentaires de M. Fillion, Ginette Bergevin a choisi d'appuyer publiquement Sophie Chiasson.

Récupération politique par les groupes de femmes ? « Loin de là ! dit M^{me} Bergevin. J'ai répété à plusieurs reprises, dans les médias de Québec, que M^{me} Chiasson n'est pas pour nous une cause, elle est sa propre cause. On s'inscrit en appui. On ne veut pas la laisser toute seule. On voulait lui dire, et on voulait que la population sache, que nous appuyons sa démarche pour se faire respecter. C'est une démarche très importante pour nous. Et la population, qui appuie massivement M^{me} Chiasson, s'est manifestée. Ça nous touche. »

Le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, le Centre des femmes de Charlevoix a publié une déclaration à laquelle plus de 200 personnes auraient souscrit jusqu'ici. « En devenant une des seules personnes à tenir tête à la machine de Genex Communications et de CHOI, Sophie Chiasson démontre une force de caractère peu commune et devient un modèle pour les femmes du Québec, a écrit la porte-parole du Centre, Diane Mailloux. Nous espérons que l'exemple qu'elle nous fournit convaincra la population féminine de l'importance d'aller au bout des combats qui sont menés dans la société québécoise pour le respect, l'égalité et l'émancipation des femmes. »

Mais les derniers jours du procès ont particulièrement indigné les alliés de M^{me} Chiasson. L'avocat de CHOI-FM s'est attaqué à la réputation de Sophie Chiasson à l'aide de six témoignages, dont cinq provenant d'employés de CHOI-FM.

L'un a raconté comment M^{me} Chiasson, alors étudiante à l'Université Laval, est montée sur une chaise durant une soirée dans un bar, a levé son chandail et a montré le soutien-gorge qu'elle portait. Un autre a parlé d'une « épreuve » que les stagiaires de la station FM 93 devaient subir, soit de leur appliquer des collants partout sur le corps. Le témoin a dit en avoir appliqué un sur le sein de Sophie Chiasson, sans que celle-ci y fasse objection.

« Comme si on pouvait être jugé par le moindre geste commis en privé, dit M^{me} Bergevin. Et que ça pouvait justifier que des gens disent n'importe quoi sur nous en public. Les gens disent : les gestes que je fais dans ma vie privée ne regardent pas la population. On n'a pas le droit de nuire à une réputation sur cette base-là. »

Les attaques encaissées par M^{me} Chiasson n'empêcheront vraisemblablement pas d'autres victimes de porter plainte. Mercredi, le Conseil central de la CSN Chaudière-Appalaches a annoncé qu'il déposera une plainte au CRC concernant des propos tenus par Jeff Fillion en octobre. Deux employées ont été visées par ces propos, dont la vice-présidente, qui aurait été décrite avec des propos « sexuels et vulgaires ». La CSN va réclamer le retrait de la licence de CHOI.

Plusieurs autres ne porteront jamais plainte ou préféreront régler à l'amiable pour faire cesser les attaques. « Il faut voir le contexte à Québec », dit M^{me} Bergevin. Les propos de Jeff Fill-

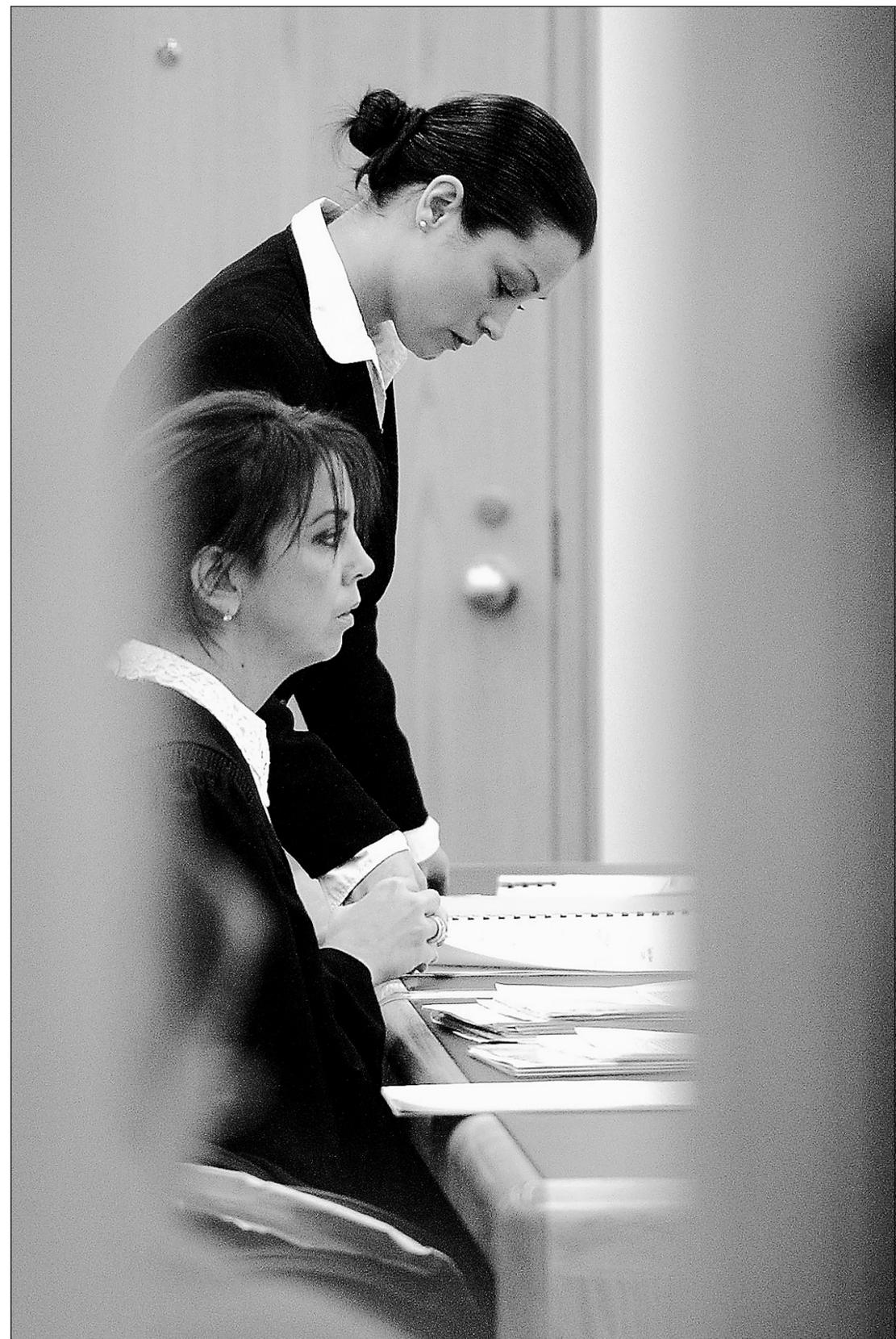


PHOTO PATRICE LAROCHE, LE SOLEIL

Au cours derniers jours, la vie de Sophie Chiasson (ici debout en salle d'audience) a été étalée au grand jour.

lion et de ses partisans peuvent susciter « beaucoup d'agressivité » envers les cibles de l'animateur. « Ça crée un climat de tension et de violence. »

Jeff Fillion détourne l'attention

Jean-François Fillion a déclaré en ondes, hier matin, qu'il avait pris une décision sur son avenir à la radio, qu'il annoncera d'ici deux semaines. À Québec, plusieurs ont interprété cette déclara-

tion comme une intention de quitter CHOI.

Lors de son émission matinale, il a aussi déclaré que Patrice Demers, de Genex Communications, méritait de garder la licence de radiodiffusion de la station. C'est en mai prochain que ce dernier se présentera à la Cour fédérale d'appel pour contester la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications (CRTC), de

ne pas renouveler son permis de diffusion.

De son côté, Gilles Parent, autre animateur-vedette de CHOI, a déploré les ravages causés par l'intense médiatisation du procès.

Avec la collaboration du *Soleil*

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste judith.lachapelle@lapresse.ca



EXCLUSIVEMENT CHEZ LES AILES DE LA MODE
Jusqu'au 20 mars 2005, avec tout achat de 45 \$ ou plus de produits Lancôme, vous recevrez ce superbe cadeau de 9 articles* dans votre choix de couleurs préférées:

- JUICY TUBES Gloss lèvres ultra brillant
- COLOUR FOCUS Quatuor d'ombres à paupières finesse et tenue record
- FLEXTENCILS Mascara longueur et cambrure divines
- LE CRAYON KHÔL Crayon à la texture soyeuse
- PRIMORDIALE OPTIMUM Soin correcteur performance visible, 15 ml
- BODY DÉLISSE Lait corps hydratant, 60 ml
- BI-FACIL Démaquillant double action pour les yeux, 50 ml
- SAC ET ENSEMBLE DE QUATRE PINCEAUX MAQUILLAGE

*Jusqu'à épuisement des stocks. Un cadeau par personne. Ne peut être jumelée à aucune autre offre spéciale.



RÉSOLUTION CONCENTRÉ RIDES D-CONTRAXOL^{MC}
SÉRUM ANTI-RIDES INTENSE

Les laboratoires Lancôme ont conçu un sérum anti-rides ultra-intensif qui réduit significativement l'apparence des rides. Sa force anti-rides concentrée stimule la résistance de la peau. La peau paraît lissée et plus jeune.

30 ml, 83 \$

AILES
LES AILES DE LA MODE

ACTUALITÉS

La pire épidémie de grippe aviaire

MATHIEU PERREULT

Depuis 1959, il y a eu 21 éclosions de grippe aviaire dans le monde. Seulement sept ont touché plusieurs fermes, et une seule a frappé plus d'un pays. Mais depuis 2003, la grippe aviaire qui frappe les poulaillers de l'Asie du Sud-Est a touché cinq pays.

« C'est la pire épidémie de grippe aviaire que nous ayons jamais vue », tonne Joseph Domenech, le vétérinaire en chef de l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), joint par téléphone à Rome. « Elle s'est répandue très rapidement dans plusieurs pays, a touché 150 millions de poulets et a causé des dommages très importants à l'économie de la région. »

Etsurtout, la grippe aviaire a contaminé 69 humains, dont 46 sont morts, un taux de mortalité très élevé de 67 %. Pour l'Organisation mondiale de la santé, il n'y a aucun doute : le risque d'une nouvelle pandémie de grippe, qui pourrait faire des millions de morts en quelques mois, est plus élevé qu'il ne l'a jamais été depuis 1968. Cette année-là, la dernière pandémie de grippe a fait un million de morts sur la planète.

Les chercheurs pensent que les pandémies de grippe humaine, dont la fameuse grippe espagnole de 1918, tirent leur origine dans des épidémies de grippe aviaire. « Du matériel génétique de la grippe aviaire se trouvait dans les virus qui ont causé les pandémies



PHOTO REUTERS

Deux poulets et deux canards partagent le même panier dans un marché d'une petite ville du Vietnam. Les habitants de ce pays ont réduit leur consommation de volaille, par crainte de contracter la variante humaine de la grippe aviaire.

Sans transmission entre humains, la grippe aviaire ne pose pas grand danger. Les seules per-

Selon le Dr Domenech, de la FAO, l'une des raisons qui explique la sévérité de l'épidémie de grippe aviaire est l'explosion de la production de poulets en Asie, qui découle elle-même de l'amélioration du niveau de vie dans la région. « Sans une augmentation très importante des ressources de prévention et la surveillance, la grippe aviaire va continuer à faire des ravages pendant longtemps. »

GRIPPE PANDÉMIQUE

Symptômes :

Comme la grippe normale, elle commence par de la fièvre élevée, de la toux, des douleurs musculaires, des maux de gorge et de tête, des difficultés respiratoires. Mais alors que la grippe ordinaire ne cause la mort que dans un cas sur 1000, dans le cas d'une pandémie, elle tue jusqu'à 20 personnes sur 1000 infectées. Cela peut paraître peu élevé (le SRAS tuait jusqu'à 200 personnes sur 1000 infectées), mais comme la grippe touche une large proportion de la population, entre 20 % et 30 %, des centaines de milliers de personnes peuvent mourir.

Une pandémie survient quand le virus de la grippe connaît des mutations rapides, qui empêchent le système immunitaire de le reconnaître et de le combattre. Il faut en outre un virus qui se transmet bien de personne à personne et qui est très virulent, avec un haut taux de morbidité et de mortalité.

GRIPPE AVIAIRE

Symptômes chez les oiseaux :

Fièvre élevée, léthargie, perte d'appétit, nécrose de la peau, écoulements nasaux et oedème de la tête et du cou.

Symptômes chez l'humain :

Toux, fièvre, maux de gorge, douleurs musculaires, conjonctivite, pneumonie, problèmes respiratoires graves.

Inquiète, l'OMS a gonflé les effectifs de ses bureaux du Sud-Est asiatique.

de grippe humaine de 1957 et 1969, et probablement en 1918 », explique Aggie Adamczyk, porte-parole de Santé Canada dans le dossier.

Inquiète, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a gonflé les effectifs de ses bureaux du Sud-Est asiatique, et le Centers for Disease Control (CDC) du gouvernement des États-Unis a installé des stations de surveillance dans la région. « Nous surveillons l'apparition d'une transmission de personne à personne du virus de la grippe aviaire », explique la porte-parole de l'OMS, Maria Cheng, jointe à Genève. « Il est crucial de détecter cela le plus rapidement possible, si cela devait survenir. »

sonnes à risque, pour le moment, sont les fermiers et les villageois qui, dans la région, gardent souvent des poulets dans leur maison ou dans leur cour.

La souche actuelle de grippe aviaire asiatique est apparue pour la première fois en 1997 à Hong Kong ; 18 humains et trois millions de poulets avaient alors été contaminés — six humains en sont morts. Elle est réapparue à la fin de 2003 en Asie du Sud-Est. La grippe aviaire frappe de plus en plus souvent les humains, selon Mme Adamczyk : depuis 1997, six épidémies de grippe aviaire ont infecté des humains ; entre 1959 et 1997, seulement cinq épidémies avaient touché des humains.

Avez-vous vraiment besoin d'autant de puissance ?

Notre concurrence croit que non.

Quand on compare le SRX aux autres VUS de luxe, le choix est évident. Après tout, il est équipé d'un moteur V6 VVT de 255 HP, d'une boîte automatique à 5 rapports avec fonction manuelle, de la suspension avec système de correction Stabilitrak et de l'antipatinage toute vitesse. Le SRX. Des avantages que la concurrence considère superflus.

Luxury sport-utility vehicle
CAR-DRIVER
BEST
2005 SRX

Selon Car and Driver, c'est le meilleur utilitaire sport de luxe en 2005

OnStar
de GM
Canada

visitez onstar.ca

Privilèges offerts en exclusivité à tous les propriétaires Cadillac : Garantie limitée et programme d'entretien prescrit sans frais de 4 ans ou 80 000 km, service de communication et d'assistance OnStar intégré au véhicule avec plan d'orientation et dépannage pour un an, le dépannage routier 24 heures et le transport de dépannage.

CADILLAC SRX
NOUVELLE RACE

499\$ /mois*
Location 36 mois*
Avec comptant de 7 097\$

49 999\$**
à l'achat
Taux de financement à l'achat de 2,5% sur 48 mois

| Location 36 mois | MENSUALITÉ* | COMPTANT (ou échange équivalent) |
|------------------|----------------|----------------------------------|
| | 599\$ 712\$ | 3765\$ 0\$ |

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf SRX 2005 (6EB26/1SB). Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation du crédit de GMAC. Frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits en sus et payables à la livraison. * À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial, voir ci-dessus, ou échange équivalent. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. Un dépôt de sécurité d'au plus 825\$ et la première mensualité sont exigibles à la livraison. ** À l'achat, préparation incluse. Transport (1 100\$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Taux de financement à l'achat de 2,5% pour un terme de 48 mois sur approbation du crédit GMAC. Exemple de financement : basé sur un financement de 25 000\$, le paiement mensuel est de 548\$ et les frais de crédit totaux de 1 297\$ pour une obligation totale de 26 297\$. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre ou louer à moindre prix. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 888 446-2000.

SUITE DE LA UNE

Mai Khao, la plus grande morgue du monde

MORGUE

suite de la page A1

Chacun d'eux contient une cinquantaine de corps enveloppés dans des sacs et numérotés.

D'autres conteneurs spéciaux, envoyés de la Norvège, servent de salles de prélèvement. Ici, pas d'air climatisé ni même de porte. Les médecins légistes travaillent au grand air pour examiner les corps, déposés sur des civières roulantes. Avec le mercure qui oscille tout près des 35 °C, l'odeur est étouffante et la valse des corps qui entrent et sortent a de quoi donner le vertige.

Selon les données officielles, 5400 personnes auraient péri en Thaïlande, dont 3000 sont présumées être des ressortissants occidentaux. La majorité des étrangers sont conservés au cimetière de Mai Khao. Jeudi dernier, on y comptait 1539 dépouilles. Au total, 2838 victimes, occidentales et thaïlandaises confondues, n'ont pas encore été identifiées.

Un long processus

« Le processus pourrait prendre au minimum six mois », estime Pornprasert Kanjanarin, directeur du personnel du Centre d'identification des victimes du tsunami en Thaïlande.

Depuis le 5 janvier, les autorités thaïlandaises refusent de délivrer un certificat de décès sur simple identification visuelle des familles ou à partir d'un signe distinctif comme un tatouage. « Plusieurs corps ont passé du temps au soleil et leur état de conservation s'est vite dégradé, indique M. Kanjanarin. Avant de confirmer le décès d'une victime, nous devons être absolument certains de son identité pour ne pas expédier le mauvais corps aux familles. Nous n'avons pas droit à l'erreur. »

Pour y parvenir, les autorités thaïlandaises font confiance à un protocole mis sur pied par Interpol (voir texte ci-contre). À ce jour, 816 victimes, dont 13 Canadiens, ont pu être identifiées et, dans la majorité des cas, rapatriées. Jeudi matin, 24

corps (dont aucun Canadien) ont été identifiés.

Le Dr Bill Inkster, dentiste légiste à Vancouver, fait partie de la centaine d'experts provenant de 24 pays qui participent à l'opération. « Dans 92 % des cas, les victimes sont identifiées grâce à leur dossier dentaire. Pour nous, c'est un travail d'enquêteur d'avoir à réunir deux morceaux de puzzle. »

Les enfants, dit-il, posent un défi de taille : il n'existe souvent aucune radiographie de leur dentition. Il faut alors recourir à des moyens inusités, comme dans le cas de cette Japonaise de 4 ans qui a été identifiée après que les autorités policières nipponnes furent allées dans son école pour prélever ses empreintes digitales sur une peinture réalisée avec les doigts. « Les adultes à la dentition vierge de tous plombages demandent aussi plus de recherches puisque aucune donnée ne permet de les discriminer dans l'ordinateur », ajoute le Dr Inkster.

Pornprasert Kanjanarin est conscient que toutes les victimes ne pourront être rendues à leurs familles. « Des corps ne seront jamais découverts, dit-il. Le territoire est vaste et les équipes dotées de

chiens pisteurs ont cessé leurs recherches jeudi. Dans d'autres cas, nous n'arriverons pas à recueillir les informations *ante mortem* qui nous permettraient d'identifier les victimes. »

Un monument

Ce sera au gouvernement thaïlandais, dit-il, de décréter la fin de l'opération. Les données prélevées sur les corps, notamment les échantillons d'ADN, seront conservées pendant sept ans. Quant aux dépouilles, elles seront incinérées selon la tradition bouddhiste. « Le gouvernement décidera alors si les cendres sont conservées séparément ou réunies dans un monument à la mémoire des victimes. »

Lors d'une conférence sur le tourisme tenue à Phuket la semaine dernière, un responsable du bureau de tourisme thaïlandais a annoncé que son gouvernement avait l'intention de construire un monument qui pourrait être visité par des milliers de touristes. On planifiait inclure au projet une représentation de la vague géante qui a déferlé sur l'océan Indien le 26 décembre. Une idée qui soulève déjà l'ire des familles des victimes et des survivants.

Un processus long et complexe

STÉPHANIE MORIN

PHUKET – La route est longue entre la découverte d'un cadavre et son retour auprès des siens.

Le travail d'identification des victimes se fait sur trois fronts. Dans les morgues comme celle de Mai Khao, des experts en médecine légale prélèvent les données sur les dépouilles : empreintes digitales, radiographies dentaires, échantillons d'ADN et photographie de cicatrices ou d'autres signes distinctifs.

Au centre de traitement des données, d'autres spécialistes sont réunis pour colliger les renseignements recueillis auprès des familles des disparus. C'est notamment ici qu'on reçoit les fichiers dentaires expédiés par des cabinets de dentistes des quatre coins du monde. Chaque information est encodée pour être intégrée à un système informatique puis comparée aux données recueillies à la morgue. Chaque corrélation relevée par l'ordinateur doit ensuite être confirmée par une équipe de quatre experts avant que le processus de rapatriement ne soit lancé.

Il arrive toutefois que le fichier dentaire ne suffise pas pour permettre l'identification d'un corps. Il faut alors recourir aux empreintes digitales ou à l'ADN. Dans plusieurs pays, notamment le Canada, ces données sont inexistantes pour la plupart des personnes. Les services policiers doivent alors récolter l'information dans la résidence de la victime. Ses empreintes digitales sont prélevées sur des objets personnels ; des cheveux peuvent aussi être récoltés sur des brosses pour déterminer l'ADN.

Cette étape est de loin la plus longue et la plus complexe à gérer. Selon Pornprasert Kanjanarin, le travail de prélèvement dans les morgues devrait être terminé d'ici deux semaines, mais il faudra six mois pour obtenir tous les renseignements nécessaires pour identifier les victimes, qui proviennent de 34 pays.

Une fois l'identité d'une victime confirmée, un policier thaïlandais pourra délivrer un certificat de décès. L'agent de liaison du pays concerné est aussitôt informé et la nouvelle sera transmise à la famille dans les heures qui suivent. Les proches pourront alors faire connaître leurs vœux pour le rapatriement du corps ou des cendres, selon leur choix. Entre l'identification formelle du corps et son départ de la Thaïlande, M. Kanjanarin estime qu'il peut s'écouler trois ou quatre jours.

LES VICTIMES CANADIENNES

- > Victimes canadiennes dont les dépouilles ont été identifiées: 15
 - > Mort et identifié en Inde: 1
 - > Mort et identifié au Sri Lanka: 1
 - > Morts et identifiés en Thaïlande: 13
 - > Portés disparus: 5
 - > Disparus mais dont la présence dans les zones touchées est incertaine: 7
- Source : AFP

En avril, apprenez une langue utile

Que vous souhaitiez propulser votre carrière ou perfectionner vos compétences, nos cours vous permettront de vous tailler une place de choix dans le monde concurrentiel d'aujourd'hui. Que vous optiez pour le temps plein ou à temps partiel, nos cours de langues vous aideront à progresser dans le contexte dynamique du travail d'aujourd'hui. Renseignez-vous également sur notre programme de perfectionnement professionnel.

Pour toute autre information, contactez-nous au (514) 848-3600, www.concordia.ca/conted ou par courriel : celi@alcor.concordia.ca

PROGRAMME DE LANGUES

TEMPS PLEIN :

- Anglais intensif, langue seconde

TEMPS PARTIEL :

- Anglais, langue seconde
- Français, langue seconde
- Espagnol, langue seconde

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Anglais temps plein, inscription en personne :

29 mars 2005, 13 h - 16 h

Temps partiel, inscription en personne :

16 mars 2005, 17 h - 20 h

Temps partiel, inscription tardive :

du 18 mars 2005 jusqu'au début des cours.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h 30.

Le Centre de l'éducation permanente est situé au 1600, rue Sainte-Catherine Ouest, à l'angle de la rue Guy.



Xi Chen
Anglais langue seconde

Prix spécial pour les personnes de 60 ans et plus



UNIVERSITÉ
Concordia

Centre de l'éducation permanente

On vous prépare pour le monde

www.concordia.ca

Maman, es-tu bien assise ?

La joie. Inspirée par Birks.

La bague de fiançailles classique à diamant rond, taille brillant, de la collection exclusive Birks Blue® avec signature saphir, à partir de 1 850 \$.

BIRKS
CÉLÈBRE SES 125 ANS

Magasinez avec nous en ligne ou en vous rendant au Birks le plus près de chez vous. Visitez le www.birks.com ou composez le 1800 682.2622.

Des heures et des heures de plaisirs !



PALLISER

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ sur tous les articles à étiquettes bleues*

ou

PAYEZ EN 36 MOIS sans frais, sans intérêts*

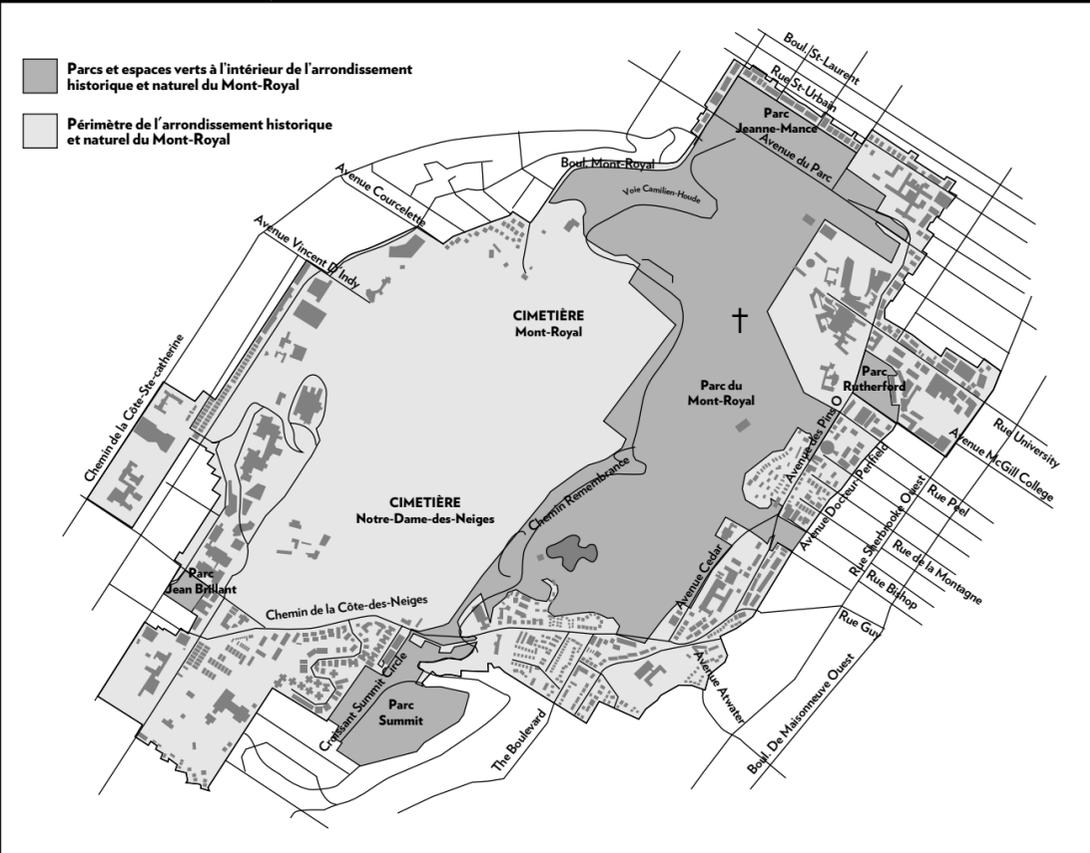


LAVAL
2400, boul. Le Corbusier • (450) 687-5221

Vaillancourt
MEUBLES • ACCESSOIRES • DÉCORATION

SAINT-LÉONARD
5860, boul. Métropolitain est • (514) 257-6001
(sortie Lacordaire)

MONT-ROYAL, ARRONDISSEMENT HISTORIQUE ET NATUREL



L'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal enfin décrété

STÉPHANE PAQUET

La création de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, une mesure présentée il y a deux ans, a finalement connu son aboutissement cette semaine avec l'adoption du décret gouvernemental la confirmant. Depuis février 2003, le ministère de la Culture et des Communications a reçu plus de 200 demandes d'autorisation de travaux dans les limites de l'arrondissement, a indiqué hier la ministre Line Beauchamp, en conférence de presse. À l'instar des résidents du Vieux-Montréal, ceux qui habitent l'arrondissement doivent en effet obtenir l'autorisation de Québec, par

exemple, avant de changer une fenêtre. Car l'arrondissement est plus grand que le parc du même nom. Au sud-est, il descend jusqu'à l'avenue du Docteur-Penfield. Au nord-ouest, il atteint une petite section de la rue Jean-Brillant puis le chemin de la Côte-Sainte-Catherine avant de revenir au boulevard du Mont-Royal. Il englobe aussi les parcs Jeanne-Mance, Summit et Rutherford, de même que les deux cimetières. Heureux de ce « moment historique », le maire Gérald Tremblay en a profité pour répéter que « ce qui est vert restera vert » sur le mont Royal. Il a donné jusqu'à deux ans à la nouvelle Table de concertation

de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, présidée par l'ancien recteur de l'UQAM Claude Corbo, pour présenter un plan directeur valable pour « les 20 prochaines années ». Ce plan devrait permettre d'établir des balises à la construction dans l'arrondissement et juger de la pertinence, par exemple, de déménager la voie Camilien-Houde, a indiqué le maire. Créé en 1876, le parc du Mont-Royal a été aménagé selon les plans de l'architecte paysagiste Frederick Law Olmsted, qui a également dessiné Central Park, à New York. Il s'agit du « seul parc canadien conçu par le grand Olmsted », a souligné M^{me} Beauchamp.

Coupable de tentative d'enlèvement d'enfant

CHRISTIANE DESJARDINS

Un menuisier de 43 ans, Claude Larouche, s'est avoué coupable hier de tentative d'enlèvement d'une fillette de 7 ans et de voies de fait à son endroit.

L'incident, survenu tôt le matin du 10 octobre 2003 dans le quartier Mercier, à Montréal, avait connu un grand retentissement puisque plusieurs tentatives d'enlèvement d'enfants avaient été signalées à la police et avaient fait les manchettes pendant cette période. Seule celle-ci s'est avérée.

Au terme de son enquête préliminaire, qui s'est déroulée en octobre dernier au palais de justice de Montréal, Larouche avait été cité à procès par le juge André Perreault. Il a finalement décidé de couper court au processus judiciaire en plaçant coupable. Il faut dire que la preuve révélée lors de l'enquête préliminaire était accablante.

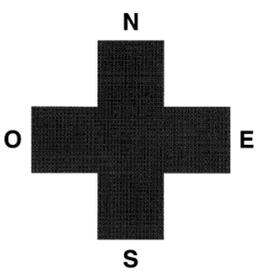
Il appert que, la veille de l'enlèvement, Larouche avait fait d'innombrables appels à des lignes érotiques, s'était enivré et avait possiblement consommé de la cocaïne. Le matin du 10 octobre, il avait quitté le logement qu'il occupait avec sa conjointe et les enfants de celle-ci pour se rendre au chantier où il travaillait, dans l'est de Montréal.

Mais la preuve a démontré qu'il ne s'était pas rendu au travail ce jour-là. Plutôt, vers 7 h, il a accosté une fillette de 7 ans devant une école primaire, en lui disant : « Hey, ti-fille, t'as échappé tes sous. »

La fillette s'est approchée pour vérifier, et Larouche l'a agrippée et fait entrer de force dans sa voiture. Comme l'enfant se débattait, il l'a frappée au visage. La petite s'est débattue avec une telle âpreté que Larouche l'a finalement laissée fuir en lui disant : « OK, sauve-toi. »

L'enfant est allée sonner à la maison la plus proche pour demander de l'aide. La personne qui a ouvert a réussi à noter les premiers numéros de la plaque d'immatriculation de l'agresseur, ce qui a aidé à le retrouver.

Au terme d'une enquête minutieuse et d'écoute électronique, la police a épinglé Larouche sept mois plus tard. L'accusé connaîtra sa peine en mai prochain.



Croix-Rouge canadienne
Division du Québec

En tout lieu. En tout temps.

1 800 592-7649
www.croixrouge.ca



On double la mémoire
0\$*

Exclusivité Micro Boutique



GRATUIT
256 Mo + Cours
valeur 150\$

iBook 512 Mo + iLife 05
1249\$



GRATUIT
256 Mo + Cours
valeur 150\$

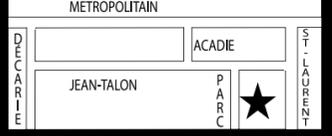
iMac 512 Mo + iLife 05
1589\$

Séminaire
iLife 05
GRATUIT
samedi 19 mars
10:30 à 13:00

Nous embauchons!
cv@microboutique.ca

micro boutique
La Boutique Apple
Depuis 1983

6615, av. du Parc



Stationnement gratuit

*À l'achat d'un iMac ou d'un iBook configuration standard, quantités limitées

FABRICANT / INSTALLATEUR • UNE ENTREPRISE FAMILIALE DEPUIS PLUS DE 30 ANS

Fibro 25 ans DE GARANTIE

Piscines monocoques en fibre de verre

Venez rencontrer nos conseillers dans l'une des plus belles salles de montre en Amérique du Nord dans une ambiance de détente.

Nous avons aussi un grand choix de piscines de petites dimensions pour les espaces restreints.

SPA DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER

CARACTÉRISTIQUES

- Bancs moulés à l'intérieur.
- Tourbillon inclus
- Isolation avec mousse polyuréthane
- Eau plus chaude de 8 à 10 degrés.
- Marche de sécurité tout le tour de la piscine
- Économie de produits chimiques
- Installation en une journée
- Aucun sous-traitant
- Plan d'aménagement personnalisé gratuit
- Ouvert 7 jours

PISCINE

Fibro CANADA LTÉE
(450) 622-2664
(450) 628-0088
1456, rue de Jaffa, Fabreville, Laval (sortie 16, Autoroute des Laurentides)

VENEZ VOIR NOS PROMOTIONS
www.fibro.ca

Dre Geneviève Préfontaine
MÉDECIN DE FAMILLE PRIVÉ

Non participant à la R.A.M.Q.
Prend des nouveaux clients

Édifice Médical Seaforth
3550, ch. de la Côte-des-Neiges, bureau 540
(Métro Guy-Concordia)
Tél. : (514) 932-7578

Boats R Fun

73 Klein Drive, Willsboro, NY 12996 • (518) 963-7278
Courriel : sales@boatsrfun.com • Site Web : www.boatsrfun.com

Salon annuel du Voilier
19, 20 et 26, 27 mars

Modèles 2005

- Le nouveau Hunter 27 • Catalina 270 • Hunter 33
- Catalina 34 MKII • Catalina 350 • Catalina 36 MKII • Hunter 38

Catalina Yachts **HUNTER MARINE CORPORATION**

Marchand de voiliers certifié **En vedette**

Hunter 356 2003 d'occasion - 129 999 \$
Rabais de 3 000 \$ avec dépôt pendant le Salon

VOYEZ NOTRE SITE INTERNET
Nombreux autres bateaux d'occasion très propres

INSCRIVEZ VOTRE BATEAU À VENDRE CHEZ NOUS.

Amarrage en eau profonde à la marina Willsboro Bay
<http://www.wbm.us> (518) 963-7276

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

649 PROCHAIN GROS LOT CE SOIR **9 000 000 \$**

Super 7 Tirage du 2005-03-11
10 14 23 27 28 37 44
Complémentaire : **(40)**

Banco Tirage du 2005-03-11 **Banco Spécial**

01 06 08 13 14 17 18 20 23 24
25 26 30 33 43 51 52 59 65 70

La Quotidienne

Tirage du 2005-03-11

③ ④
621 5274

Extra Tirage du 2005-03-11

NUMÉROS

| | |
|--------|------------|
| 161815 | 100 000 \$ |
| 61815 | 1 000 \$ |
| 1815 | 250 \$ |
| 815 | 50 \$ |
| 15 | 10 \$ |
| 5 | 2 \$ |

La Mini NUMÉROS

Tirage du 2005-03-11

| | |
|--------|-----------|
| 712035 | 50 000 \$ |
| 12035 | 5 000 \$ |
| 2035 | 250 \$ |
| 035 | 25 \$ |
| 35 | 5 \$ |
| 71203 | 1 000 \$ |
| 7120 | 100 \$ |
| 712 | 10 \$ |

En banlieue de la grève

Du jamais vu depuis 1968, dit-on à propos de la mobilisation étudiante, qui prend de l'ampleur. Des milliers de cégépiens et d'étudiants descendront dans la rue aujourd'hui. Même des jeunes du secondaire se sont joints au mouvement. Même les étudiants rangés de Polytechnique ont, pour la première fois de leur histoire, voté en faveur de la grève... Ça grogne, ça s'entarte, ça revendique. Et avec raison.

Du jamais vu depuis 1968. Malgré tout, dans certains cégeps, on a l'impression qu'on est encore en 1967. Au collège Ahuntsic, par exemple, où je suis allée faire un tour. Soixante-quinze pour cent des élèves y ont voté contre la grève.

Un cégep de privilégiés? «On est ici dans le nord de la ville. Peut-être qu'on est trop proches de Laval et qu'on a une mentalité de banlieusards», avance en riant Sébastien, 19 ans, qui étudie en cinéma et qui fait partie du clan minoritaire pro-grève.

En fait, la dissidence d'Ahuntsic, qui demeure l'un des seuls cégeps publics montréalais à dire non à la grève, tient davantage au fait que la majorité de ses élèves y suivent des formations techniques et se sentent peu concernés par les enjeux. Pas besoin d'un doctorat en sociologie pour comprendre que les intérêts d'un jeune homme en technique policière, disons, ne sont pas tout à fait les mêmes que ceux d'un étudiant en anthropologie.

Si la majorité des élèves du collège Ahuntsic se disent en accord avec les revendications, ils ne sont pas prêts pour autant à se lancer dans une grève générale illimitée qui, craignent-ils, hypothéquerait leur trimestre. Dans *L'Attribut*, le journal des élèves du collège, des jeunes s'en désolent. Ils disent avoir honte de leur cégep. Ils s'interrogent. «Le petit confort privé des gens est-il devenu plus important

que l'éducation accessible à tous?» demande un cégépien, qui déplore que son collègue soit un «îlot docile» regroupant «de gentils petits étudiants de la libéralisation» et des «parasites» qui profitent d'un mouvement sans y participer. Mais qui lit vraiment *L'Attribut*? «Trente-deux lecteurs, y compris nos parents!» clame-t-on à la une. Avec moi, les voilà à 33.

La majorité des étudiants s'entendent pour dire que la coupe de 103 millions dans le régime des prêts et bourses est injuste car elle pénalise les plus pauvres d'entre eux. Pour le reste, ils ne sont pas d'accord. Au café étudiant, la question suscite une discussion animée. «C'est une grève stupide. Le gouvernement rit dans sa barbe. On n'est même pas pris au sérieux», lance Bruno, étudiant en langues qui s'oppose à la grève. «Il ne faut pas oublier qu'au Québec, les étudiants sont des privilégiés, dit-il. Pourquoi ils ne chialent pas dans les autres provinces canadiennes?»

Grand fan de baseball, Bruno voulait aller voir les Expos à Washington, au mois de mai, avec des copains du cégep de Sainte-Thérèse. Mais comme les copains sont en grève, le voyage est compromis, se désolait-il. «Ils n'auront pas fini leur trimestre à temps.»

Le genre d'argument qui n'émeut pas vraiment ses camarades pro-grève. «Je suis prête à perdre trois mois de ma vie pour que tout le monde après puisse bénéficier de nos gains», dit Catherine, étudiante en psychologie. «Je ne le fais pas pour moi. Mes études sont payées. Mais si on ne se bat pas, on n'aura rien», insiste la jeune femme, qui a reçu en héritage de quoi payer ses études.

«Si le gouvernement voit qu'on est unis, il va arrêter de couper dans l'éducation», renchérit Louis, étudiant en sciences humaines. L'intérêt collectif doit primer, dit le jeune homme, qui a



F. LÉVEILLÉE

la chance de pouvoir compter sur l'aide financière de ses parents.

Mais à quoi bon voter pour la grève si c'est pour prendre congé et rester chez soi? demande un partisan du non. «C'est sûr que si tu restes chez vous, ça ne sert à rien!» lance Catherine.

Gabriel, étudiant en cinéma, dit en avoir assez de se faire «traiter de noms» par les partisans de la grève. «J'ai voté contre parce que j'ai hâte de finir mes études. Je n'ai pas le goût de perdre mon temps», dit-il. Égoïsme? «Ce n'est pas parce que j'ai une pensée individualiste que je n'ai pas de conscience sociale», maugrée le jeune homme.

François, qui étudie aussi en cinéma, croit que son camarade gagnerait à regarder les choses avec plus de recul. «Perdre son temps pour obtenir quelque chose de mieux, ça vaut la peine», observe le cégépien, qui demeure cependant très sceptique face aux tactiques des leaders de la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). «Ils sont très proches des politiciens de Québec. Beaucoup, c'est le job qu'ils veulent. Ce sont déjà des politiciens dans l'âme.»

Si le cégep Ahuntsic est demeuré en banlieue de la grève, c'est que les mots «grève illimitée» ont fait peur, croit Catherine. Une élève en formation technique acquiesce. «Je suis pour la grève, mais dans la mesure où c'est limité», dit-elle, d'une voix timide.

L'Association générale étudiante du collège a compris le message de son «îlot docile». Mercredi prochain, il y aura un autre vote sur la grève. Mais plutôt que de proposer que le mandat soit renouvelé tous les cinq jours, on se limitera à un, deux ou trois jours tout au plus. Histoire de pouvoir enfin quitter, ne serait-ce que pour quelques heures, la banlieue de la grève.



APARTÉ

70 000
nombre d'élèves et d'étudiants en grève au Québec

75%
proportion d'élèves du collège Ahuntsic ayant voté contre une grève générale illimitée

3436
nombre d'élèves du collège Ahuntsic ayant exercé leur droit de vote (taux de participation de 47%)

Source : FEUQ, FECQ, CASSÉE.
Association générale étudiante du collège Ahuntsic

Le monde de l'éducation en pleine ébullition

HUGO MEUNIER

Des élèves du secondaire qui s'organisent, un cégep aux prises avec un lock-out et des universitaires qui protestent contre l'arrestation musclée de 45 de leurs camarades : le monde étudiant a de nouveau été en ébullition hier.

Pour la deuxième journée consécutive, plusieurs centaines d'élèves du secondaire ont abandonné leurs

salles de classe pour investir les rues de la métropole. En plus d'appuyer les collégiens et les étudiants universitaires dans leur bataille contre le gouvernement, les élèves du secondaire ont décidé de se mobiliser pour défendre leurs propres revendications. Si leur principal cheval de bataille consiste en la création de véritables associations étudiantes, les élèves réclament aussi un meilleur financement des

écoles publiques et, comme leurs aînés, l'annulation de la décision du gouvernement transformant en prêts une somme de 103 millions de dollars en bourses.

Lancée mardi par l'école alternative Le Vitrail, la mobilisation s'est répandue comme une traînée de poudre dans plusieurs établissements secondaires.

La veille, des élèves des écoles Sophie-Barrat et Joseph-Fran-

çois-Perreault s'étaient joints au mouvement.

Sous escorte policière, la marche d'hier a rallié des centaines d'élèves des écoles Père-Marquette, Jeanne-Mance et Pierre-Dupuy. Sauf quelques bris de fenêtre, la manifestation s'est déroulée dans le calme. Suivant un itinéraire improvisé, les élèves ont terminé leur marche devant les bureaux administratifs de la Commission scolaire de Montréal, où ils étaient attendus de pied ferme par un barrage de policiers.

La foule s'est dispersée quelques minutes plus tard. Du côté de l'UQAM, les étudiants ont vivement dénoncé l'intervention policière musclée survenue dans un de leurs pavillons dans la nuit de jeudi à vendredi. Des chargés de cours, des syndicats et même un porte-parole de la Ligue des droits et libertés de la personne ont également dénoncé l'action policière, qui s'est soldée par l'arrestation de 45 personnes.

Les étudiants interrogés, dont la moitié assistait à un match d'improvisation, ont assuré que tout se déroulait pacifiquement au moment où une cinquantaine de policiers sont arrivés. Retenus dans des locaux, les étudiants ont été relâchés

un peu après 3h du matin.

Des accusations d'attroupement illégal et de voies de fait ont été portées contre eux. Les étudiants ont l'intention de réclamer la démission des membres du conseil d'administration de l'établissement.

Celui-ci a justifié l'intervention policière par le fait que les étudiants essayaient de bloquer de nombreux accès du pavillon.

Au cégep Lionel-Groulx, les élèves et la direction ont convenu, hier, de mettre fin au lock-out qui sévissait depuis mercredi. Les deux parties en sont venues à une solution au terme d'une négociation de plusieurs heures. La direction avait décidé de mettre la clé sous la porte en réaction au débrayage qui paralyse l'établissement depuis le 24 février.

Même si les cégépiens retrouvent l'accès à leur collège, la tension demeure vive. «La direction fait tout pour nous mettre des bâtons dans les roues», a déploré le représentant de l'Association des étudiants et étudiantes du collège Lionel-Groulx, Simon Lapierre.

Notre dossier sur les étudiants en grève sur www.cyberpresse.ca/etudiants

En avril, apprenez une langue utile

Que vous souhaitiez améliorer votre anglais pour entrer dans une université anglophone ou être plus à l'aise pour converser au travail ou dans la vie sociale, nous avons le cours ou le programme qu'il vous faut. Inscrivez-vous pour ce printemps et épanouissez-vous pleinement dans votre vie universitaire, professionnelle et personnelle en maîtrisant l'anglais, langue seconde.

PROGRAMME INTENSIF D'ANGLAIS
du 4 avril au 10 juin 2005

TEMPS PLEIN :
10 semaines (240 heures) 2 300 \$
Dépôt (non remboursable) 300 \$

Paiement par chèque certifié ou mandat à l'ordre de l'Université Concordia ou par Visa, MasterCard ou Interac. *L'argent comptant et les chèques personnels ne sont pas acceptés.*

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Les candidats devront passer un test de classement avant d'être admis.

RENSEIGNEZ-VOUS ÉGALEMENT SUR NOS PROGRAMMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Pour plus d'information :
1600, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 117
Montréal (Québec) H3H 2S7
(métro Guy-Concordia, sortie Guy)
Téléphone :(514) 848-3600
Télécopieur :(514) 848-2806
Internet :www.concordia.ca/conted
Courriel :celi@alcor.concordia.ca

Prix spécial pour les personnes de 60 ans et plus



UNIVERSITÉ Concordia

Centre de l'éducation permanente

On vous prépare pour le monde
www.concordia.ca

CINÉMA
TOUS LES SCÉNARIOS...



Tous les samedis dans
LA PRESSE

Campus de Longueuil

Situé à Longueuil, à proximité du pont Jacques-Cartier, le Campus de Longueuil accueille 8000 étudiantes et étudiants chaque année. Grâce au dynamisme de son personnel et à la pertinence de son offre de formation, le Campus de Longueuil contribue à l'essor de la métropole québécoise.

Diplôme de technologies de l'information

Devenir chef de projet

La Faculté des sciences de l'Université de Sherbrooke offre à temps partiel son programme de diplôme de 2^e cycle de technologies de l'information à raison de deux soirs par semaine à Longueuil.

Ce programme s'adresse aux personnes qui possèdent un grade de 1^{er} cycle universitaire. Il leur offre la possibilité de faire carrière dans le domaine des technologies de l'information en s'intégrant d'emblée à une équipe de développement ou de maintenance, puis en accédant progressivement à la fonction de chef de projet. La formation s'étale sur deux ans et compte 30 crédits de niveau maîtrise.

Sous certaines conditions, il est possible de compléter les 15 crédits additionnels pour obtenir la maîtrise incluant un cheminement de type cours.

Premier cours : 7 septembre 2005



**Longueuil—
Université-de-Sherbrooke**

Soirée d'information
Le mercredi 23 mars 2005 à 19 h 30
Campus de Longueuil
1111, rue Saint-Charles Ouest
Tour Ouest, 7^e étage, salle 707

S.V.P. confirmez votre présence par téléphone avant le 21 mars 2005.

Informez-vous : (450) 463-1835, poste 1715 ou 1701
Sans frais : 1 888 463-1835, poste 1715 ou 1701
diplome.ti@USherbrooke.ca

www.USherbrooke.ca/longueuil



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

POUR NOUS JOINDRE La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à nouvelles@lapresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070
commentaires@lapresse.ca

ABONNEMENT (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453
cyberpresse.ca/abonnement

PETITES ANNONCES (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363
petitesannonces@lapresse.ca

DÉCÈS (514) 285-6816
deces@lapresse.ca

CARRIÈRES (514) 285-7320
carrieres@lapresse.ca

PUBLICITÉ (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0517-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

Un juge abattu en plein tribunal à Atlanta

JUGE suite de la page A1

« Il a ensuite tiré et tué le juge, puis tiré et tué le sténotypiste du tribunal avant de fuir la salle », a expliqué le chef de police adjoint de la ville d'Atlanta, Alan Dreher, au cours d'une conférence de presse en début d'après-midi.

Nichols, un Afro-Américain costaud, a ensuite quitté le palais de justice, abattant un policier qui s'interposait à l'extérieur de l'établissement. Il s'est emparé de la voiture d'un journaliste et s'est échappé.

Don O'Briant, de l'Atlanta Journal-Constitution, a raconté hier que le meurtrier lui a dit : « Donne-moi les clés ou je te tue », avant de le sommer de grimper dans le coffre de son véhicule. Le journaliste a refusé et tenté de fuir, et Nichols l'a frappé au visage avec l'arme du crime.

La nouvelle du jour

L'aspect spectaculaire de cet événement en a fait la nouvelle du jour sur les réseaux d'information télé aux États-Unis. Durant la majeure partie de la journée, ils ont exclusivement suivi cette troublante affaire.

La fusillade au palais de justice, situé au centre-ville d'Atlanta, s'est déroulée à 9 h. Peu de temps après, les autorités policières ont mis en branle une importante chasse à l'homme qui ne s'était pas encore révélée fructueuse au moment de mettre sous presse.

Elles ont aussi eu recours à certaines mesures d'urgence, y compris le bouclage des écoles de la région, car on dit Nichols « armé et extrêmement dangereux ». Une récompense de 10 000 \$ est d'ailleurs offerte pour sa capture.

« Nous reconnaissons qu'il s'agit d'une situation vraiment effrayante. Nous avons été témoins à Atlanta aujourd'hui d'un acte de violence au sein du système de justice qui est certainement déroutant », a déclaré la mairesse de la métropole, Shirley Franklin.

Le juge Barnes, assassiné hier, était un des plus réputés de son État. Il

est celui qui a récemment jugé le hockeyeur Dany Heatley, des Trasheders d'Atlanta. En septembre dernier, la jeune vedette avait perdu la maîtrise de sa Ferrari. Son ami et coéquipier, Dan Snyder, est mort dans l'accident.

Âgé de 33 ans, Nichols était accusé d'avoir kidnappé et violé sa petite amie en août dernier. La semaine dernière, son premier procès avait échoué et le second, qui avait débuté lundi, devait se terminer hier.

« Je pense que, dans sa tête, il se disait qu'il allait cette fois être condamné. Je pense qu'il cherchait à se venger du système de justice criminelle en général », a déclaré la procureure au dossier, Gayle Abramson, lors d'un point de presse.

Elle a par ailleurs indiqué que, la veille, le suspect avait pu pénétrer dans la salle du tribunal avec deux couteaux de fabrication artisanale. Après cette découverte, le juge Barnes aurait demandé que la protection soit accrue au cours du procès.

La juge Lefkow avait refusé d'entendre la cause de cet homme, qui disait être victime d'une erreur médicale. On a cru pendant un certain temps que Matthew Hale, leader d'extrême droite, était à la source de ce meurtre. Ce jeune homme extrémiste avait justement été reconnu coupable, l'an dernier, d'avoir réclamé l'assassinat de cette juge.

La sécurité des juges

La question de la sécurité des juges aux États-Unis a bien sûr été soulevée hier à la suite du drame d'Atlanta. D'autant plus que, il y a à peine deux semaines, le mari et la mère d'une juge de Chicago ont été abattus. Joan Humphrey Lefkow, juge fédérale, a trouvé les deux cadavres en rentrant chez elle le 28 février dernier. Hier, les autorités ont pu affirmer avec certitude, grâce à des analyses d'ADN, que le meurtrier est un électricien qui s'est suicidé mercredi.

Dans la foulée de son procès, on a signalé que les menaces à l'endroit des juges fédéraux ont augmenté de façon importante au cours des 25 dernières années. L'assassinat d'hier porte à quatre le nombre de juges tués en sol américain depuis 30 ans.

Congé de **TAXES** en mars

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ SUR TOUT EN MAGASIN

Canapé Globo
PSF 4 080 \$
Solde 2 699 \$
(taxes incluses)

Y compris les nouvelles collections de printemps, vestes légères en cuir, vêtements sport et accessoires. En plus de grandes réductions sur les meubles en cuir de surface.

Veste nouée
PSF 500 \$
Solde 395 \$
(taxes incluses)

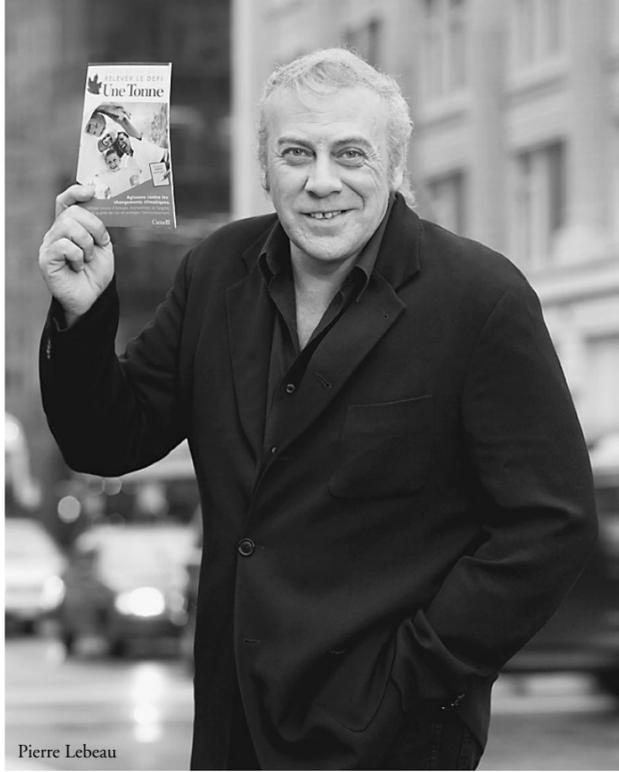
Arte Pelle®

1950 Pierre-Péladeau,
Centropolis Laval, Autoroute 15,
sortie St-Martin Ouest
Tél.: (450) 978-3030

Précision

Air Transat

Dans un article du quotidien *Le Soleil* publié dans notre numéro d'hier, nous avons écrit que l'Airbus 310 de la compagnie Air Transat qui a perdu son gouvernail, dans la nuit de dimanche dernier, avait auparavant fait demi-tour, au moment du décollage, « en raison d'un problème avec le gouvernail arrière ». Or, ce fait n'a pas été établi. Selon le président, distribution, d'Air Transat, Philippe Sureau, ce premier incident avait une autre cause qui n'a rien à voir avec le gouvernail. Nos excuses.



Pierre Lebeau

Relevons le défi partout au Canada

Chauffe Canadien produit en moyenne cinq tonnes de gaz à effet de serre par année. Chauffer et climatiser nos maisons, conduire, se servir des appareils électriques... presque toutes les activités qui requièrent de l'énergie provenant de combustibles fossiles produisent aussi des gaz à effet de serre (GES). Et ces gaz contribuent aux changements climatiques.

Relevons le défi d'une tonne: réduisons notre consommation d'énergie et nos émissions de gaz à effet de serre de 20%, soit d'une tonne. Tout en économisant de l'argent, nous contribuerons à protéger l'environnement et la qualité de l'air.

Demandez votre Guide du défi d'une tonne.

Consultez le site changementsclimatiques.gc.ca ou composez le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232), ATS 1 800 465-7735.

À MONTRÉAL, ON RELÈVE ENSEMBLE LE DÉFI D'UNE TONNE!
Équiterre, ENvironnement JEUnesse et Vélo Québec vous proposent plusieurs façons de faire votre part à Montréal: l'Opération vélo-boulot, le Cocktail transport, l'efficacité énergétique et l'engagement des jeunes. Visitez nos sites Internet pour connaître les activités à venir:
www.equiterre.org www.enjeu.qc.ca www.velo.qc.ca

Défi d'une tonne Agissons contre les changements climatiques.

Gouvernement du Canada / Government of Canada

UN SOLDE TELLEMENT FOU QUE NOS MEUBLES SONT À QUATRE PATTES.

Solde Folie annuelle

Tout est réduit de l'équivalent des taxes, jusqu'à 50%.
Les 17-18-19-20 mars seulement.

MOQUIN ATTITUDE MEUBLES 410 TASCHEREAU, LAPRAIRIE 450 659 9628

SUITE DE LA UNE

17 000 voyageurs largués

JETSGO

suite de la page A1

À l'époque, WestJet avait obtenu des renseignements concurrentiels sur Jetsgo, selon la requête. En outre, le concurrent albertain avait accès aux systèmes informatiques internes de l'entreprise, soutient Jetsgo.

Poursuite de 50 millions

Depuis cet épisode, l'entreprise navigue dans le rouge. Jetsgo a perdu

« Une entreprise qui veut continuer ses activités ne peut traiter ses clients de cette façon, dit-il. La relance me semble presque impossible. Qui voudra acheter un billet ? »

33,8 millions de dollars durant la deuxième moitié de 2004, 12 millions en janvier 2005 et possible-ment 10 millions en février, indique la requête. Jetsgo a intenté une poursuite de 50 millions contre WestJet et ses principaux dirigeants en octobre dernier.

Hier, le juge François Rolland a accordé à Jetsgo la protection de la Cour, en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies. Il donne un premier délai de 30 jours à l'entreprise pour faire une proposition à ses créan-

ciers. Entre-temps, les créanciers doivent continuer à fournir leurs services et ne peuvent entreprendre de démarches judiciaires pour saisir les biens de l'entreprise (avions, équipements, etc.).

Trois raisons

Jacques Roy, professeur à HEC Montréal spécialisé dans le transport aérien, ne croit pas que WestJet soit la cause des difficultés de Jetsgo. « Ça ne tient pas la route. Ça me semble un faux-fuyant », dit-

il.

Selon lui, trois raisons expliquent la déconfiture de Jetsgo. D'abord, Michel Leblanc s'est lancé dans un plan d'expansion trop ambitieux pour le marché canadien, passablement saturé. Ensuite, le prix du carburant a explosé et l'entreprise, réputée pour ses bas tarifs, n'a pu refiler entièrement la facture à ses clients.

Enfin, la relance du concurrent Air Canada (ACE Aviation), en octobre 2004, a précipité la chute de Jetsgo. Air Canada, rappelons-le, est sorti

de la faillite l'automne dernier avec une structure salariale et une dette allégées.

Au printemps 2004, pourtant, Jetsgo avait le vent dans les voiles et projetait de faire son entrée en Bourse, est-il écrit dans la requête. Avec le courtier Financière Banque Nationale, Jetsgo espérait récolter 100 millions de dollars des investisseurs. L'entreprise valait alors 450 millions, selon la requête.

Mais en avril 2004, le concurrent WestJet a déplacé sa plaque tournante ontarienne de Hamilton vers l'aéroport international Pearson de Toronto. « Cette décision a eu un effet dévastateur sur la rentabilité de l'entreprise et sa valeur », dit la requête, et a obligé Jetsgo à reporter aux calendes grecques sa campagne de financement.

Poursuite « non fondée »

Hier matin, Clive Beddoe, président et chef de la direction de WestJet, s'est contenté de répéter qu'il jugeait non fondée la poursuite de Jetsgo. L'entreprise a par ailleurs annoncé qu'elle prévoyait augmenter sa capacité de 35 % à la suite de la cessation des activités de son concurrent.

Jetsgo soutient qu'elle a dû cesser brusquement ses activités dans l'intérêt de toutes les parties. Après la publication d'articles dans les journaux sur la faillite possible du

transporteur, en janvier et février, certains créanciers faisaient pression sur Jetsgo pour se faire payer. Entre autres, l'entreprise de contrôle de la circulation aérienne NAV Canada avait entrepris des démarches visant à saisir certains avions dès le 7 mars.

Jeudi, Transport Canada avait donné 30 jours à Jetsgo pour revoir et régulariser toutes ses règles de sécurité, à la suite d'un accident survenu le 20 janvier à l'aéroport de Calgary. Un appareil était sorti de piste au début des manoeuvres d'atterrissage.

Autre difficulté : le mois dernier, le transporteur avait reçu l'ordre de faire voler ses avions à plus basse altitude — ce qui augmente la consommation de carburant — parce qu'il n'avait pas mis à jour ses manuels de vol dans le but de les rendre conformes aux normes canadiennes.

Qu'advient-il maintenant de Jetsgo ? Difficile à dire. Certes, l'entreprise aura beaucoup moins de dépenses durant sa période de restructuration, le juge ayant demandé que les locataires d'avions acceptent un moratoire de 60 jours sur les paiements. En outre, l'entreprise dispose de facilités de crédit d'un maximum de 4 millions de dollars à la Banque Nationale.

Jacques Roy, de HEC Montréal, croit toutefois que les carottes sont cuites. « Une entreprise qui veut continuer ses activités ne peut traiter ses clients de cette façon, dit-il. La relance me semble presque impossible. Qui voudra acheter un billet ? »

Avec la collaboration de Maxime Bergeron

WAL-MART

Une autre accréditation syndicale

PRESSE CANADIENNE

Les employés de l'atelier automobile du magasin Wal-Mart de Saint-Hyacinthe viennent de recevoir leur accréditation syndicale de la Commission des relations du travail du Québec, a laissé savoir hier le syndicat des Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC).

Les quelque 200 autres salariés de ce magasin sont déjà syndiqués depuis le 18 janvier dernier, et leurs négociations avec l'employeur débiteront le mercredi 16 mars prochain, a rappelé le syndicat dans un communiqué.

« Nous travaillons sans répit à l'amélioration des conditions de travail et de vie des employés de Wal-Mart et nous ne cesserons pas », a indiqué Yvon Bellemare, président de la section locale 501 des TUAC.

La requête en accréditation de la dizaine d'employés de l'atelier automobile avait été déposée le 28 janvier.

Le Tucson remporte un prix AJAC

L'Association des Journalistes Automobile nomme le Tucson meilleur nouvel hybride.

MONTRÉAL - Le verdict est rendu. Après avoir comparé de nombreux véhicules, le Tucson de Hyundai devant tous ses concurrents, et devient chef de file de l'industrie. 64 critiques sont en accord.

UN CONCERT DE LOUANGES POUR HYUNDAI.
ET LES MEILLEURES NOTES POUR LE TUCSON.



Association des Journalistes Automobile du Canada

Récemment, 64 journalistes automobile parmi les plus respectés au Canada ont décerné au Tucson de Hyundai le prix du « Meilleur nouveau véhicule hybride ». Pas surprenant, étant donné que notre objectif est de construire les meilleurs véhicules au monde.



BALAYAGE

Piscines Hors-terre



Piscine équipée à partir de
2899\$ / mois*

Jusqu'au 27 mars obtenez

50%

de rabais sur les accessoires sélectionnés lorsque vous achetez une piscine équipée*



Jusqu'au 27 mars seulement...

À l'achat d'une piscine hors-terre, creusée ou d'un spa, une

MÉGA SURPRISE

vous attend en magasin!



BALAYAGE

Piscines Creusées



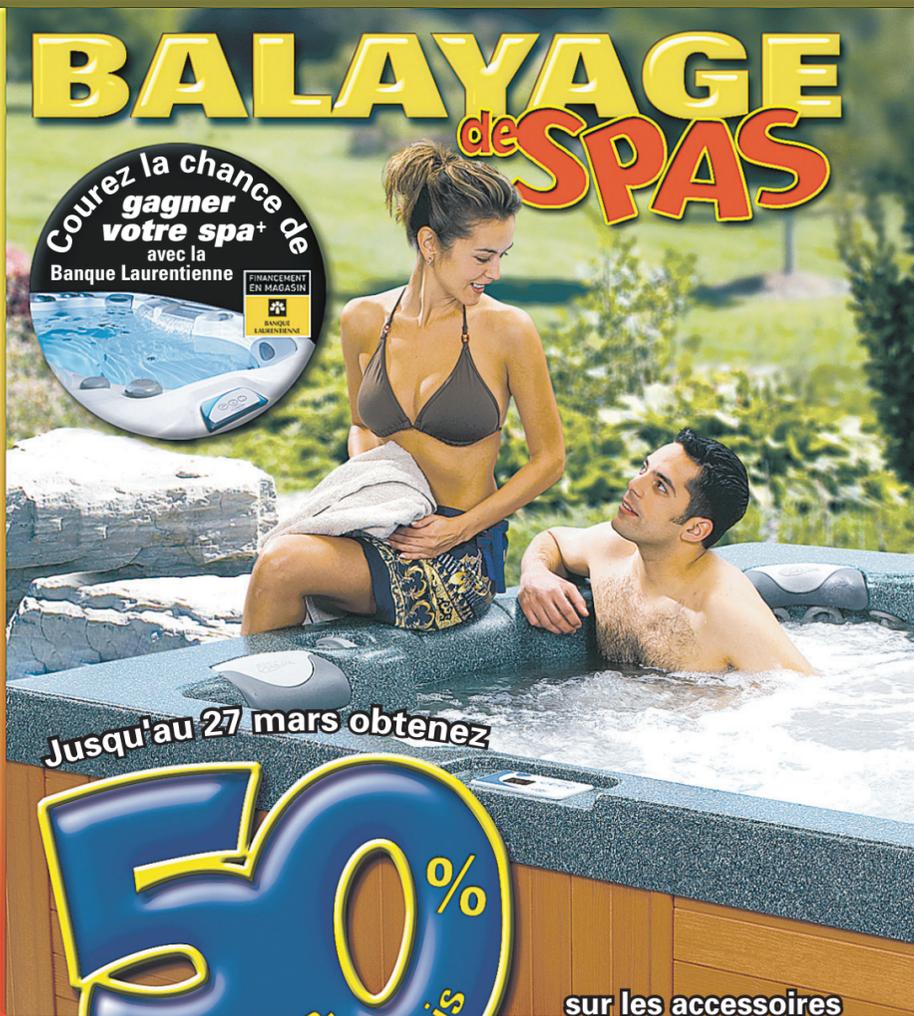
Piscine équipée, installée et trottoir inclus à partir de
11833\$ / mois**

Jusqu'au 27 mars, à l'achat d'une piscine creusée, obtenez un
CHAUFFE-EAU GRATUIT

d'une valeur de
1600\$**

BALAYAGE

de SPAS



Courez la chance de gagner votre spa+ avec la Banque Laurentienne



Jusqu'au 27 mars obtenez

50%

de rabais

sur les accessoires sélectionnés lorsque vous achetez un spa.***



CLUB PISCINE SUPER Fitness

POUR LES ADRESSES DES MAGASINS, CONSULTEZ LES PAGES JAUNES OU VISITEZ NOTRE SITE INTERNET À www.clubpiscine.ca



Photos à titre d'illustration. Les produits et promotions peuvent varier d'un magasin à l'autre. Jusqu'à épuisement des stocks. Applicable dans les magasins participants seulement. Cette promotion n'est pas applicable dans les centres de liquidation. Cette promotion ne peut être jumelée à aucune autre promotion. * Sujet à l'approbation de crédit. Le prix par mois indiqué se rapporte au modèle Delta 12 pieds de Cornelius et n'inclut pas l'installation. Voir détails en magasin. Lorsque vous achetez une piscine équipée, vous obtenez 50% de rabais sur les accessoires sélectionnés seulement. ** Sujet à l'approbation de crédit. Le prix par mois indiqué se rapporte au modèle Liberty 14 x 26 pi. Voir détails en magasin. À l'achat d'une piscine creusée, vous obtenez un chauffe-eau Teledyne 250 000 BTU d'une valeur de 1600\$. *** À l'achat d'un spa, vous obtenez 50% de rabais sur les accessoires sélectionnés seulement. * Règlements disponibles chez les détaillants Club Piscine Super Fitness. Aucun achat requis. Certaines conditions s'appliquent. Voir tous les détails en magasin.

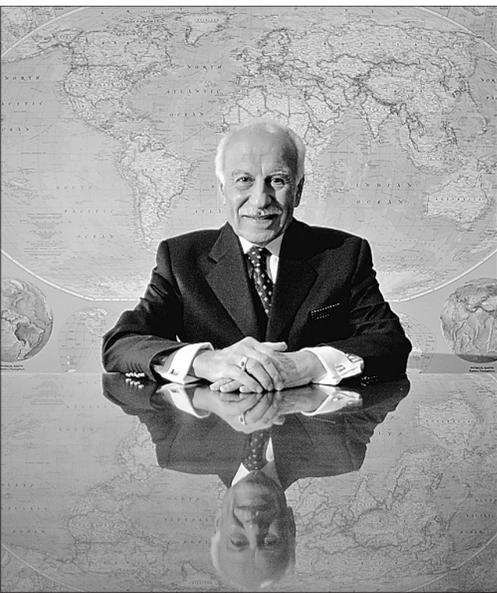


PHOTO IVANOÏ DEMERS, LA PRESSE ©
Cette photo d'Assad Kotaite a été prise l'été dernier dans ses bureaux du siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale, à Montréal.

Le président de l'OACI annonce son départ anticipé

Les pays industrialisés l'y avaient fortement encouragé

ANDRÉ NOËL

Assad Kotaite, le président de l'Organisation de l'aviation civile internationale, vient d'annoncer son départ anticipé, sous la pression du Canada, des États-Unis, de la France, du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de l'Australie et du Japon, a appris *La Presse*.

M. Kotaite, un Libanais de 80 ans, quittera ses fonctions avant la fin de son mandat. Il tient à ce que son départ coïncide avec son 30^e anniversaire à la tête de l'organisation. L'OACI, dont le siège social est à Montréal, est la principale agence des Nations unies établie au Canada.

« Depuis 1953, j'ai consacré toute ma carrière à l'aviation civile », note M. Kotaite dans une note de service remise lundi aux membres du conseil de l'OACI, l'organe permanent de direction de l'OACI, et dont *La Presse* a obtenu copie hier.

« Mes relations avec l'OACI remontent à juillet 1953, lorsque j'ai été membre du comité juridique

Assad Kotaite, qui est âgé de 80 ans, tient à ce que son départ coïncide avec son 30^e anniversaire à la tête de l'OACI, en août prochain.

de l'OACI, représentant mon pays, le Liban. Après avoir servi l'aviation civile depuis plus d'un demi-siècle, dont 50 ans auprès de l'OACI à divers titres : représentant du Liban au conseil, secrétaire général pendant six ans, et président du conseil depuis le 1^{er} août 1976, je souhaite informer le conseil que je quitterai la présidence avant l'expiration de mon mandat, le 1^{er} août 2006. À cette date, j'aurai été président du conseil pendant 30 années consécutives. »

Personne n'a dirigé une agence des Nations unies pendant une aussi longue période. En fait, très peu d'organismes ou d'États démocratiques sont dirigés pendant 30 années consécutives par la même personne, ont souligné des représentants des pays membres au conseil de l'OACI à *La Presse*.

Les mêmes sources ont confié lors d'entretiens privés que les représentants des principaux pays industrialisés qui financent l'OACI — dont le Canada — ont fortement encouragé M. Kotaite à prendre sa retraite. « Il faut apporter du sang neuf à l'OACI, sinon nous risquons la sclérose », a dit un représentant, qui a demandé la confidentialité.

Pour l'instant, un seul nom circule pour succéder à M. Kotaite, celui du Suisse Philippe Rochat, 63 ans, qui a été secrétaire général de l'OACI de 1991 à 1997. C'est le conseil — qui regroupe 36 des 188

États membres — qui élit le président. L'élection pourrait se faire dès cette année, quitte à ce que le futur président n'entre en fonction que plusieurs mois plus tard, au départ de M. Kotaite.

Ce dernier a été réélu pour un 11^e mandat à la tête de l'OACI après la dernière assemblée générale, qui s'est tenue en octobre dans un climat de grogne. La veille de l'ouverture de l'assemblée, *La Presse* a publié une enquête mettant en lumière des pratiques controversées.

Notre dossier faisait état d'accusations de bureaucratie et de népotisme. Une lettre de deux pages, envoyée aux représentants du conseil en juin, reprochait à M. Kotaite de faire miroiter des postes bien rémunérés à des membres du conseil en échange de leur appui.

Notre enquête avait identifié plus de 12 membres du conseil qui avaient obtenu un poste de fonctionnaire à l'OACI à la fin de leur mandat politique. Le secrétaire général et les dirigeants de trois des cinq divisions sont d'anciens représentants de pays en développement au conseil, majoritaires dans cette instance de direction.

Par exemple, Agya Pal Singh a représenté l'Inde au conseil de 1999 à 2002. Le 6 septembre 2002, trois jours après la fin de son mandat, il était nommé directeur de l'administration et des services, l'une des cinq divisions du secrétariat général. Salaire initial : 245 000 \$ par année, avant impôts.

Sa fonction comporte tous les avantages prévus par les Nations unies : allocation pour les membres de la famille du fonctionnaire, subsides pour la scolarité des enfants, congés de maladie payés, protection sociale, voyages annuels dans le pays d'origine pour le fonctionnaire et sa famille, allocations de dépenses, etc.

Jusqu'à maintenant, c'est en vain que le Canada et d'autres pays industrialisés ont tenté d'imposer une période de battement de deux ans entre la fin du mandat d'un représentant au conseil et sa nomination à un poste de fonctionnaire. L'enquête de *La Presse* a secoué l'OACI, ont indiqué des sources cette semaine. Depuis sa parution, aucun représentant au conseil n'a obtenu de poste de fonctionnaire, alors que des nominations étaient prévues.

Les nations riches, qui contribuent le plus, ont aussi reproché à M. Kotaite l'augmentation du budget et le manque d'argent attribué à la lutte contre le terrorisme.

Le budget s'élève à environ 200 millions de dollars américains pour trois ans. Il est surtout supporté par les pays riches. En plus de participer aux dépenses de fonctionnement, le Canada paye 75 % du loyer du siège social de Montréal. Sa contribution totale dépasse les 20 millions par année, soit la plus haute de tous les pays.

Il a été impossible de parler à M. Kotaite, hier.

ÉVÉNEMENT

Honda

LA ROUTE VOUS ATTEND

0 versement avant 90 jours à l'achat

0 comptant en location

Berline Civic DX 2005

En location

198\$*

par mois/60 mois

0\$

dépôt de sécurité

Incluant 120 000 km
Transport et préparation inclus

Pour 20\$ de plus, obtenez la Civic Édition Spéciale comprenant :

- > Chaîne AM/FM avec lecteur CD
- > Déverrouillage sans clé des portes
- > Serrures électriques
- > Climatisation sans CFC



Berline LX-G illustrée



Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE [WWW.HONDA.CA](http://www.honda.ca) OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur le véhicule neuf 2005 mentionné ci-après. Période de location 60 mois. Berline Civic DX 5 vitesses (modèle ES1515PX). Pour le véhicule, est identifié : a) le paiement mensuel, b) le montant initial requis ou échange équivalent, c) le montant total au terme de la location. Berline Civic DX 5 vitesses (modèle ES1515PX) : a) 198 \$, b) 0 \$, c) 11 880 \$. Pour 20 \$ de plus par mois obtenez la Civic Édition Spéciale 5 vitesses (modèle ES1515SPX). Franchise de kilométrage de 120 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif. **Les récents diplômés universitaires ou collégiaux peuvent être admissibles au programme donnant droit à une allocation allant jusqu'à 750 \$ sur certains modèles.



PHOTO IVANOÏ DEMERS, ARCHIVES LA PRESSE ©
Jean Lapierre, lieutenant politique de Paul Martin au Québec, compare les travaux de la commission Gomery à un véritable « supplice » pour les libéraux fédéraux au Québec.

SCANDALE DES COMMANDITES

Onze entreprises poursuivies

JOËL-DENIS BELLAVANCE

LES AGENCES VISÉES

Voici la liste non exhaustive des agences et de leurs propriétaires ou actionnaires visés par la requête du gouvernement fédéral.

- > Groupaction Marketing inc. et son fondateur, Jean Brault
- > Communications Coffin et son président, Paul Coffin
- > Le Groupe Polygone Éditeurs inc., Malcolm Média inc. et leur président, Luc Lemay
- > Publicité Martin inc. et son actionnaire Jacques Paradis
- > Groupe Everest, Media I.D.A. Vision inc. et le fondateur Claude Boulay
- > Gosselin Communications stratégiques inc., Gosselin Relations publiques et leur président, Gilles-André Gosselin
- > La fleur Communications inc. et son fondateur, Jean Lafleur
- > Draft inc., une entreprise de Chicago qui s'est portée acquéreur de Groupe Everest et de Media I.D.A. Vision au début de 2004.

La GRC a déposé 18 chefs d'accusation de fraude totalisant 2 millions de dollars contre M. Coffin en septembre 2003. Quant à MM. Brault et Guité, les limiers ont déposé contre eux, en mai 2004, six chefs d'accusation de complot et de fraudes totalisant 1,96 million de dollars. Le procès de ces derniers doit commencer à Montréal en mai.

Enfin, M. Paradis a été accusé en octobre dernier d'avoir commis une fraude de 98 000 \$ en présentant de fausses factures au gouvernement canadien, en 1998, à l'occasion d'une commandite accordée aux Expos de Montréal.

Aux Communes, hier, le chef conservateur, Stephen Harper, n'a pu s'empêcher de faire un lien entre les témoignages dévastateurs des derniers jours et le moment choisi par le gouvernement pour tenter cette poursuite.

« On commence de plus en plus à savoir les faits. Les faits sont très négatifs pour le Parti libéral et maintenant ils veulent démontrer qu'ils ont l'intention d'agir. Tout cela démontre qu'ils savaient ce qui s'est passé depuis le début », a déclaré M. Harper.

Le Bloc québécois a quant à lui réclamé que le Parti libéral rembourse aux contribuables « l'argent sale » qu'il a obtenu des agences qui sont maintenant poursuivies.

« La différence de traitement réservé aux agences et au Parti libéral est bien étrange. D'un côté, on serre la vis aux agences et, dans le cas du Parti libéral, on attend, on étire, on traîne et l'on trouve plein de prétextes pour ne pas agir. Pourquoi le Parti libéral refuse-t-il de rembourser l'argent sale, alors que la preuve est toute claire ? » a lancé la députée bloquiste Pauline Picard aux Communes.

M^{me} Picard évalue à au moins 400 000 \$ la somme que le PLC devrait rembourser. Le ministre Jean Lapierre avait promis avant les dernières élections que son parti rembourserait « l'argent souillé » par les commandites. M. Lapierre a réitéré cette promesse cette semaine, mais il estime qu'il faut attendre le rapport définitif du commissaire Gomery avant que son parti remette quelque somme que ce soit. Son premier rapport est attendu en novembre.

Quatre personnes déjà accusées au criminel

Quatre des personnes visées par cette requête doivent déjà répondre d'accusations au criminel. Il s'agit de Paul Coffin, Jean Brault, Charles Guité et Jacques Paradis.

GAGNEZ

1 MILLION \$

EN ARGENT COMPTANT[†]

*Simplement en achetant
chez Brault & Martineau*

Un coupon de participation par tranche d'achat de 100 \$

50 FINALISTES seront conviés au prestigieux **GALA DU MILLION**, où sera dévoilé le nom du gagnant. Pensez-y! Jamais vous n'aurez autant de chances de devenir millionnaire!

*Alors... serez-vous
le prochain millionnaire?*

[†] Pour participer au concours, un achat minimum de 100\$ avant taxes est requis. Pour être déclaré finaliste, chaque participant devra avoir répondu correctement à une question d'habileté mathématique. Règlements et détails en magasin.

En collaboration avec



**AUCUN INTÉRÊT À PAYER JUSQU'EN
MARS 2008**

AVEC 36 VERSEMENTS ÉGAUX
SANS FRAIS NI INTÉRÊT* SUR LES MEUBLES, MATELAS,
ÉLECTROMÉNAGERS ET APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Whirlpool
Réfrigérateur 17,6 pi³
Tablettes ajustable en verre, réglage de la température à l'avant, bacs à fruits et à légumes à humidité contrôlée.
Livraison, ramassage et service gratuits.

21⁶⁴\$ /mois
ou **779 \$**
Après rabais sur facture de **60 \$**

HOTPOINT.
Réfrigérateur 17,9 pi³
Tablettes ajustables pleine largeur, bacs à légumes et à fruits, commandes de température à l'avant, condenseur Never Clean™.
Livraison, ramassage et service gratuits.

Rabais de 150 \$

489 \$
Rég. : 639 \$

Whirlpool
Cuisinière 30 po avec four autonettoyant
Surface de cuisson relevable, système perfectionné de gestion de la température AccuBake®, porte du four en verre trempé, très grand hublot.
Livraison, ramassage et service gratuits.

2497 \$ /mois
ou **899 \$**
Après rabais sur facture de **60 \$**

Lave-vaisselle encastrable
5 programmes, mise en marche différée, système de lavage à alimentation directe de 5 niveaux Power Clean™, système d'insonorisation Quiet Wash™, broyeur d'aliments durs.
Livraison et service gratuits.

Whirlpool

1719 \$ /mois
ou **619 \$**
Après rabais sur facture de **50 \$**

Whirlpool
Laveuse de grande capacité
7 programmes, 3 choix de température, 3 niveaux d'eau, cuve en porcelaine.

Sècheuse de 5,9 pi³
4 programmes, 3 choix de température, grande porte réversible, séchage automatique.
Livraison, ramassage et service gratuits.

2303 \$ /mois
ou **829 \$** La paire
Après rabais sur facture de **70 \$**

Gibson
Cuisinière de 30 po
Four à nettoyage facile, prise pour petit appareil, éclairage à l'intérieur du four.
Livraison, ramassage et service gratuits.

399 \$

HOTPOINT.
Lave-vaisselle encastrable
3 programmes, broyeur d'aliments, séchage avec ou sans chaleur, panier à ustensile de luxe.
Livraison et service gratuits.

Rabais de 70 \$

269 \$
Rég. : 339 \$

HOTPOINT.
Laveuse de super capacité
7 programmes, 3 niveaux d'eau, système d'équilibrage automatique.
Livraison, ramassage et service gratuits.

349 \$

BRAULT & MARTINEAU

10 GRANDS MAGASINS

Une entreprise de chez nous, pour vous!
www.braultetmartineau.com

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h • Dimanche 10h à 17h

LIVRAISON GRATUITE DANS UN RAYON DE 200 KM* *Conditions en magasin.

BROSSARD Tél. : (450) 619-6777 • 9500, boul. Taschereau (coin boul. Rivard)
KIRKLAND Tél. : (514) 697-9228 • 16 975, route Transcanadienne (sortie 50 de la Transcanadienne)
LAVAL Tél. : (450) 682-2516 • 500, boul. Le Corbusier (coin boul. de la Concorde)
ROCK FOREST Tél. : (819) 562-4242 • 1 800 267-4240 • 4275, boul. Bourque (coin rue Grégoire)
SAINT-LÉONARD Tél. : (514) 254-9455 • 6700, rue Jean-Talon Est (près des Galeries d'Anjou)

GATINEAU Tél. : (819) 561-5007 • 1 877 755-2555 • 500, boul. de la Gaspé (face aux Promenades de l'Outaouais)
LASALLE Tél. : (514) 364-6110 • 7272, boul. Newman (près du Carrefour Angrignon)
REPENTIGNY Tél. : (450) 470-0815 • 145, rue de Lafayette (près du boul. Brien)
SAINT-HUBERT Tél. : (450) 676-1911 • 1351, boul. des Promenades (près des Promenades Saint-Bruno)
SAINTE-THÉRÈSE Tél. : (450) 430-0555 • 125, boul. Desjardins Est (coin boul. Curé-Labelle)

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 13 mars 2005. Quantité limitée sur certains articles. *Achat minimum requis de 299\$ avant taxes pour les appareils électroniques et de 499\$ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers. Ne payez que les taxes de vente au moment de l'achat. Sujet à l'approbation du crédit. Le montant de votre achat sera réparti en 36 versements égaux, sans frais, ni intérêt débutant le mois suivant votre achat. Conditions en magasin. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Centres de liquidation (C.D.L.).

Monique Gagnon-Tremblay souhaite fermer la porte aux musulmans intégristes

La suggestion de la ministre embarrasse même sa collègue de l'Immigration

AGNÈS GRUDA

Peut-on empêcher des musulmans intégristes d'immigrer au pays ? C'est ce que souhaite la ministre des Relations internationales du Québec, Monique Gagnon-Tremblay. Mais sa suggestion a semé consternation et scepticisme, y compris chez sa propre collègue Lise Thériault, ministre de l'Immigration, qui a jugé l'idée impraticable.

Le Québec devrait fermer ses portes aux « éléments radicaux ayant l'intention de ne pas respecter nos lois et nos valeurs », a dit M^{me} Gagnon-Tremblay lors d'un entretien avec *La Presse* hier.

La veille, cette ancienne ministre de l'Immigration avait participé à une conférence de parlementaires au cours de laquelle la députée Fatima Houda-Pépin a fait une mise en garde contre les pressions réclamant l'instaura-

tion de lois islamiques en Occident.

Touchée par ses arguments, la ministre Gagnon-Tremblay a alors suggéré que le Québec revienne son contrat social avec les immigrants de manière à écarter ceux qui « ne respectent pas les droits des femmes ou n'importe quel droit inscrit dans notre Code civil », selon ses propos, cités par *The Gazette*.

« Les immigrants qui veulent changer nos valeurs n'ont qu'à aller ailleurs », a dit la ministre Gagnon-Tremblay hier, lorsque *La Presse* a voulu lui faire préciser sa pensée.

Mais l'actuelle ministre de l'Immigration, Lise Thériault, ne voit pas comment mettre ces idées en pratique. Les immigrants sélectionnés par le Québec sont choisis en fonction d'une grille où l'on tient compte de critères tels que leurs connaissances linguisti-

ques, leur formation ou leur expérience de travail, a-t-elle fait valoir. « Sur quoi pourrait-on se baser pour savoir si un candidat est un islamiste radical ? » se demande-t-elle, ajoutant que ce genre de critère risquerait de créer un élément de discrimination dans la politique d'immigration.

L'idée de distinguer entre les « bons » et les « mauvais » musulmans est irréalisable, renchérit Patrice Brunet, président de l'Association québécoise des avocats en droit de l'immigration. En allant dans cette direction, le gouvernement s'aventurerait selon lui sur un terrain dangereux. « De toute façon, les candidats à l'immigration donneront les réponses qui les favorisent pour montrer qu'ils veulent s'intégrer. On le voit déjà avec des musulmans qui ne mettent pas le voile lors d'une entrevue de sélection

mais le portent une fois arrivées au Québec », dit-il.

Le danger, c'est que la suspicion rejaillirait forcément sur tous les musulmans, déjà passablement ébranlés par l'onde de choc du 11 septembre 2001.

Introduire des critères de croyances religieuses dans la sélection des immigrants équivaldrait à « punir des gens à cause de leur foi », s'est indigné hier le président du Conseil musulman de Montréal, Salam Elmenyawwi. « À partir de là, n'importe quel fonctionnaire pourrait refuser l'entrée au pays à un croyant qui prie », a-t-il dit, ajoutant que les propos de M^{me} Gagnon-Tremblay étaient « très, très graves ».

Le Conseil musulman de Montréal voudrait établir au Québec des tribunaux islamiques administrant des divorces et des mariages en suivant les préceptes de la loi coranique. Mais jusqu'à main-

tenant Québec lui a opposé une fin de non-recevoir.

En revanche, l'Ontario pourrait bientôt autoriser un tribunal islamique qui rendrait des décisions arbitrales en matière de droit familial. C'est la recommandation qu'a faite l'ancienne procureure générale Marion Boyd dans un rapport remis en décembre.

Une telle décision pourrait créer un fâcheux précédent au Canada, craint Monique Gagnon-Tremblay. Selon Fatima Houda-Pépin, ce serait aussi un message très réconfortant pour tous les islamistes de la planète, qui ne se gêneraient pas pour s'en servir afin de faire avancer leurs revendications.

Pour Fatima Houda-Pépin, le tribunal d'arbitrage ontarien n'est de toute façon qu'un premier pas. « La charia touche le Code civil, les lois criminelles et le mode de gouvernance. L'enjeu, c'est le contrôle sur la communauté et le contrôle de nos institutions. Si on met un seul doigt dans cet engrenage, c'est tout le corps qui va y passer », plaide-t-elle.

Elle-même musulmane, M^{me} Houda-Pépin réunira la semaine prochaine un groupe de députés cherchant des moyens de réagir aux pressions que l'islam intégriste exerce sur le Québec et le Canada.

Le ministère de l'Éducation a pris du poids

STÉPHANE PAQUET

Alors que le ministre Jean-Marc Fournier gratte les fonds de tiroirs pour tenter d'accommoder les étudiants en grève, le nombre de fonctionnaires à son ministère n'a cessé d'augmenter, une hausse de 16 % en cinq ans.

Selon des données fournies par le Conseil du Trésor, le ministère de l'Éducation a crû de 226 fonctionnaires (des « équivalents temps complet », ou ETC dans le jargon) entre 1998-1999 et 2003-20004, la dernière année pour laquelle des chiffres comparables existent.

Ainsi, ils étaient 1601 ETC au 31 mars dernier, contre 1375 cinq ans plus tôt. Ces chiffres incluent les fonctionnaires du Ministère et ceux qui gèrent le programme d'aide financière aux études, au coeur des revendications étudiantes.

La masse salariale de ce personnel administratif a évidemment aussi augmenté. Elle est passée de 68,8 millions en 1998-1999 à 85,4 millions cinq ans plus tard, soit une hausse de 16,6 millions.



Le printemps s'annonce superbe à la Baie, rue sainte-Catherine O.! Découvrez la beauté et la mode sous toutes ses facettes!



Grand défilé de mode printanier

Le vendredi 18 mars, 12 h 30 (MODE POUR ELLE)

Le designer québécois Jean Airoldi vous attend pour vous présenter l'événement mode montréalais de la saison à la Baie.

Les experts de la mode féminine de renom seront sur place.

Offre exclusive : à l'achat d'un produit parfumé Dior, vous recevrez un bracelet griffé Dior Addict.

Le 18 mars à la Baie, rue Sainte-Catherine O. seulement.



Rendez-vous beauté et style

Le mercredi 23 mars, 11 h à 21 h (COSMÉTIQUES, PARFUMS ET BIJOUX)

- Laissez-vous charmer par les doux effluves des créations florales inspirées des fraîches fragrances de la saison : Be Delicious de DKNY; Cinéma de Yves Saint Laurent; Gucci Envy Me; Touch of Pink de Lacoste; Lauren Style; Narciso Rodriguez for Her; Paris Hilton; Rockin' Rio de Escada
- Primes avec achat exclusives, rafraîchissements et animation

Billet : 10 \$ (Un montant de 2 \$ par billet sera remis à *Belle et bien dans sa peau*). Un montant de 8 \$ sera déduit de tout achat de 25 \$ (avant les taxes) aux rayons des parfums, cosmétiques et bijoux durant la journée du 23 mars seulement.

la **Baie** encore plus

R.S.V.P. au (514) 281-4985. Obtenez des renseignements au www.labaie.com/evenementsspeciaux. Les dates et les heures peuvent être modifiées et les événements peuvent être annulés sans préavis.

ACTUEL SANTÉ
AUX P'TITS SOINS...
Tous les dimanches dans **LA PRESSE**

WELCOME TO Fabulous LAS VEGAS NEVADA

INCLUT VOLS, HÔTEL ET TAXES

À PARTIR DE **499\$**

Vols directs de Montréal

| | |
|---|---|
| BEST WESTERN MARDI GRAS 499\$ 2 1/2 étoiles, 4 nuits, vols et hôtel Départ le 27 mars. | PLAZA LAS VEGAS 599\$ 3 étoiles, 3 nuits, vols et hôtel Départ le 31 mars. |
| TUSCANY SUITES & CASINO 699\$ 4 étoiles, 3 nuits, vols et hôtel Départ le 24 mars. | EXCALIBUR RESORT HOTEL & CASINO 699\$ 3 1/2 étoiles, 4 nuits, vols et hôtel Départ le 20 mars. |
| PLAZA LAS VEGAS 879\$ 3 étoiles, 7 nuits, vols et hôtel Départ le 20 mars. | VOL SEULEMENT À PARTIR DE 299\$ aller et retour 3, 4, ou 7 nuits |

GoTravelDirect.com
(514) 849-3344 • 303, rue Émery
GO TRAVEL DIRECT

10 % de rabais sur vos achats* de la journée dans les magasins de la famille Hbc, à l'ouverture d'un compte Hbc.
*Sur approbation de cr. dit seulement. Des exceptions s'appliquent. Pr. cisions aupr s'd un associ .

POLITIQUE

Faut-il se réjouir ou s'inquiéter des statistiques sur l'emploi ?

GILLES NORMAND

QUÉBEC — Il y a plus d'une façon de lire, ou plutôt de comprendre les diverses statistiques compilées ici et là.

Ainsi, les plus récentes données de Statistique Canada sur l'emploi au mois de février réjouissent la ministre québécoise de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Michelle Courchesne, mais elles inquiètent le député de Rousseau et porte-parole de l'opposition officielle en matière d'économie et de finances, François Legault.

Pour M^{me} Courchesne, qui prend en compte une baisse du taux de chômage de 8,4 % à 8 % au Québec, « les récentes données indiquent que le Québec continue de bien performer sur le plan économique et ce, malgré une légère diminution de 2400 emplois ».

La ministre estime que, avec une baisse du nombre de chômeurs de l'ordre de 17 000 par rapport au mois de janvier 2005, la situation de l'emploi au Québec est demeurée stable.

Elle fait observer que plus de 60 000 emplois ont été créés au

Québec en un an, comparativement à 50 000 en Ontario, dont l'économie est plus importante que celle du Québec.

Son vis-à-vis, le péquiste François Legault, voit les choses autrement. Sa lecture des statistiques lui indique que le Québec a perdu 20 200 emplois à temps plein, tandis que 21 300 personnes ont cessé de chercher activement un emploi.

« Depuis cinq mois, il ne s'est créé aucun nouvel emploi au Québec, alors qu'il s'en est créé près de 40 000 au Canada. La baisse du taux de chômage est illusoire et

masque une détérioration du marché du travail et de la confiance des chercheurs d'emploi. Le gouvernement Charest devrait s'inquiéter de cette situation », estime M. Legault. Il rappelle qu'en 2002 le Québec a créé plus de 35 % des emplois au Canada, alors qu'en 2003-2004 on y comptait un peu moins de 18 % des nouveaux emplois au Canada.

M. Legault ajoute que, toujours selon Statistique Canada, « le Québec n'obtiendra, cette année, que 15 % des investissements privés non résidentiels, soit la plus petite part jamais enregistrée », ce qu'il attribue au « laisser-aller du gouvernement Charest ».

La ministre Courchesne, elle, croit que le gouvernement du Québec et tous ses partenaires « doivent poursuivre leurs efforts conjoints pour favoriser la participation du plus grand nombre de travailleurs au marché du travail, afin de créer de la richesse au Québec ».

Jean Charest souhaite rencontrer Hillary Clinton à Washington

JOCELYNE RICHER
PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Le premier ministre Jean Charest fait des démarches en vue d'avoir un tête-à-tête avec la sénatrice de l'État de New York, Hillary Clinton, pendant la visite officielle qui le conduira à Washington, en avril, a appris la *Presse Canadienne*, hier.

Cette visite aura un caractère peu commun puisque c'est la première fois depuis plus d'une décennie qu'un premier ministre du Québec se rend dans la capitale américaine.

Daniel Johnson s'y était rendu brièvement en avril 1994, en pleine période préélectorale, soit cinq mois avant de céder le pouvoir à Jacques Parizeau. Mais il faut remonter jusqu'à Robert Bourassa et René Lévesque pour voir un premier ministre du Québec faire une visite officielle en bonne et due forme à Washington.

La rencontre avec la femme de l'ex-président Bill Clinton — elle-même éventuelle candidate à l'investiture démocrate à la prochaine élection présidentielle — n'est pas confirmée, mais elle constituerait certainement un des temps forts de la visite du premier ministre Charest, histoire de ne pas passer inaperçu en sol américain.

Au cours de cette visite, qui s'échelonne du 17 au 19 avril, le premier ministre Charest espère faire progresser la cause du Québec auprès des Américains, tant sur le plan politique qu'économique, a-t-on appris de diverses sources.

Plusieurs demandes de rencontres à divers niveaux de l'appareil administratif et politique ont été formulées et on attend toujours des confirmations. Il faut dire que la présence du premier ministre d'une province dans la capitale du pays voisin complique les préparatifs. Toutes les demandes de rencontre doivent passer par l'ambassade canadienne, ce qui retarde le processus.

Le Québec n'a même pas de délégation générale à Washington, où il dispose par contre d'un bureau qui relève de la délégation générale à New York.

Il s'agira de la septième visite de M. Charest en sol américain en moins de deux ans, ce qui semble démontrer à la fois son intérêt pour nos voisins du Sud et sa ferme intention de s'illustrer sur la scène internationale.

Parmi les personnes qu'il souhaite rencontrer figurent le secrétaire du Homeland Security et des secrétaires d'État chargés de secteurs d'intérêt pour le Québec, comme l'énergie, et des membres du Congrès représentant des États limitrophes du Québec.

Il était censé rencontrer le gouverneur de la Virginie, mais ce dernier n'était pas disponible.

Par contre, il aura l'occasion d'échanger avec le nouvel ambassadeur du Canada à Washington, l'ex-premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna.

Jusqu'à maintenant, on indique que la collaboration avec l'ambassade pour la préparation de la visite est bonne.

Au cours d'un déjeuner-causerie, M. Charest prononcera une allocution devant une centaine de membres d'un groupe de réflexion politique, le Woodrow Wilson Center, un peu comme il l'avait fait, en février, dans l'État de New York, quand il s'était adressé aux membres de The American Assembly.

Alors que plus de 80 % de nos échanges commerciaux vont vers les États-Unis, la mission comportera aussi un volet économique.

M. Charest sera accompagné du ministre du Développement économique, de l'Exportation et de l'Innovation, Claude Béchar, qui doit rencontrer des investisseurs potentiels. Un déjeuner-causerie devant des gens d'affaires de Virginie est aussi à l'horaire.

L'ÉVÉNEMENT SPORT
d'InfinitiBerline G35 à partir de 39 900 \$[†]G35 coupé à partir de 45 900 \$[†]FX à partir de 53 000 \$[†]- du 1^{er} au 31 mars -

POUR UNE DURÉE LIMITÉE, TAUX DE LOCATION DE 4,5 % SUR
TOUTES LES BERLINES G35, G35 COUPÉ, ET FX 2005*.

Glissez-vous derrière le volant d'une Infiniti et accrochez-vous ! Mettez à l'épreuve les 280 fougueux chevaux de la G35 coupé ou de la berline sport. Vous voulez encore plus de puissance ? Allez-y pour le nouvel ensemble sport avec boîte manuelle à 6 rapports et ses incroyables 298 chevaux ou montez à bord de l'avant-gardiste et luxueusement équipé FX à traction intégrale. Tous ces modèles aux designs performants sont offerts à des prix tout aussi performants. Rendez-vous chez votre concessionnaire Infiniti dès aujourd'hui. Infiniti.ca

Offre de Location Privilage

Location à **4,5%***

- LOCATION DE 39 MOIS
- 24 000 km alloués annuellement
- Aucun dépôt de sécurité
- Faibles frais de kilométrage additionnel



INFINITI.

Infiniti de Brossard

9005, boul. Taschereau
Brossard (Québec)
(450) 445-5799

Infiniti Laval

305, boul. Saint-Martin Est
Laval (Québec)
(514) 382-8550

Meridien Infiniti

4000, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec)
(514) 731-7977

Spinelli Infiniti

345, boul. Brunswick
Pointe-Claire (Québec)
(514) 697-5222

*TAUX DE FINANCEMENT À LA LOCATION POUR UN TEMPS LIMITÉ offert sur tous les modèles berline G35, G35 coupé et FX et uniquement auprès des Services financiers Infiniti, sujets à l'approbation de crédit. Exemple de location d'une berline G35 2005 (G4TG75 AA00)/G35 coupé 2005 (G2TG75 AA00)/FX35 2005 (F6SG75 AA00) : mensualités de 369 \$/469 \$/569 \$ pour une location de 39 mois à un taux de location de 4,5 %. Comptant de 7858 \$/7858 \$ ou échange équivalent et première mensualité requis à la livraison. Aucun dépôt de sécurité. Total des frais de location : 22 249 \$/26 149 \$/30 049 \$ comprenant les frais de transport et de préparation (1267 \$/1274 \$/1280 \$). 78 000 km alloués, kilométrage additionnel à 0,15 \$ du km (0,10 \$ du km si une entente est conclue au début de la location). Des offres ne requérant aucune mise de fonds initiale sont aussi disponibles. Taxes, immatriculation, assurance, obligations sur pneus neufs, frais d'enregistrement RDPRM en sus. †PDFS pour la berline G35 2005/ la G35 coupé 2005/ le FX35 2005 à partir de 39 900 \$/45 900 \$/53 000 \$. Taxes, immatriculation, assurance, obligations sur pneus neufs, frais d'enregistrement RDPRM, frais de transport et de pré-livraison en sus. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Voyez votre concessionnaire Infiniti le plus près pour connaître tous les détails.

3297156A

NOUVEAU!
LE LIT CELEBRITY

La beauté intérieure

La qualité de sommeil dont vous avez toujours rêvé!

| MATELAS | BASE |
|----------------------------------|-------------------------------|
| Absorbe le poids et le mouvement | Une surface anti-dérapante |
| Sensible à la température | Sommier d'une pièce Semi-Flex |
| Antibactérien | Typar sur toute la surface |
| Antiallergène | Rembourrage isolant |

GARANTIE LIMITÉE DE 20 ANS

NOS PRIX SONT IMBATTABLES ! COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCUS !

Centre Rockland (Montréal) 514.341.7810 • Promenades de La Cathédrale (centre-ville) • Galeries Laval (Laval) • Place Portobello (Brossard)

Consultez nos experts en MATELAS Tempur !

www.linenchest.com

Les produits Tempur sont vendus dans plus de 50 pays et sont recommandés par plus de 25 000 cliniques du sommeil et professionnels de la santé.



SUPER
CONFORTABLE
COUVRE-
OREILLER DE
CACHEMIRE

Ottawa pressé d'enquêter en Haïti

JOONEED KHAN

Le Canada doit exiger la libération immédiate des détenus politiques en Haïti, comme l'a réclamé l'ONU, et entreprendre le décompte exhaustif des victimes des violences qui y déferlent depuis le renversement du président Jean-Bertrand Aristide en février 2004.

Une délégation ayant rencontré jeudi à Ottawa Denis Coderre, conseiller spécial du premier ministre Paul Martin sur Haïti, a formulé ces demandes hier lors d'une conférence de presse à Montréal.

« La situation est d'une extrême gravité après les événements du 1^{er} décembre 2004 et du 19 février 2005 au Pénitencier national, et la vie des détenus d'opinion incarcérés depuis des mois sans procès a été menacée en trois occasions », écrit Ronald Saint-Jean, du Groupe de défense des droits des prisonniers politiques (GDP) en Haïti, dans une lettre ouverte adressée hier au premier ministre du Canada.

Le 1^{er} décembre 2004, « plusieurs douzaines » de détenus ont été tués dans ce que le gouvernement intérimaire du premier ministre Gérard Latortue a décrit comme « une mutinerie », a rappelé Brian Concannon, de l'Institute for Justice and Democracy in Haiti (IJD), et membre de la délégation. « Aucune enquête n'a été instituée », a-t-il souligné.

Et le 19 février 2005 a eu lieu une étrange « tentative d'évasion » au terme de laquelle le premier ministre déchu, Yvon Neptune, et le ministre Jocelerme

Denis Coderre répond

« En ce qui concerne l'impunité, la position du Canada est claire : c'est la tolérance zéro, tout comme le Canada appelle constamment au respect des droits de l'homme en Haïti », a déclaré Denis Coderre à *La Presse* lors d'une conversation téléphonique.

« Je viens d'apprendre qu'Yvon Neptune n'est plus en prison mais à l'hôpital de l'ONU », a-t-il confié, soulignant toutefois qu'il n'était pas libéré en raison du processus judiciaire en cours. « Pour ce qui est de compter les

vention d'Ottawa en Haïti, M. Coderre a rejeté les enquêtes sur l'ampleur de la répression, comme celle menée en novembre par l'avocat Thomas Griffin pour l'Université de Miami. Il a affirmé que, selon ses informations, « la situation est meilleure aujourd'hui qu'elle ne l'était avant le départ d'Aristide ». Il a aussi affirmé que le Canada « maintient le cap sur les élections prévues pour la fin de 2005 ».

Les fonds de l'ACDI

Pour Lovinsky Pierre-Antoine, animateur de l'ONG Fondation du 30 septembre (date du premier putsch contre Aristide, en 1991) réfugié aux États-Unis depuis février 2004, il s'agit de « mettre le gouvernement canadien face à ses responsabilités ».

« Le Canada finance la répression en Haïti. Plus de 10 000 personnes ont été assassinées depuis le 28 février 2004. Le carnage doit cesser », a-t-il affirmé.

Dans sa lettre à M. Martin, le GDP souligne que Neptune, alors

premier ministre en exercice, fut arrêté sur la base d'une accusation de « génocide » lancée en mars 2004 par une ONG, la National Coalition on Haitian Rights (NCHR), qui, a-t-il dit, a été financée par le Canada par l'entremise de l'ACDI.

La porte-parole du NPD sur les Affaires étrangères, Alexa McDounough, a elle aussi demandé hier au Canada d'enquêter sur les violations des droits de la personne en Haïti. Elle a souligné que « les Canadiens veulent être certains que les fonds accordés par l'ACDI sont utilisés à bon escient » et « comprendre le rôle d'employés du gouvernement du Canada qui, semble-t-il, travaillent au sein du gouvernement provisoire d'Haïti ».

La veille, les 15 membres du Conseil de sécurité de l'ONU avaient enjoint au régime Latortue de sévir contre les violations des droits de la personne et de libérer les détenus politiques.

Le bureau de M. Latortue a rejeté hier cet appel, affirmant que le gouvernement « respecte la démocratie et les droits humains ».

Vietnam: l'agent orange américain agit encore après 30 ans

AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS – Trente ans après la fin de la guerre du Vietnam, les herbicides à forte teneur en dioxine déversés par l'armée américaine, et notamment l'agent orange, continuent de polluer les sols et les aliments et de nuire à la santé des Vietnamiens, selon des experts réunis hier à Paris.

Entre 1961 et 1971, l'armée américaine a répandu plus de 100 000 tonnes de produits chimiques toxiques, faisant de ce conflit « la plus grande guerre chimique que le monde ait connue », a déclaré M. Tran Xuan Thu, vice-président de l'Association vietnamienne des victimes de l'agent orange.

Au total, 80 millions de litres d'herbicides, principalement l'agent orange, ont été répandus sur le quart de la superficie du Vietnam du Sud, selon l'environmentaliste Vo Quy (Université nationale du Vietnam).

« Entre 2,1 et 4,8 millions de personnes » ont été exposées à ces produits, a souligné M. Tran, précisant que la quantité cumulée de dioxine pourrait atteindre « jusqu'à 600 kg ».

Destinés à détruire la forêt tropicale, qui servait de camouflage aux combattants communistes, ces herbicides continuent de polluer, a-t-il déclaré lors de la conférence organisée par l'Association d'amitié franco-vietnamienne. La dioxine, l'un des plus dangereux polluants chimiques, peut pénétrer jusqu'à 2,5 mètres en profondeur dans le sol et rester active pendant plus de 20 ans, a précisé M. Tran.

Cancers, déficits immunologiques, malformations congénitales, fausses couches, atteintes du système nerveux, chloracné sont fréquemment cités comme conséquences de l'exposition à la dioxine, mais les études vietnamiennes ne sont que rarement publiées dans les revues scientifiques internationales.

Vieillesse

AGENCE FRANCE-PRESSE

LONDRES – Les ministres de l'Emploi du G8 se sont réunis jeudi et hier à Londres pour discuter de la nécessité d'employer plus longtemps la population vieillissante des huit pays les plus industrialisés, selon un communiqué publié par le gouvernement britannique. La part des plus de 65 ans dans la population britannique va passer de 16 % en 2005 à près de 20 % en 2025. Elle devrait passer de 20 à 29 % au Japon pendant la même période, de près de 19 % à 24 % en Allemagne et de 17 % à près de 23 % en France, dit le texte.

OCCUPATION ÉTÉ 2005

As-tu VU

la piscine suspendue ?



Au neuvième étage, la piscine suspendue, une terrasse ensoleillée et un centre de conditionnement physique vous invitent au paradis. De toutes les fenêtres, la vue est céleste et ne sera jamais obstruée. Plafonds élevés, matériaux nobles comme le marbre, le granite et les bois exotiques vous offrent un confort divin.

La Vie au 9e Ciel
Au 333 Sherbrooke.

Aucune autre adresse à Montréal ne vous en fait voir autant.

1 000 p.c. à partir de 306,172 \$*

3 | 3 | 3
SHERBROOKE

WWW.333SHERBROOKE.COM 1.888.333.7770 514.849.5958

*Selon l'inventaire, plus taxes.

MONDE

LE TOUR DU GLOBE

GAZA

Aide du Caire

Israël, après des mois d'hésitation, semblait hier disposé à confier à l'Égypte une zone tampon frontalière dans la bande de Gaza, ouvrant la voie à un retrait total de son armée dans le cadre du plan de désengagement du premier ministre Ariel Sharon. Selon des sources militaires israéliennes, « un accord de principe » sur le déploiement d'une force égyptienne de 750 hommes le long des huit kilomètres de la zone tampon, dite du « couloir de Philadelphie », a été conclu jeudi à Charm el-Cheikh, en Égypte, entre le président égyptien, Hosni Moubarak, et le ministre israélien de la Défense, Shaoul Mofaz. AFP

MEXIQUE

Washington inquiète

Le Mexique, dont de nombreux ressortissants sont jugés ou emprisonnés aux États-Unis, est inquiet après le retrait de Washington d'un protocole de la convention de Vienne qui empêchera la Cour internationale de justice (CIJ) de s'immiscer dans le fonctionnement de la justice américaine. Lors d'une visite à Mexico jeudi, la secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice, a tenu à rassurer les autorités mexicaines en confirmant que la justice américaine réexaminerait le dossier d'accusation de 51 Mexicains condamnés à mort. Mexico avait porté plainte contre Washington et obtenu en mars 2004 que la CIJ condamne les États-Unis à réexaminer ces cas de condamnés à mort qui n'avaient pas été informés en temps voulu de leurs droits à une assistance consulaire. Le consulat mexicain n'avait pas été alerté comme il aurait dû l'être. AFP

NASA

Nouveau patron

Michael Griffin, qui a été nommé hier patron de la NASA, est un spécialiste de l'espace, actuellement responsable du département des études spatiales au Laboratoire de physique appliquée de l'université Johns Hopkins (Maryland). Michael Griffin, 55 ans, a travaillé par le passé comme ingénieur en chef et administrateur associé pour l'exploration à la NASA et comme adjoint de la division technologies de l'agence spatiale pour l'initiative de défense stratégique (IDS) lancée par l'ex-président américain Ronald Reagan. Il avait auparavant participé à de nombreuses missions spatiales au Laboratoire de physique appliquée de Johns Hopkins, au Jet Propulsion Laboratory de la NASA et, dans l'industrie, à Orbital Sciences Corporation. AFP

KOSOVO

Explosion

Une personne a été blessée hier à la suite d'une violente explosion survenue près de la Mission des Nations unies au Kosovo, située à Pristina, la capitale de cette province du sud de la Serbie, a annoncé Refki Morina, un porte-parole de la police locale. Selon lui, cette explosion d'origine inconnue n'aurait pas été dirigée contre la Mission de l'ONU au Kosovo (Minuk). Les forces de la Minuk et la police locale, a-t-il ajouté, ont bloqué le centre de Pristina. Cet incident survient juste après la démission, le 8 mars, du premier ministre du Kosovo, Ramush Haradinaj, 35 ans, inculpé pour persécutions, meurtres et viols contre des civils serbes, roms et albanais par le Tribunal pénal international (TPI) pour l'ex-Yougoslavie. AFP

JEAN-PAUL II

Un cadeau

Un sommet de la chaîne italienne des Appennins près de l'Aquila (centre) sera baptisé du nom de Jean-Paul II le 18 mai prochain, jour de l'anniversaire du pape, a-t-on appris auprès du comité promoteur hier. Le pape a fait plusieurs excursions dans ce massif situé à moins de deux heures de route de Rome. AFP

L'Espagne revit en silence la terreur du 11 mars 2004

AGENCE FRANCE-PRESSE

MADRID – L'Espagne s'est figée hier dans le souvenir silencieux des victimes des attentats islamistes du 11 mars 2004, la pire tragédie terroriste de son histoire.

Nul discours n'a marqué les deux temps forts des célébrations de la journée, conformément au vœu de l'association des victimes, qui avait demandé « le silence » pour répondre au fracas des bombes.

La journée, radieuse sur Madrid, avait commencé au rythme des cloches des 650 lieux de culte catholique qui ont sonné pendant cinq minutes à l'unisson, à partir de 7 h 37, à la mémoire des 191 morts et 1900 blessés des attentats commis à ce moment précis, il y a exactement un an.

C'est aussi le rite catholique qui a conclu ce jour de deuil, au cours d'une messe à la cathédrale de Madrid où le cardinal Antonio Maria

Rouco Varela a évoqué le souvenir des « attentats horribles qui ont ébranlé la conscience de notre ville et du monde ».

Lors des funérailles d'État le 24 mars 2004 dans cette cathédrale, les représentants des religions minoritaires en Espagne avaient manifesté leur « profond malaise » devant cette célébration exclusivement catholique, au nom des victimes d'autres confessions, athées ou agnostiques.

À l'heure où a explosé la première des 10 bombes qui ont éventré quatre trains de banlieue qui amenaient ouvriers, employés et étudiants de 13 nationalités vers Madrid, des rassemblements spontanés se sont formés au quatre lieux des explosions.

À midi, cinq minutes de silence ont marqué le deuil de tout le pays.

Le roi d'Espagne, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, le roi du Maroc et la vingtaine de chefs

d'État ou de gouvernement qui ont participé à la Conférence sur le terrorisme et la démocratie clôturée jeudi à Madrid se sont rassemblés pour un hommage dans le parc madrilène du Retiro.

À l'Audience nationale, où devaient comparaître d'ici quelques mois 74 islamistes présumés soupçonnés d'implication dans les attentats, les juges, avocats et employés se sont figés dans le silence.

Des millions d'Espagnols se sont immobilisés en pleine rue, comme sur la grande avenue de la Castellana à Madrid, où les employés sont sortis des bureaux pour se masser sur les trottoirs, tandis que d'autres quittaient leur voiture pour se joindre à l'hommage silencieux.

À la gare madrilène d'Atocha, « épicerie » du massacre, les passagers se sont immobilisés sur les quais ou les escaliers, tandis que les trains étaient arrêtés pour cinq minutes sur tout le réseau national.

« Le monde pleure les victimes de Madrid », a dit Kofi Annan, qui a proposé jeudi dans la capitale espagnole une stratégie globale respectueuse « des droits de l'homme et de la primauté du droit » face au terrorisme.

Les musulmans d'Espagne ont prié hier pour les victimes des attentats et la Commission islamique d'Espagne a lancé une fatwa décrétant « hors de l'islam Oussama ben Laden, Al-Qaeda et tous ceux qui prétendent justifier le terrorisme en se fondant sur le Coran sacré ».

L'onde de choc des attentats du 11 mars 2004, dans ce pays aux prises depuis 36 ans avec le terrorisme de l'organisation séparatiste basque de l'ETA, s'était propagée jusqu'aux urnes, où quatre jours plus tard, après des manifestations massives demandant « la vérité », les socialistes de José Luis Rodríguez Zapatero avaient remporté une victoire inattendue aux législatives.



Des voyageurs attendaient l'arrivée de leur train hier à la gare d'Atocha, « épicerie » des attentats du 11 mars 2004 orchestrés par le groupe terroriste Al-Qaeda. PHOTO SUSANA VERA, REUTERS

La Commission pour l'Afrique presse les pays riches d'aider le Continent noir

MARC THIBODEAU

Les pays riches de la planète doivent faire plus, tant au plan économique que politique, pour aider de larges pans de l'Afrique à sortir du marasme et mettre fin aux souffrances de millions de personnes frappées par les conflits, la maladie et la faim.

Dans un volumineux rapport de 400 pages, la Commission pour l'Afrique, lancée en 2004 par le premier ministre britannique, Tony Blair, demande que l'aide annuelle à l'Afrique soit majorée de 50 milliards de dollars d'ici 2015. La moitié de cette hausse devrait être obtenue d'ici 2010 et les sommes rendues disponibles encore plus tôt par une campagne de financement sur le marché obligataire.

Les 17 commissaires à l'origine du document, y compris M. Blair lui-même, le ministre canadien des Finances, Ralph Goodale, et une majorité de représentants africains, plaident par ailleurs pour l'abolition de la dette des pays les plus pauvres, la révision des pratiques tarifaires protégeant les pays industrialisés et des mesures pour lutter contre la corruption.

« Le contraste entre les vies de ceux qui vivent dans les pays riches et les personnes pauvres en Afrique est le plus grand scandale de notre temps », déplore le docu-

ment, qui rappelle les changements préoccupants des indicateurs socioéconomiques dans un grand nombre de pays subsahariens.

Les auteurs, qui disent avoir voulu faire preuve d'une « criante honnêteté », fustigent l'action des pays colonisateurs, la pléthore de régimes dictatoriaux qui ont suivi leur indépendance et le caractère intéressé de l'aide des pays riches au continent.

« Le contraste entre les vies de ceux qui vivent dans les pays riches et les personnes pauvres en Afrique est le plus grand scandale de notre temps », déplore le document.

« Une trop grande partie de l'histoire de l'engagement des pays industrialisés en Afrique est une histoire misérable de promesses brisées », note le document, qui présente une série de mesures pour consolider les institutions politiques des pays de la région, réduire les risques de conflit et soutenir la croissance économique.

M. Blair, qui présentait hier les conclusions de la commission à Londres, a indiqué qu'il « ferait de son mieux » pour faire en sorte que les recommandations du rapport soient effectivement mises en oeuvre.

Selon le quotidien britannique *The Guardian*, il a dit craindre le jugement des générations futures en soulignant qu'elles pourront demander, en cas d'échec, comment « des gens aussi riches et aussi conscients de cette souffrance ont pu détourner leur regard et s'occuper à d'autres tâches ».

Il ne s'agit pas du premier effort d'envergure pour améliorer la situation en Afrique, prévient le rap-

port, qui a immédiatement suscité des mises en garde tant de la classe politique que des ONG.

« Cela ne doit pas déboucher sur un tas de paperasseries », mais sur un plan d'action sérieux », a déclaré à Johannesburg le président d'Afrique du Sud, Thabo Mbeki, cité par l'agence France-Presse.

Le directeur général d'OXFAM-Québec, Pierre Véronneau, a affirmé dans la même veine que « l'histoire va juger ce rapport non seulement en fonction de sa teneur, mais aussi de sa capacité à provoquer un changement réel. »

L'organisation pressait hier Ralph Goodale de faire en sorte que le Canada multiplie les efforts diplomatiques pour obtenir l'effacement des dettes de l'Afrique aux prochaines réunions de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, tout en augmentant substantiellement son aide au développement.

En dépit des multiples appels en ce sens émanant des organismes humanitaires, le gouvernement fédéral n'avait pas pris d'engagement dans son dernier budget pour atteindre la cible de 0,7 % du PIB rappelée hier par la Commission pour l'Afrique.

Ottawa s'est donné pour objectif d'augmenter son aide de 8 % par année jusqu'en 2010. À ce rythme, l'aide au développement représentera un peu plus de 0,3 % du PIB canadien dans cinq ans.

Un récent rapport d'OXFAM indique que cinq des 22 principaux donateurs ont atteint ou excédé ce seuil, qui avait été fixé comme référence au début des années 70 par les Nations unies. Cinq autres ont accepté de fixer un échéancier pour y parvenir.

Pour sa part, M. Goodale a assuré hier dans un communiqué que le rapport « était conforme à la démarche adoptée par le Canada pour aider les pays les plus démunis d'Afrique ».

MONDE

IRAN

Washington plus souple

ASSOCIATED PRESS

WASHINGTON — Les États-Unis vont soutenir les efforts diplomatiques de l'Union européenne pour amener l'Iran à renoncer au nucléaire militaire, en proposant des incitations économiques limitées à Téhéran, a annoncé hier la secrétaire d'État, Condoleezza Rice.

De son côté, dans un document confidentiel obtenu par l'agence Associated Press à Vienne, l'Union européenne durcit au contraire le ton. Elle affirme qu'elle n'aura « pas le choix », si Téhéran n'abandonne pas l'enrichissement d'uranium, « que de soutenir la saisie du Conseil de sécurité » des Nations unies, comme le souhaite Washington. « Nous sommes unis dans notre détermination (à faire en sorte que) l'Iran n'acquière pas une capacité d'armement nucléaire », écrivent les Européens, qui négocient avec Téhéran pour obtenir des garanties de ce que son nucléaire est à but strictement civil.

Washington a accepté hier de lever ses objections à une éventuelle adhésion de l'Iran à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

L'Italie exige une explication crédible pour la mort de son héros en Irak

Le barrage aurait pu servir à protéger l'ambassadeur John Negroponte

AGENCE FRANCE-PRESSE

ROME — L'Italie veut une explication rapide et crédible des tirs américains sur la voiture conduisant la journaliste Giuliana Sgrena à l'aéroport de Bagdad après sa libération, car l'ordre d'ouvrir le feu suscite les rumeurs les plus folles et met en difficulté le soutien italien à l'intervention en Irak.

L'injonction a été formulée « au nom du peuple italien » par le président Carlo Azeglio Ciampi dans une lettre jeudi à George W. Bush.

« Les causes de cette tragédie doivent être clarifiées de manière probante », a-t-il exigé.

L'Italie ne pourra jamais juger les militaires américains responsables de la mort le 4 mars de l'agent des services secrets Nicola Calipari, 51 ans, enterré lundi en héros.

Mais elle a obtenu d'être associée à l'enquête et les magistrats du parquet de Rome ont entrepris de reconstituer les 30 dernières minutes avant les tirs américains.

Giuliana Sgrena a toutefois affirmé hier soir n'avoir « aucune confiance » dans cette enquête. Son témoignage et celui de l'officier des carabinieri qui conduisait donnent une relation des faits très différente de celle des autorités américaines.

La voiture utilisée par les Italiens avait ralenti pour négocier

et relatés hier par les médias. Le président Ciampi pose deux questions : qui a donné l'ordre d'ouvrir le feu et pourquoi ?

Ces interrogations alimentent de nombreuses hypothèses en Italie. La première, émise par Pier Scolaro, compagnon de la journaliste, est la volonté des Américains d'« éliminer Giuliana car elle

terroristes, après avoir relâché la journaliste, ont fait courir le bruit d'une voiture piégée pour créer l'incident et en faire porter la responsabilité aux Américains. »

Un responsable de l'ambassade des États-Unis à Bagdad a expliqué hier que les Italiens étaient tombés sur un barrage chargé d'assurer la sécurité de l'ambassadeur John Negroponte, venu dîner à la base américaine de l'aéroport, avec le général George Casey, commandant des troupes terrestres.

L'épilogue tragique de cette prise d'otage a choqué l'Italie et le chef de l'État a insisté sur la nécessité d'une enquête « rapide et transparente » pour ne pas nuire aux bonnes relations avec les États-Unis.

Ce drame met Silvio Berlusconi sur la défensive et le contraint à une grande fermeté face à George W. Bush pour satisfaire une opinion publique majoritairement opposée à l'intervention en Irak, explique *Il Velino*, lettre d'information proche du gouvernement.

Le drame met le premier ministre Berlusconi sur la défensive et le contraint à une grande fermeté face au président Bush pour satisfaire une opinion publique opposée à l'intervention en Irak.

un virage près de l'aéroport. Trois personnes étaient à bord et l'intérieur était éclairé pour permettre à Nicola Calipari de téléphoner.

Les Américains n'ont fait aucune sommation, ont ouvert le feu au passage du véhicule, le touchant sur le côté droit et à l'arrière.

Tels sont les faits signalés aux magistrats par les deux rescapés

avait des informations et ils ne voulaient pas qu'elle s'en sorte vivante ».

Une autre veut que la cible ait été Nicola Calipari pour punir l'Italie car les Américains sont opposés aux paiements de ransoms.

Le ministre italien des Réformes, Roberto Calderoli, a avancé une troisième possibilité : « Les

Dernière chance

On ferme bientôt

Nouveaux arrivages de vêtements, chaussures, literie, meubles, jouets à des prix réduits encore plus



Jeunes d'ici

134, rue Laurier Ouest, Montréal (514) 270-5512

Ouvert mercredi au dimanche inclusivement.

La moitié des détenus de Guantanamo transférés ?

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Le Pentagone cherche à transférer vers d'autres pays environ la moitié des 540 détenus de Guantanamo, la base américaine à Cuba, écrivait hier le *New York Times* en citant de hauts responsables américains.

Ce plan, qui a obtenu l'aval du secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, le 5 février entre dans le cadre des efforts du Pentagone pour diminuer de moitié la population de quelque 540 détenus de Guantanamo, en en relâchant certains et en en transférant d'autres dans des pays comme l'Arabie Saoudite, le Yémen, et l'Afghanistan, ont indiqué ces responsables au journal.

Ce plan va susciter des résistances du département d'État et de la CIA qui craignent que ces pays puissent soumettre les détenus à la torture ou que cela puisse avoir des répercussions sur la sécurité aux États-Unis.

Le département d'État aurait ainsi la responsabilité de négocier des accords pour que les gouvernements étrangers acceptant de recevoir ces prisonniers fournissent des garanties de traitements appropriés, ont dit les officiels américains. Les États-Unis ont actuellement à Guantanamo plus de 500 détenus, capturés pour la plupart en Afghanistan à l'automne 2001 et soupçonnés de terrorisme. Selon le Pentagone, un total de 211 détenus ont désormais quitté la prison de la base navale américaine depuis son ouverture en 2002.

Moi, je vais choisir mon camp... viens-tu maman ?



www.camps.qc.ca

Du 10 au 13 mars la FOIRE des CAMPS accrédités au COMPLEXE DESJARDINS!

Près de 35 camps présents.



ACCREDITÉ ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC

rockdétente 107,3 FM

3281148

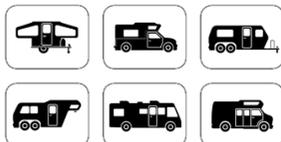
VOUS DÉVOREREZ !
LECTURES
Le dimanche dans LA PRESSE

Entrez
au
www.loto-quebec.com
et postulez maintenant en ligne!

Loto-Québec et ses filiales
Société des loteries vidéo du Québec
Société des casinos du Québec
Casino de Montréal
Casino de Charlevoix
Casino du Lac-Leamy
Hôtel Hilton Lac-Leamy
Société des bingos du Québec
Ingénio

Visitez la section Carrières de notre site Web.

Salon des véhicules récréatifs 2005



Présenté par



BANQUE LAURENTIENNE

Montréal
Du 10 au 13 mars 2005
Au Stade Olympique de Montréal
Pour information : www.salonvr.com

Un climat de crise sociale



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Le Québec semble bien être entré dans une période de crise sociale, comme dans les années soixante-dix, marqué par de grandes mobilisations, la multiplication des terrains d'affrontement, la radicalisation du discours.

Cette crise, on peut la voir dans ce vaste mouvement de grève étudiante, dans les prévisibles affrontements dans les négociations du secteur public et parapublic. Mais on la voit également dans la polarisation qui marque plusieurs débats, par exemple l'opposition aux PPP qui s'est transformée en véritable croisade idéologique, ou encore les dérapages qui ont entouré la réflexion sur l'emplacement du CHUM.

Cette crise ne s'inscrit pas dans un mouvement global de contestation à travers le monde. Elle est essentiellement québécoise et trouve évidemment son origine dans la victoire libérale aux élections du printemps 2003 et le projet du gouvernement Charest de repenser l'État québécois. Si ce projet a trouvé des échos dans la population, il a suscité dès le départ de vives résistances qui ont été amplifiées par l'impréparation et les erreurs du gouvernement Charest.

Quand on regarde de plus près, ce climat de crise et de tensions n'a pas de commune mesure avec la nature des changements proposés par le gouvernement libéral, relativement modestes et certainement pas néo-libéraux, si l'on a encore du respect pour le sens des mots. Mais au Québec, toute remise en cause de l'État crée des tensions parce que celui-ci joue un rôle identitaire, symbole de nos succès et de notre différence, outil d'affirmation et de protection. Pour bien des gens, toucher au rôle de l'État, c'est affaiblir le Québec.

À ces inquiétudes identitaires s'est ajoutée la réaction de ceux qui profitent du statu quo et qui craignent d'être affectés par les projets du gouvernement Charest, d'abord dans la machine gouvernementale. Dès la victoire libérale, le monde syndical, qui tire largement sa force de sa présence massive dans le secteur public et parapublic, s'est d'ailleurs rapidement mobilisé, galvanisé en outre par une attaque frontale du gouvernement Charest, l'inutile modification de l'article 45 du code du travail sur la sous-traitance.

C'est, depuis le début, le monde syndical qui donne le ton au débat social qui a cours depuis bientôt deux ans. Et cela s'explique en bonne partie par le poids disproportionné des centrales syndicales dans le débat public au Québec. Parce que le paysage politique québécois est dominé par deux coalitions centristes divisées sur la question nationale, les centrales syndicales remplissent un vide, en l'absence de véritable parti de gauche. Elles sont, dans bien des cas, la véritable opposition.

Et cela amène d'importantes distorsions au débat public, parce que des centrales syndicales ne sont pas des partis politiques, n'ont pas de programme, n'ont pas à s'embarasser des contraintes de l'exercice du pouvoir. Leur rôle est essentiellement militant et revendicateur. Mais il est aussi corporatiste, caractérisé par la défense des acquis et la peur des précédents. Ce poids syndical exerce un énorme frein sur la société, en imposant une culture du statu quo. Il explique aussi largement l'ampleur de la crise.



Mais ces tensions n'auraient pas atteint le degré que l'on connaît sans le glissement qu'a connu le Parti québécois et son rapprochement, dangereux, avec le monde syndical. Souvenez-vous, il y a un peu plus d'un an, quand Bernard Landry haranguait les syndiqués qui manifestaient devant l'Assemblée nationale. Le PQ, pour profiter des déboires des libéraux, s'est lancé dans un appui enthousiaste à toutes les luttes et multiplié des prises de position qui le hanteront s'il reprend le pouvoir.

Ces liens s'expliquent aussi par l'obligation du PQ de maintenir des liens harmonieux avec ceux qui seraient ses principaux partenaires dans un débat référendaire. Le PQ a toujours été piégé par ces exigences tactiques, mais il avait, jusqu'ici, réussi à garder ses distances et à rester une coalition diversifiée. Mais avec Bernard Landry, cet équilibre a été rompu et le PQ, à la remorque du monde syndical, est en train de se transformer en parti travailliste des années soixante.

Cela étant dit, si la crise est palpable, elle a fort probablement beaucoup moins de profondeur qu'on le croit. Le mouvement d'opposition de ce que l'on pourrait appeler la coalition syndicalo-péquistes est très visible, mais il n'est pas évident que son sentiment d'urgence est partagé par un grand nombre de citoyens. Il n'est pas non plus évident que le taux d'insatisfaction élevé envers le gouvernement Charest signifie que les citoyens soient en désaccord avec ses projets ; il exprime tout autant une déception face à la performance d'un gouvernement qui n'a pas livré la marchandise.

Mais il n'en reste pas moins que cette crise illustre bien les blocages de la société québécoise, la force de la résistance au changement, le poids écrasant du statu quo. Et donc la très grande difficulté de mettre en oeuvre des réformes pourtant nécessaires.

COURRIEL

Pour joindre Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca

PLANÈTE



PHOTO BOB SKINNER, LA PRESSE

Montréal, un jour de smog.

Écoutons les savants!

Les élites politiques doivent être prêtes à entendre et à donner suite aux recommandations bien fondées des savants

PHILIPPE FAUCHER



L'auteur est directeur scientifique adjoint du CÉRIUM (cerium.ca) et professeur au département de science politique de l'Université de Montréal.

Le développement durable, comme la prévention en santé publique, ou le tout nouveau principe de précaution, fait partie de ces belles idées auxquelles chacun d'entre nous adhère spontanément et que les gouvernements, quelle que soit leur couleur politique, s'empressent de récupérer à des fins partisanes. Plus qu'à la politique, à l'économie ou aux pressions venant de la mobilisation des citoyens, c'est à la science que l'on doit les avancées concrètes du développement durable. Ce que les gouvernements peuvent faire de mieux, c'est promouvoir la recherche, et la société, c'est d'écouter ses savants.

Le culte de Gaïa, la Terre, notre Mère

Tout a commencé comme une rumeur répandue par quelques initiés au cours des années 70 (le cénacle s'est appelé le Club de Rome). Puis, poussé par la ferveur et quelques grandes messes internationales (conférences de Stockholm, de Rio, puis de Johannesburg), le développement durable a été élevé au rang de dogme. « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », peut-on lire dans le rapport de la commission des Nations unies sur l'environnement et le développement (Rapport Brundtland) de 1987.

HUMEUR

GÉRALD LEBLANC au sujet du dilemme Saint-Luc/Outremont

Mon CHUM est meilleur que le tien

L'auteur est journaliste à la retraite.

Ce sera Saint-Luc et les partisans d'Outremont disent que l'on a manipulé l'opinion publique.

Si cela avait été Outremont, les partisans de Saint-Luc auraient dit que c'était à cause de l'argent.

Les fans d'Outremont nous ont dit qu'il ne fallait pas avoir peur de rêver comme à la belle époque de la Manic et de la Baie-James.

Tandis que les adeptes de Saint-Luc nous ont mis en garde contre les éléphants blancs du Stade olympique et de Mirabel.

Bref, on a débattu comme le font toujours les politiques, hélas souvent aussi les commentateurs des médias. Il ne s'agit pas de nourrir la réflexion mais de vendre son option, surtout de démolir celle de l'adversaire.

Ainsi va la règle manichéenne du blanc et du noir, la démarche trotskiste du bien et du mal, la logique partisane du « Mon père est plus fort que ton père ».

Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas eu de débat sur le site du CHUM. Au contraire, chaque acteur, déterminé et bien armé, a pu exposer les forces de son option, sur-

tout les faiblesses de l'autre camp. En prime, on a même eu droit à de surprenants alignements : un ancien premier ministre péquiste et son ancienne présidente du Conseil du Trésor, Lucien Bouchard et Pauline Marois, avec le monde des affaires pour le site « élitiste » d'Outremont ; un ancien premier ministre libéral et la présente présidente libérale du Conseil du Trésor, Daniel Johnson et Monique Jérôme-Forget, avec les syndicats pour le site « populaire ».

C'était intéressant en effet de voir Lucien Bouchard, qui a dû faire des miracles et bien des mécontents pour atteindre le déficit zéro, prôner le courage de dépenser pour un avenir enchanteur. Tandis que Daniel Johnson, qui n'a jamais pu amener les libéraux à équilibrer le budget provincial, était une passion qu'on ne lui connaissait pas pour empêcher le Québec de retomber dans le déficit.

D'abord la connaissance

Ce que nous considérons aujourd'hui comme une source de pollution est souvent le résultat de découvertes majeures destinées à améliorer notre qualité de vie. Combattre la pollution est toujours un sacrifice. En effet, une fois habituées au confort, nos sociétés ont beaucoup de difficultés à renoncer aux poisons qui le rendent possible.

Les Nord-américains ont aujourd'hui en moyenne 625 fois plus de plomb dans le sang qu'il y a un siècle. Pour éviter le cognement dans les moteurs, on a ajouté au début des années 30 du plomb à l'essence. Les dangers du plomb étaient connus, mais, comme souvent, les intérêts économiques (Du Pont, GM et Standard Oil) ont réussi à

faire obstacle. Il a fallu la détermination de Clair Patterson, un géochimiste du Caltech, pour établir en 1965, hors de tout doute, l'importance de la contamination atmosphérique par le plomb.

Ensuite la volonté politique

Ce n'est qu'en 1986, avec l'introduction des convertisseurs catalytiques, que l'usage du plomb comme additif à l'essence a été interdit aux États-Unis. Il aura fallu 20 ans de bataille politique pour arriver à cette décision⁽²⁾. L'essence au plomb est encore la plus répandue dans un grand nombre de pays en développement, dont plusieurs des paradis tropicaux ; ceux que nous aimons fréquenter pour refaire notre santé.

Une histoire semblable existe à propos du chlorofluorocarbène (CFC), le gaz à effet de serre, plus de 10 000 fois plus dommageable pour la couche d'ozone que le CO₂. Il y a eu aussi le DDT, la thalidomide, le mercure, c'est maintenant le tour de l'amiante, du tabac, des pesticides, de l'énergie nucléaire et des gras trans.

Sans être innocent, le « lobby » de la science est certainement plus inoffensif que celui des grandes entreprises. C'est pourquoi les gouvernements doivent contribuer à assurer l'indépendance de la recherche. Les élites politiques doivent être prêtes à entendre et à donner suite aux recommandations bien fondées des savants aussi désagréables soient-elles pour notre confort immédiat. C'est de ce courage dont nous avons besoin pour assurer un développement respectueux de l'environnement.

⁽¹⁾ Michael Crichton, *State of Fear*, New York, Harper Collins, 2004.

⁽²⁾ L'histoire du plomb est fascinante. Lire Jamie Lincolin Kitman, *The Secret History of Lead*, The Nation, 20 mars 2000 (www.thenation.com/).

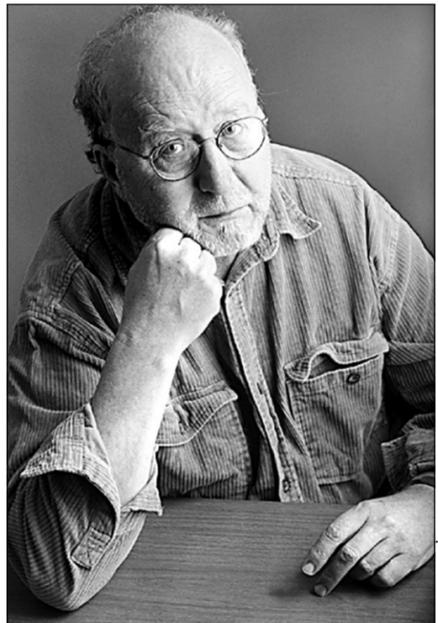


PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

FORUM

École privée: le dilemme



LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca

À première vue, la formule est simple : éliminons toute subvention gouvernementale au réseau privé d'enseignement, transférons les économies ainsi réalisées (quelque 75 millions par année) aux écoles publiques, et voilà, le tour est joué : les inégalités sociales disparaissent et l'école publique, désormais libérée de cette ennuyeuse compétition, sera sauvée.

Telle est la requête d'une vaste coalition vouée à « la défense et la promotion de l'école publique », qui regroupe tous les intervenants du secteur public primaire et secondaire, des commissions scolaires aux parents en passant par les enseignants.

Cette revendication, trop radicale, n'a aucune chance de passer le test politique, parce que beaucoup de Québécois, pas tous riches incidemment, tiennent à l'école privée, et que certaines institutions jouent un rôle complémentaire au secteur public.

Il ne faut pas mettre toutes les écoles privées dans le même sac : celles qui offrent, par exemple, des services de pensionnat ou des programmes destinés à des clientèles spécifiques, ont une utilité évidente. Elles ajoutent aussi à la diversité du réseau scolaire.

Mais l'appui populaire et la complémentarité ne sont pas des raisons pour ne pas revoir le système de financement des écoles privées, qui est actuellement fixé, dans la plupart des cas, à 60 %. Et en ce sens, le ministre de l'Éducation ferait bien de s'inspirer, en les modérant, des propositions de la coalition.

Ainsi, pourquoi toutes les écoles privées devraient-elles être financées dans la même proportion ? N'y aurait-il pas lieu d'établir une échelle qui tiendrait compte du degré de complémentarité de l'école avec le secteur public ?

Le problème est assez complexe, notamment parce que l'école privée a de profondes racines dans notre société. À tort ou à raison, bien des parents croient que les écoles secondaires qui

Il ne faut pas mettre toutes les écoles privées dans le même sac.

ont repris le nom des anciens collègues classiques donneront une meilleure éducation à leurs enfants. Or, contrairement à la caricature manichéenne qui présente l'école privée comme un privilège de riche, une étonnante proportion de sa clientèle vient de milieux très modestes. Simplement, il y a des parents qui sont prêts à se saigner à blanc, à renoncer à l'auto, au restaurant et aux vacances, pour donner ce qu'ils s'imaginent être une meilleure formation à leurs enfants. Dans certains cas, ils ont raison, dans d'autres, ils sont floués, car il y a de tout dans le privé, le pire comme le meilleur.

Mais il n'y a pas de doute que l'école privée a une supériorité : celle que lui donne le privilège de choisir ses élèves. Prenez le banal programme du ministère ; mettez-le entre les mains d'un prof bien ordinaire. La différence sera dans la classe : si les élèves ont été sélectionnés au mérite, la classe sera plus attentive et plus allumée, bref procurera un meilleur environnement scolaire.

Le résultat, évidemment, se reflète sur le secteur public. Ce processus d'écrémage, qui permet aux écoles privées de choisir les meilleurs élèves, affaiblit dans la même mesure l'école publique. C'est surtout le cas en région urbaine, où de multiples institutions privées s'approprient la « crème » de la clientèle. Ce n'est certainement pas un hasard si c'est à Montréal que le regroupement pour la défense de l'école privée a pris naissance.

Si la question du financement public de l'école privée est à analyser avec précaution, il y a quand même des changements immédiats auxquels il faut procéder. Qu'attend le ministère pour éliminer le statut des écoles grecques privées, encore financées à 100 % sous prétexte qu'elles ont signé, il y a 30 ans, des ententes avec des commissions scolaires pour favoriser la francisation de leurs élèves ?

Après le tollé d'enfer (au demeurant totalement démesuré) suscité par le financement des écoles privées juives, le moins que puisse faire le ministère est de mettre fin aux privilèges des écoles grecques, qui ont reçu, en 2003-04, plus de 5 millions du gouvernement. D'après la présidente de la CSDM, il y a des années qu'aucune activité conjointe n'a été organisée avec l'école Socrate, et cela semble être le cas de l'école Demosthène, théoriquement associée à la commission scolaire de Laval.

Le pire, c'est que contrairement aux écoles juives, dont les standards académiques sont exceptionnellement élevés, le mini-réseau scolaire grec ne semble pas avoir géré particulièrement bien cette manne venue de l'État. Il y a quelques années, un dirigeant de l'école Socrate a été accusé d'avoir effectué pour 24 000 \$ d'appels érotiques ! Et en juin dernier, ses enseignants déclenchaient un mouvement de grève faute d'avoir été payés...

Le problème des écoles ethniques ou religieuses reste cependant entier. Dans quelle mesure faut-il les subventionner, dans une société qui se veut de plus en plus laïque et multiculturelle ? Cela aussi est une question complexe mais qu'il faudra bien un jour aborder.

Au moins 6 mois...

Dans un avis, la Société canadienne de pédiatrie recommande aux nouvelles mères d'allaiter au moins pendant les six premiers mois de vie des nourrissons. Nous vous avons demandé votre avis sur cette question. Voici quelques-uns des courriels reçus.

> OUI: C'est le geste maternel le plus universel qui soit

Il y a deux ans déjà naissait mon fils Étienne et, au même moment, cette si belle aventure qu'est l'allaitement. D'emblée, il était hors de question de nourrir mon enfant de lait artificiel, ayant moi-même été allaitée neuf mois, il y a de cela déjà 30 ans. Dès ses premières minutes de vie, mon conjoint et moi étions étonnés de réaliser à quel point cet acte était naturel pour notre fils. L'aventure s'est poursuivie au-delà de 16 mois et demeure à tout jamais gravée dans mon cœur de maman, et ce, malgré les quelques embûches rattachées à cet engagement exigeant. L'allaitement a non seulement contribué à développer une relation privilégiée entre mon fils et moi, mais a également provoqué de nombreux bienfaits sur ma santé et celle de mon enfant. Mon expérience m'amène à penser que plus longue la période d'allaitement du nourrisson sera, mieux celui-ci se portera et plus rapidement il se développera. L'allaitement est, avec l'accouchement, le geste maternel le plus universel qui soit.

Nadia Boucher
Saint-Timothée

Tu l'allaites encore ?

Combien de fois je me suis fait poser la question ? Voilà déjà 13 mois que j'allaité mon fils et j'ai allaité sa grande soeur pendant 15 mois. Je ne me suis pas imposé de limites et je le fais au jour le jour. Pourtant, il ne se passe pas une semaine sans qu'on me demande « Combien de temps vas-tu l'allaiter ? » Et chaque fois j'entends... » Tu penses pas que tu devrais arrêter maintenant ? « J'ai 35 ans. Dans notre cours de soins prénataux, je me souviens que j'ai demandé aux participants qui d'entre eux avaient été allaités. Et personne n'a levé la main. Notre génération n'a pas été allaitée et c'est pour cela que c'est parfois bien difficile de trouver des points de repère et du soutien dans notre entourage ; de là l'importance des groupes de soutien. Mais, à mon avis, rien ne vaut le soutien des proches, des femmes entre elles, de génération en génération. Les mamans qui allaitent sont non seulement à réinstaurer cette saine habitude mais aussi à garantir le soutien qu'elles pourront apporter aux petites filles qui seront les mères de demain.

Nadia Bazinet
Boisbriand

Une nourriture complète

À la naissance de ma fille aînée, je ne voulais pas allaiter, c'est mon conjoint qui a insisté et qui m'a fait opter pour ce choix. Presque trois ans plus tard et un enfant de plus, je n'ai aucun regret. J'ai allaité ma fille pendant 14 mois et je compte faire de

> NON, MAIS...: Valait mieux un contexte calme et chaleureux

Dès que je lis des articles sur l'allaitement, mon cœur de mère se serre douloureusement. Je suis l'heureuse maman d'un bébé de 3 mois et il est nourri à la préparation commerciale ; il grandit bien et en santé tandis que je me sens effroyablement coupable. En novembre, bébé naît, accouchement sans complication. On tente de mettre bébé au sein, la crise ! Il hurle et refuse de téter. Pendant 24 heures, je le garde serré contre mon sein et à chaque fois qu'il se réveille, je tente de l'allaiter. Le lendemain, épuisée et le cœur brisé à force d'entendre mon bébé hurler, mon conjoint et moi choisissons la préparation commerciale : la faim de notre bébé est enfin calmée ! Le choix a été difficile, mais en discutant, on se disait que la « valeur » importante pour nous est que notre bébé soit nourri dans un contexte calme et chaleureux, et pas nécessairement au sein.

Martine Lacroix

Pas à tout prix

Quelle belle façon de tisser le lien de vie avec son enfant que d'allaiter ; c'est un sentiment merveilleux, indescriptible mais pas à tout prix ! Ma puce a 16 mois et elle a eu du lait maternel jusqu'à l'âge de 7 mois. Cependant, lorsque les batteries de maman étaient à plat, elle recevait du lait



Nadia Bazinet et son fils Alexandre.

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

même avec mon fils, s'il le veut bien. L'allaitement maternel permet à l'enfant de recevoir les anticorps développés par la mère et ainsi bâtir plus rapidement son propre système immunitaire. Alors que les enfants à la garderie de ma fille sont tous malades, Jeanne passe au travers sans aucun malaise. L'allaitement maternel est complet. Sans vouloir choquer personne, en tant que mammifère, nous sommes le seul groupe à prendre du lait d'un autre groupe pour le faire boire à nos rejetons. Est-ce un signe d'évolution ? Permettez-moi d'en douter. La nature nous a pourvus de tout ce qu'il faut pour fabriquer ce qu'il y a de meilleur pour le développement de nos amours et nous ne l'utilisons pas.

Ghislaine Chabot

Des seins pour nourrir

L'allaitement maternel est-il supérieur aux autres formes d'allaitement ? Poser la question c'est y répondre. N'en déplaise à certains, les humains sont des mammifères et les femmes ont des seins non pas pour séduire mais bien pour nourrir. De plus, de toutes les espèces sur terre, y en a-t-il plusieurs qui offrent le lait d'une autre espèce aux nouveau-nés ? Les compagnies de préparations commerciales veulent nous faire croire que leur lait est toujours plus près du lait maternel. Il tente de se rapprocher, mais n'arrivera jamais à l'égaliser, à être un lait vivant. Les composantes du lait maternel sont en

équilibre parfait pour répondre aux besoins des bébés, quel que soit leur âge, leur condition, le moment de la tétée ou de la journée.

Geneviève Guay

Merci Arthur

21 février 2001. Encore moite de sa naissance, Arthur est blotti dans mes bras et il tète mon sein comme s'il avait fait ça toute sa vie ! Extérieurement, l'arsenal « bébé » est là ; landau, siège de bébé, vêtements mais c'est intérieurement que tout se bouscule. Je me suis projetée dans cet univers sans vraiment en mesurer toutes les conséquences à long terme. Je me rends bien compte que je ne suis pas préparée mentalement à un tel changement. Suis-je maternelle ? Je découvre de minute en minute, jour après jour, mois après mois, l'humilité d'être une maman aimante et disponible dans un monde qui me semble individualiste et où la solitude règne en maître. 10 mars 2005. Je lis *La Presse* avec Arthur. « Regarde maman, le bébé ! Il boit le sein de sa maman ! » À 4 ans, il boit de mon lait seulement le matin et je sais bien que la fin de cette épopée tire à sa fin et lui aussi d'ailleurs. Une complicité s'est tissée doucement entre nous. Merci Arthur de m'avoir permis d'être ce que je suis aujourd'hui.

Nadine Boisvert
Trois-Rivières

> NON, MAIS...: Valait mieux un contexte calme et chaleureux

je me suis dit que l'allaitement, dans certaines conditions, et pour certaines mères, n'était peut-être pas aussi bénéfique qu'on le prétend. Mais le point plus difficile a été d'expliquer ce choix à mon entourage, qui semblait agacé.

Alexandra Paquet

Ma santé mentale en souffrait

J'ai 32 ans et deux enfants en bas âge : 16 mois et 3 ans. J'ai bien voulu allaiter pour mes deux enfants mais je n'ai réussi à m'entêter que cinq semaines pour le premier et trois pour le deuxième. Je n'avais aucun problème d'allaitement particulier et on m'a dit plusieurs fois que c'est le stade des six semaines qu'il faut passer, après ça va tout seul ! J'ai bien voulu mais j'ai fait un constat important dans mon nouveau rôle de mère : la santé mentale de la mère est tout aussi importante que la santé physique de l'enfant ! En plus de me donner plus de liberté, mon mari s'est senti davantage impliqué émotionnellement envers l'enfant quand il a commencé à donner le biberon. Jamais je ne sacrifierai ma vie familiale pour mon travail, mais ma vie personnelle et maritale se doivent d'être équilibrées.

Sophie Leclair

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

FORUM

ÉDITORIAUX

Le bulletin de la réforme



kgagnon@lapresse.ca
KATIA GAGNON

« La réforme est un bateau ivre sans pilote ». La phrase, lapidaire, vient du président d'un des plus importants syndicats d'enseignants de la Suisse, un pays qui s'est cassé les dents en voulant implanter une réforme du curriculum semblable à celle qu'expérimente le Québec depuis maintenant cinq ans. Ce diagnostic, bien des professeurs québécois le partagent. C'est pourquoi, avant de poursuivre l'implantation au secondaire, il faut impérativement prendre une pause.

Une enquête réalisée il y a six mois par un chercheur de l'Université Laval montre que la réforme peine à prendre son envol. Les profs sont mal formés aux nouvelles méthodes, les classes sont trop grosses pour suivre les enfants et l'évaluation demeure un casse-tête. « On patauge et on essaie de survivre », résume un enseignant.

Pour que la réforme réussisse, il faut diminuer le nombre d'enfants dans les classes.

En clair, la pédagogie par projet, c'est magnifique, mais en pratique, devant une classe de 27 enfants, c'est toute une adaptation pour le prof. Et ça, c'est au primaire. Où l'organisation de l'école — classes d'enfants fixes, prof titulaire qui enseigne à peu près tout — facilite en principe l'implantation.

Imaginez un instant ce que les problèmes vécus au primaire deviendront au secondaire, dans ces grosses boîtes où les élèves courent d'un local à l'autre. Les articles de ma collègue Marie Allard, que pourrez lire dans nos pages jusqu'à lundi, nous montrent à quel point l'école secondaire changera avec la réforme. Une cinquantaine d'élèves de plusieurs niveaux, dans un seul local à aire ouverte. Des professeurs qui ensei-

gnent plus d'une matière. Pas trop d'explications au tableau. Ce n'est pas une réforme, c'est une révolution.

À cet égard, l'exemple suisse, que décrit bien Marie, n'est pas rassurant. Les nouveaux principes d'enseignement, qui ont servi d'inspiration aux nôtres, ont été tellement contestés, et donnent tellement peu de résultats en matière de décrochage, que la réforme s'est arrêtée au niveau primaire. Plusieurs militent maintenant pour qu'on retourne aux bonnes vieilles méthodes avec les petits.

Tout cela soulève suffisamment d'inquiétude pour que le réseau scolaire québécois s'offre une petite pause salutaire, le temps de consolider les acquis au primaire en lançant quelques chantiers.

Primo : la formation des profs. « Le programme ne semble être compris par personne, à quelque niveau que ce soit », se plaint un prof dans l'enquête de l'Université Laval. Les enseignants ont eu une courte formation théorique sur le programme. Mais comment l'appliquer ? Les profs n'ont eu ni le temps, ni les moyens de s'approprier la réforme. Si on veut qu'elle fonctionne, il faut à tout prix le leur donner.

Secundo : le ratio dans les classes. Pour que la réforme réussisse, il faut diminuer le nombre d'enfants dans les classes. Les endroits où on applique réellement ces principes éducatifs, comme en Finlande, se distinguent par un ratio maîtres-élèves beaucoup plus bas que le nôtre. Évidemment, les ratios ne chuteront pas du jour au lendemain. Les demandes des enseignants lors de l'actuelle ronde de négociations nous semblent cependant un bon point de départ.

Tertio : l'évaluation des résultats. La première cohorte des enfants de la réforme arrivera, l'an prochain, en sixième année. Le moment est bien choisi pour les passer au microscope. Quelles sont leurs forces, leurs faiblesses ? Comment les beaux principes éducatifs ont-ils subi le test de la réalité ? Le ministère de l'Éducation doit évaluer honnêtement la réforme et rendre les résultats publics. Décerner, en quelque sorte, son bulletin à la réforme.

Malheureux clients



francois.cardinal@lapresse.ca
FRANÇOIS CARDINAL

Il y a tout près de cinq ans, Ottawa décidait de « protéger l'intérêt public » contre les turbulences de l'industrie du transport aérien. Un commissaire aux plaintes était alors nommé.

On voulait ainsi éviter que les difficultés financières de certains transporteurs n'aient de fâcheuses conséquences sur les consommateurs si, d'aventure, ils venaient à fermer subitement et sauvagement leurs portes.

Une bonne nouvelle pour les 17 000 clients de Jetsgo qui tiennent entre leurs mains un billet d'avion qui n'a plus aucune valeur ? Non. Le poste de commissaire a été aboli dans la plus grande discrétion, il y a une quinzaine de jours, dans le but de faire des économies...

Or la commissaire Liette Lacroix Kenniff avait maintes fois prouvé l'importance de sa fonction. En mai 2004, elle prévenait par exemple l'industrie du voyage qu'une crise de confiance pointait à l'horizon si aucune mesure n'était prise pour garantir les montants que les consommateurs versent aux transporteurs.

Et qu'est-il arrivé aux clients de Jetsgo ? Précisément la même chose qu'aux clients de Canada 3000 en 2001 : des centaines de voyageurs abandonnés un peu partout sur le continent et des milliers d'autres qui voient s'envoler des sommes versées avec confiance.

Aussi absurde que cela puisse paraître, le risque associé à la faillite d'un transporteur repose entièrement et uniquement sur les épaulés

des consommateurs, une situation que M^{me} Kenniff déplorait d'ailleurs haut et fort il y a moins d'un an.

Et qu'a-t-on fait depuis ? On lui a montré la porte. Rien de plus.

Si l'intention d'Ottawa était réellement d'améliorer l'efficacité de ses services, il aurait plutôt augmenté les fonds mis à la disposition de M^{me} Kenniff.

Depuis la création du poste de commissaire en 2000, l'information qui était colligée permettait aux consommateurs de faire un choix éclairé lors de l'achat de billets. Le fait que les plaintes contre Jetsgo aient connu une hausse fulgurante ces derniers mois prouve que le client a tout avantage à s'informer de la situation d'un transporteur avant de lui confier son argent.

Le problème avec les rapports de la commissaire, cependant, c'est qu'ils soulevaient peu de vagues et étaient donc très peu connus du grand public. D'où l'importance, justement, de lui verser davantage de fonds afin qu'elle élargisse sa cueillette d'information et qu'elle en fasse la promotion.

Il aurait ainsi été facile pour M^{me} Kenniff, par exemple, de sonder les Canadiens à chaque année afin de connaître leur appréciation des différents transporteurs. Doubles au nombre de plaintes, ces données auraient pu se retrouver sur un tableau disponible dans Internet et par l'entremise des agents de voyage.

JEAN-MARC FOURNIER NE TOLÉRERA AUCUNE VIOLENCE DE LA PART DES ÉTUDIANTS



LES GRANDS PORTRAITS

JEAN-MARC FOURNIER

serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Qu'empochera Michel Leblanc ?

Allons-nous finalement bannir Michel Leblanc de l'industrie aérienne ? M. Leblanc a sans doute (encore) empoché une belle somme d'argent avant de mettre les clés sous la porte d'une autre compagnie aérienne ! Clairement, il se fout de ses employés, qu'il a encore laissés sécher à « l'autre bout du monde », sans aucun souci pour leur retour au pays ! Il se fout aussi de ses clients qui sont dans le même bateau. Je ne peux m'imaginer ce qu'il doit à ses fournisseurs ! Ça faisait des mois que Jetsgo avait des problèmes de sécurité. Elle n'avait pas le droit de voler à plus de 20 000 pieds d'altitude. Comment se fait-il que cet homme (je ne peux pas dire d'affaires puisqu'il est clairement incompétent à diriger un transporteur aérien) réussit toujours à obtenir les permis nécessaires pour exploiter une ligne aérienne ?

Lise L'Heureux

Poursuivre aussi les souteneurs

Le gouvernement Martin met sa menace à exécution en intentant une poursuite au civil contre des agences de publicité de la région de Montréal qui ont touché de généreuses commissions dans le cadre du programme de commandites sans faire de véritable travail. Comme citoyen lésé, j'ai une question : mais qui poursuivra les souteneurs ?

Christian Chevalier
 Québec

Un PPP déguisé ?

On ne peut être que d'accord avec l'idée d'arrêter de subventionner l'école privée. Ainsi, le

gouvernement pourra cesser de faire des économies de l'ordre de 40 % sur les étudiants qui sont formés dans ces institutions et en assumer le plein coût dans le secteur public. Nous pourrions de nouveau bénéficier d'une école privée qui ne sera réservée qu'à l'élite, à la crème de la crème, comme dans le bon vieux temps ! Avec la disparition de toute alternative, nous éviterons à l'école publique d'avoir à faire des efforts pour s'améliorer, par la disparition de toute source de référence. Mettons fin au plus vite à ce partenariat public privé qui donne mauvaise conscience à certains !

Yvan Rochon

Un jugement sommaire et injuste

Je tiens à m'inscrire en faux contre le jugement sommaire et injuste que l'on fait ces jours-ci dans les médias à la série consacrée à Félix Leclerc, actuellement en cours de diffusion et particulièrement à Daniel Lavoie qui donne à mon avis une interprétation émouvante, sincère et malicieuse, toute en nuances d'un texte difficile mais combien représentatif de Félix. Claude Fournier a fait le choix de respecter la parole écrite de notre chantre national et Daniel Lavoie a réussi cette tâche de dire Félix de façon naturelle et attachante. De plus, j'ajoute ma voix à celle de Jean-Pierre Lefebvre, président de l'Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec pour dénoncer « le manque de plus élémentaire de décence et de respect » de la part de la Société Radio Canada en condamnant sommairement et en désapprouvant publiquement l'auteur d'un projet qu'elle a produit et qu'elle diffuse.

Michel Brault
 cinéaste

Vos questions à...

Yves Lamontagne, président du Collège des médecins

Le Collège des médecins du Québec, l'ordre qui régit la profession médicale, est de tous les débats ces temps-ci. Pensez-vous que le Collège est assez vigilant en ce qui a trait aux écarts de conduite de certains médecins ? Aux liens entre les médecins et les fabricants de médicaments ? Que pensez-vous de l'évolution de la pratique médicale ? Des difficultés d'accès aux médecins ? Du dossier du CHUM ?

Nous vous offrons la possibilité de poser une question et de faire un commentaire au président du Collège, le docteur Yves Lamontagne. Nous transmettrons un échantillon des courriels reçus à M. Lamontagne, et ses réponses seront publiées la semaine prochaine.

Notre adresse : forum@lapresse.ca



PHOTO ARCHIVES, LA PRESSE

FAITES LE BILAN

LA PRESSE **AFFAIRES.com**

• Bulletin spécial •



• Bulletin spécial •

Saturn dévoile sa nouvelle RELAY 7 passagers !

La nouvelle RELAY est équipée d'un système **OnStar** de série et possède la meilleure autonomie d'essence sur autoroute de la catégorie des fourgonnettes intermédiaires*.



MODÈLE ILLUSTRÉ
RELAY.3

NOUVELLE RELAY 2005 À EMPATTEMENT ALLONGÉ



• système de divertissement DVD au pavillon en option



• empattement allongé



• rangements à l'arrière des dossiers et système de rangement arrière optionnel



• troisième rangée de sièges rabattable divisée
• groupe électrique de série

| | RELAY DE SATURN | DODGE GRAND CARAVAN |
|--|--|--|
| Consommation très réduite (moins de pleins requis) | 1 075 km | 890 km |
| OnStar | Plan « Sain et sauf » (abonnement d'un an) | Non-disponible |
| Roues de base | Roues de 17" | Roues de 15" |
| Système sonore de série | 8 haut-parleurs | 4 haut-parleurs |
| Freins | À disque aux 4 roues | Disques à l'avant/tambours à l'arrière |

LOCATION RELAY.2

249\$[†]

/MOIS/LOCATION DE 48 MOIS
5 100 \$ COMPTANT
TRANSPORT EN SUS

PROFITEZ DU FINANCEMENT À

0%^{††}

FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS

SATURN ANNULE LE DÉPÔT DE SÉCURITÉ

petit monde SATURN
Un lieu sûr pour s'amuser

LA PROMESSE SATURN
Garantie limitée de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur (sans franchise)^{†††}
Expérience sans tracas • Privilège d'échange de 30 jours*

Saturn. Les gens avant tout.



Voyez ces offres et ces véhicules à saturncanada.com

* Les composants du groupe propulseur du véhicule sont couverts par une garantie limitée de 5 ans ou 100 000 km, selon la première éventualité. † Dans les 30 jours ou les 2 500 km suivant la livraison, selon la première éventualité. †† Offre basée sur un contrat de location de 48 mois d'une RELAY.2 ISA 2005 de Saturn. Un acompte minimum de 5 100 \$ est requis pour des mensualités de 249 \$. Aucun dépôt de sécurité n'est exigé. Le taux d'intérêt annuel sur la location est de 0,5 %. L'obligation totale est de 18 474 \$. L'option d'achat au terme de la location est de 11 394 \$, taxes en sus. Limite annuelle de kilométrage de 20 000 km, chaque kilomètre excédentaire étant facturé 0,12 \$. D'autres options de locations sont offertes. Les mensualités ne comprennent pas le transport (1 120 \$) et la taxe sur la climatisation (100 \$), s'il y a lieu. ††† L'immatriculation, les taxes, l'assurance, l'enregistrement, les frais d'administration, les frais associés à la publication/l'inscription au RDPRM, les droits et les équipements optionnels sont en sus. †† Le financement est sujet à l'approbation du crédit par GMAC. Un acompte ou un échange peuvent être nécessaires. Les mensualités et le coût de l'emprunt varieront selon le montant de l'emprunt et la valeur de l'acompte/de l'échange. Les détaillants peuvent vendre/louer à moindre prix. ††† Les offres s'appliquent uniquement aux modèles RELAY.2 ISA 2005 de Saturn neufs ou de démonstration provenant des stocks du détaillant et sont réservées aux clients au détail admissibles. Les offres s'appliquent uniquement aux véhicules livrés le ou avant le 31 mars 2005. Ces offres sont d'une durée limitée et ne peuvent, dans certains cas, être combinées avec d'autres offres. Pour informations sur le Système OnStar® veuillez appeler au 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) ou visitez www.onstar.com pour obtenir des informations sur les limitations du système et les détails. Voyez un détaillant, visitez saturncanada.com ou faites le 1 888 4SATURN pour les conditions et les détails. Segment des fourgonnettes intermédiaires 2005 selon Polk Canada. Données basées sur la capacité du réservoir telle que publiée par les concurrents et l'efficacité énergétique maximale sur autoroute pour chaque véhicule d'après le guide sur la consommation de carburant Énergide. Si plusieurs motorisations étaient disponibles, celle offrant la meilleure efficacité énergétique a été retenue aux fins de comparaison. À l'exclusion des autres divisions GM.

ACTUALITÉS

FUSILLADE À LAVAL

Un troisième tireur pourrait être impliqué

RAYMOND GERVAIS

Les enquêteurs de la police de Laval étudient sérieusement la possibilité qu'un troisième tireur ait été impliqué dans l'échange de coups de feu qui s'est produit dans la nuit de mercredi à jeudi au Moomba Superclub et qui a fait deux morts.

Au départ, les policiers croyaient que les deux victimes s'étaient entretenu, mais la découverte d'une arme de poing dans une poubelle incite les policiers à croire qu'au moins une autre personne pouvait être impliquée.

L'agent Guy Lajeunesse, porte-parole de la police de Laval, a expliqué hier que les enquêteurs attendaient les résultats des analyses balistiques, tant pour les projectiles tirés que pour l'arme trouvée sur le plancher de la boîte de nuit et celle découverte dans une poubelle.

À leur arrivée sur les lieux, les agents ont procédé à l'arrestation d'un homme qui venait de se débarrasser d'une arme à feu. L'homme a été accusé d'entrave à la justice. Pour le moment, les policiers ne font pas de lien direct entre cet individu et les deux meurtres.

Les enquêteurs, qui ont déjà interrogé de nombreuses personnes qui se trouvaient dans l'établissement lorsque les coups de feu ont retenti, aimeraient bien entrer en communication avec ceux qui ont fui les lieux avant leur arrivée. Les policiers sont persuadés que parmi les quelque 400 personnes qui se trouvaient sur place, quelqu'un a vu ce qui s'est passé. Les limiers demandent donc à ces personnes de se manifester.

« De plus, comme de nombreux coups de feu ont été tirés dans le débit de boissons, il n'est pas impossible que d'autres personnes aient été blessées. Si c'est le cas, elles ne sont toutefois pas demeurées sur place », a précisé M. Lajeunesse.

Le Moomba Superclub est fréquenté notamment par des membres de la mafia italienne et par des motards liés au crime organisé.

L'appel de Bérubé sera entendu

CHRISTIANE DESJARDINS

Michel Bérubé, cet homme de 38 ans déclaré coupable du meurtre prémédité de sa femme, Tanya Buschman, morte pendue, a obtenu hier l'autorisation de porter en appel le verdict rendu par un jury la semaine dernière, au palais de justice de Montréal.

M^e Éric Downs, avocat de Bérubé, allègue que le juge Réjean Paul, qui présidait le procès, a commis une multitude de fautes pendant le procès ainsi qu'au moment de donner ses directives au jury. M^e Downs soutient que le magistrat l'a empêché de poser des questions pertinentes à certains témoins et qu'il a laissé trop de latitude à l'avocat de la poursuite. Il lui reproche aussi d'avoir donné ouverture au verdict de meurtre prémédité, alors que, selon M^e Downs, la preuve ne démontrait pas la préméditation. Dans la même veine, il reproche au juge d'avoir refusé de donner ouverture au verdict d'homicide involontaire comme le demandait M^e Downs. Ce sont quelques-uns des arguments que M^e Downs compte faire valoir devant la Cour d'appel.

Dans les prochaines semaines, l'avocat devrait aussi demander à la Cour d'appel de libérer son client en attendant le débat sur le fond de l'affaire. Bérubé, rappe-lons-le, avait obtenu sa liberté sous caution et était en liberté pendant son procès. Depuis sa condamnation à la prison à perpétuité, il est évidemment incarcéré.

Le n° 2 du cartel de Cali extradé aux É.-U.

AGENCE FRANCE-PRESSE

BOGOTA – Miguel Rodriguez Orejuela, le frère du chef du cartel de la drogue de Cali, a été extradé hier en début d'après-midi vers les États-Unis.

Rodriguez Orejuela, 61 ans, a été transféré en hélicoptère d'une prison de haute sécurité du nord-ouest de la Colombie vers un aéroport militaire à 200 km de Bogota où l'attendait un avion des services américain de la lutte antidrogue (DEA) à destination de Miami.

Le gouvernement colombien avait confirmé jeudi soir l'extradition de Rodriguez Orejuela, rejetant l'appel présenté par sa défense.

Les tribunaux de Floride et de New York accusent le narcotraffiquant d'avoir importé de grandes quantités de cocaïne aux États-Unis, avec son frère Gilberto, entre 1990 et juillet 2002, et d'avoir blanchi des centaines de millions de dollars.

Régie des rentes du Québec

Avec simulRetraite, je vois les choses **autrement !**

Je sais **combien** je dois épargner annuellement pour ma retraite.



simul[®]Retraite
Outil de simulation des revenus à la retraite

www.rrq.gouv.qc.ca

Régie des rentes Québec

ACTUALITÉS

La Cour supérieure blanchit un policier déclaré coupable de menaces à un arbitre

CHRISTIANE DESJARDINS

Pour réparer « l'injustice » causée au policier de la CUM Jean-François Côté par son arrestation, le juge de la Cour supérieure de Longueuil, Jean-Judé Chabot, vient de casser sa condamnation pour menaces à un arbitre de hockey mineur et a ordonné l'arrêt du procès.

Côté, agent du Service de police de Montréal, avait été arrêté le soir du 19 mai 2002, lors d'un match de hockey mineur où jouait son fils de 12 ans.

Le match, chaudement disputé, se déroulait dans un aréna de Boucherville. On reproche au policier d'avoir crié pendant la joute : « Si ton ref (arbitre) sort de l'aréna, je le tue. »

La chronométreuse officielle ayant identifié le spectateur Côté comme celui qui avait prononcé ces paroles, le policier a été emmené au poste de police de Boucherville et relâché au bout d'une heure.

Absolution inconditionnelle

Au terme de son procès en Cour du Québec, Côté a été déclaré coupable, mais le juge lui a accordé une absolution inconditionnelle. Côté a porté le verdict en appel.

À la lecture du jugement d'appel, les policiers de Boucherville devront songer à réviser leur politique en matière d'arrestation. « Il apparaît au tribunal que le recours draconien à l'arrêt des procédures constitue en l'espèce la seule manière de rappeler aux policiers municipaux l'importance de leur fonction dans le processus pénal, et la nécessité primordiale pour le respect des droits des citoyens... Le contexte factuel entourant l'infraction ne justifiait aucunement l'arrestation, la détention et l'écrout de l'accusé... Considérant qu'il faut met-

tre fin à cette pratique qui existe depuis au moins quinze ans dans la ville de Boucherville (d'arrêter les personnes et des les emmener au poste même pour des infractions sommaires ou hybrides), il y a donc lieu d'ordonner l'arrêt des procédures », conclut le juge Chabot.

Dans son jugement, il reproche également au juge de première instance d'avoir minimisé l'importance de l'arrestation de Côté.

Le juge de première instance avait admis que l'arrestation était arbitraire, mais il considérait qu'elle n'était pas si grave et n'avait duré qu'une heure. Pour le juge Chabot, c'est banaliser la violation d'un droit primordial dans une société libre.

Le juge aurait au moins dû rejeter les déclarations « incriminantes » que Côté a faites après son arrestation, estime le juge Chabot.

Lorsqu'il a été arrêté par les deux policières ce soir-là, Côté a été sidéré. Il leur a dit que c'était une erreur, qu'il était sergent-détective et qu'elles le mettaient dans le pétrin.

Il a par la suite dit qu'il était prêt à présenter ses excuses à l'arbitre et que l'affaire s'arrêterait peut-être là.

Les policières ont refusé et l'ont fait monter dans leur voiture de patrouille sans le menotter, car elles n'avaient aucune crainte à son endroit. En chemin vers le poste de police, il pleurait et disait : « Qu'est-ce que j'ai fait là ? » Côté avait aussi prévenu les policières qu'elles ne pouvaient pas l'arrêter sans mandat pour une telle affaire. Au procès, les policières ont indiqué que, à Boucherville, une directive interne prévoit l'arrestation d'à peu près tous les contrevenants, sauf dans les cas de vol à l'étalage, parce qu'il n'y a pas de formulaires à bord des voitures de patrouille.

Un entraîneur de hockey mineur déclaré coupable

Un entraîneur de hockey mineur qui avait proféré des menaces à un arbitre en plus de frapper un juge de lignes en février 2002 à Beauport a été reconnu coupable jeudi des deux infractions.

À la suite d'un but controversé, l'entraîneur, Marc Poitras, 44 ans, a eu une altercation verbale avec l'arbitre et une expulsion a suivi.

C'est alors qu'il a proféré des menaces à l'arbitre.

Il a ensuite frappé le juge de lignes à un bras à l'aide d'un bâton en tentant d'atteindre l'arbitre.

Il lui a aussi lancé un sac rempli de rondelles, le blessant à la bouche.

En défense lors du procès, l'accusé a prétendu avoir frappé le banc avec le bâton pour stimuler ses joueurs.

Quand au sac de rondelles, il a affirmé l'avoir lancé sans regarder. Il a toutefois admis avoir perdu la tête au cours de la partie.

Les représentations sur la peine auront lieu le 11 avril et l'avocate de l'accusé, Me Sylvie Côte, a annoncé qu'elle aura alors une preuve à faire devant le tribunal.

Avec la collaboration du Soleil

ACTUEL
SI LA TENDANCE
SE MAINTIENT...



Tous les jours dans **LA PRESSE**

À voir au salon des véhicules récréatifs de Montréal le motorisé le plus vendu au Québec!



Disponibles en trois longueurs: 16, 18 et 20 pieds; 12 aménagements et 4 différents toits au choix!

10-11-12-13 Mars 2005
Stade Olympique, Montréal
(Kiosque 510)

www.safaricondo.com

Safari Condo
Rens.: 1 866 836-6664

3289897



**MIEUX
CONSOMMER**



Tempérez vos thermostats!

Profitez de cette offre pour vous procurer des thermostats électroniques. Plus précis, ils éliminent les écarts de température et vous assurent plus de confort, tout en vous faisant économiser jusqu'à 10% sur vos frais de chauffage.

Économisez jusqu'à 130 \$

Maximum par maison unifamiliale, condo ou établissement commercial.

par remise postale

Communiquez avec votre maître électricien pour connaître les remboursements applicables aux duplex, aux triplex et aux immeubles à logements multiples. Si vous achetez chez un détaillant, n'oubliez pas de conserver vos codes à barres (CUP) originaux.



**MIEUX
CONSOMMER**

Achetez cinq thermostats électroniques* pour plinthes électriques chez un détaillant ou auprès d'un maître électricien membre de la CMEQ et recevez 45 \$ par la poste.

ACHAT

Obtenez un remboursement additionnel de 10 \$ par thermostat pour le sixième et le septième thermostats achetés.



**MIEUX
CONSOMMER**

Faites installer cinq thermostats électroniques* pour plinthes électriques par un maître électricien membre de la CMEQ et recevez 45 \$ par la poste.

INSTALLATION

Obtenez un remboursement additionnel de 10 \$ par thermostat pour le sixième et le septième thermostats installés.



*Thermostats programmables ou non programmables. Les convecteurs avec thermostat intégré sont également admissibles. Voir les autres modalités au verso.



3294274A

3295082

Procurez-vous vos thermostats auprès de nos partenaires



Modalités : Remplissez ce ou ces bons et envoyez-les par la poste avec une copie de la facture et les codes à barres (CUP) originaux aux **Promotions Redemco inc.**, à l'adresse ci-dessous. Si vous achetez vos thermostats auprès d'un maître électricien, assurez-vous que son numéro de licence ainsi que la marque, le numéro du modèle et le prix des thermostats sont indiqués sur la facture. Dans le cas d'un immeuble à logements multiples, vous devez également préciser le nombre de logements dans lesquels les thermostats ont été installés. Seuls les bons lisibles et dûment remplis seront acceptés. Veuillez prévoir de six à huit semaines pour la réception de la remise postale. L'achat et (ou) l'installation doivent être effectués entre le 1^{er} février 2004 et le 31 décembre 2005. Les demandes de remboursement doivent être postées dans les deux mois suivant l'achat ou l'installation. Hydro-Québec n'est pas responsable des bons perdus, mal acheminés, illisibles ou incomplets. Cette offre de remise postale est soumise à toutes les lois fédérales et provinciales ainsi qu'à tous les règlements municipaux applicables. Toute soumission frauduleuse est passible de poursuite judiciaire. Cette promotion peut être modifiée sans préavis. Offre valide au Québec seulement.

La **Loi sur le bâtiment** exige que l'installation des thermostats soit réalisée par un membre accrédité de la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ).

Vous pouvez consulter le répertoire des membres de la CMEQ à l'adresse suivante : www.cmeq.org/repertoire_me/index.asp.

Postez à : Les Promotions Redemco inc., C.P. 2010, Longueuil (Québec) J4K 5J9
1 866 733-3626 • (514) 990-3514

Langue de correspondance: Français Anglais

Nom et prénom: _____

Adresse: _____ App.: _____ Ville: _____

Province: _____ Code postal: _____ Téléphone: _____

Propriétaire Locataire

Type de bâtiment :

Commerce Duplex Copropriété
Unifamilial Triplex Logements multiples

Immeuble à logements multiples: N° de logements visés _____

Postez à : Les Promotions Redemco inc., C.P. 2010, Longueuil (Québec) J4K 5J9
1 866 733-3626 • (514) 990-3514

Langue de correspondance: Français Anglais

Nom et prénom: _____

Adresse: _____ App.: _____ Ville: _____

Province: _____ Code postal: _____ Téléphone: _____

Propriétaire Locataire

Type de bâtiment :

Commerce Duplex Copropriété
Unifamilial Triplex Logements multiples

Immeuble à logements multiples: N° de logements visés _____



ACTUALITÉS

Une soixantaine d'ex-grévistes de la SAQ menacés de suspensions

HUGO MEUNIER

Même si la hache de guerre est officiellement enterrée depuis un mois entre les syndiqués et les patrons de la Société des alcools du Québec (SAQ), des suspensions pendent au bout du nez d'une soixantaine d'ex-grévistes.

Soixante syndiqués ont reçu un avis de suspension signé par la direction, en plein coeur du conflit de travail, qui s'est allongé sur près de trois mois et s'est terminé le 11 février. Les employés visés travaillent pour des succursales situées un peu partout en province et la durée des suspensions va d'une journée à un an.

Ni le syndicat ni la direction n'ont voulu s'étendre sur la nature des suspensions, de peur d'entraver la signature de la nouvelle convention

« Ça a brassé, on ne se fera pas de cachette. »

collective, prévue prochainement.

Grâce à un protocole d'entente de retour au travail signé à la fin du litige, tous les employés menacés par ces suspensions vaquent aujourd'hui à leurs occupations dans leurs succursales respectives.

C'est un comité de grief paritaire qui, dans les prochains mois, aura la lourde tâche de décider si ces sanctions s'appliqueront ou non. Le comité, formé de membres de la direction et du syndicat, devra s'entendre sur chacun des 60 dossiers qui lui seront soumis. Chacun d'eux nécessitera, selon les cas, l'audition de tous les témoins et des autres personnes impliquées dans l'infraction reprochée. Une entreprise qui s'annonce longue et périlleuse, admet le président du syndicat des employés de la SAQ, Martin Charron. « Concilier les agendas de tout le monde et s'entendre sur les sanctions, ça peut être très long. Imaginez pour un dossier concernant une suspension de six mois », a-t-il illustré.

Si les parties ne s'entendent pas sur un cas, un arbitre de griefs sera alors

nommé pour trancher la question. « C'est un véritable processus judiciaire », a résumé M. Charron.

Peines réduites

À la signature du protocole de retour au travail, les deux parties se sont entendues pour réduire les peines de moitié advenant la culpabilité d'un syndiqué. Autre gain important du syndicat : aucune suspension ne figurera dans le dossier de l'employé pris en faute.

Selon nos sources, quelques avis de suspension ont été imposés pour des méfaits graves comme des voies de fait et du vandalisme, tandis que d'autres seraient carrément farfelus.

Par exemple, certains grévistes seraient menacés d'une suspension de plusieurs mois pour avoir marché sur le pied d'un agent de sécurité, mis une pancarte devant le visage d'un client ou posé des autocollants dans les vitrines.

Le chef syndical admet toutefois que les syndiqués ne se sont pas tous comportés comme des anges durant le conflit. « Ça a brassé, on ne se fera pas de cachette. »

Le syndicat ciblé

La plupart des ex-grévistes menacés de sanction seraient des représentants syndicaux ou des employés actifs autour du syndicat. « C'est clair qu'ils ont été visés », a déclaré Martin Charron.

Ce dernier n'a pas voulu faire état des tensions qui peuvent subsister entre les employés et les patrons, dans ce contexte particulier. « C'est à la SAQ qu'il faut poser cette question », a tranché le représentant syndical.

Peu bavarde, la Société d'État a néanmoins admis l'existence de ces lettres. « Oui, une soixantaine d'avis de suspension ont été émis durant la grève », a affirmé la porte-parole, Linda Bouchard.

La direction n'a pas voulu s'avancer sur la nature des suspensions ni sur le climat de travail qui pourrait en découler.

CE QU'ON A LU,
CE QU'ON EN PENSE.

LECTURES

Le dimanche dans **LA PRESSE**

NOTRE MATELAS EN VISCO-ÉLASTIQUE A BEAUCOUP DE MÉMOIRE



Voici le matelas qui a été développé pour les astronautes, un matelas qui épouse parfaitement les formes du corps sans aucune pression et avec un support dorsal extraordinaire.

En vente maintenant.

Meilleur prix dans le grand Montréal
Informez-vous!

Les meilleurs prix



www.aumonedumatelas.com

1 888 MATELAS

Financement disponible
Commandes téléphoniques acceptées

Fabricant détaillant no.1 au Québec
Une entreprise de LITERIE LAURIER Maître Matelassier depuis 1938

MONTRÉAL
375, rue Crémazie Ouest
(Coin avenue Du Parc)
(514) 381-1260

SAINT-LÉONARD
6711, rue Jean-Talon Est
(Près de Corbell électro.)
(514) 254-2922

WESTMOUNT
5338, rue Sherbrooke Ouest
(Est autoroute Décarie)
(514) 483-0040

LAVAL
1950, boul. Saint-Martin Ouest
(Coin Le Corbusier)
(450) 688-6111

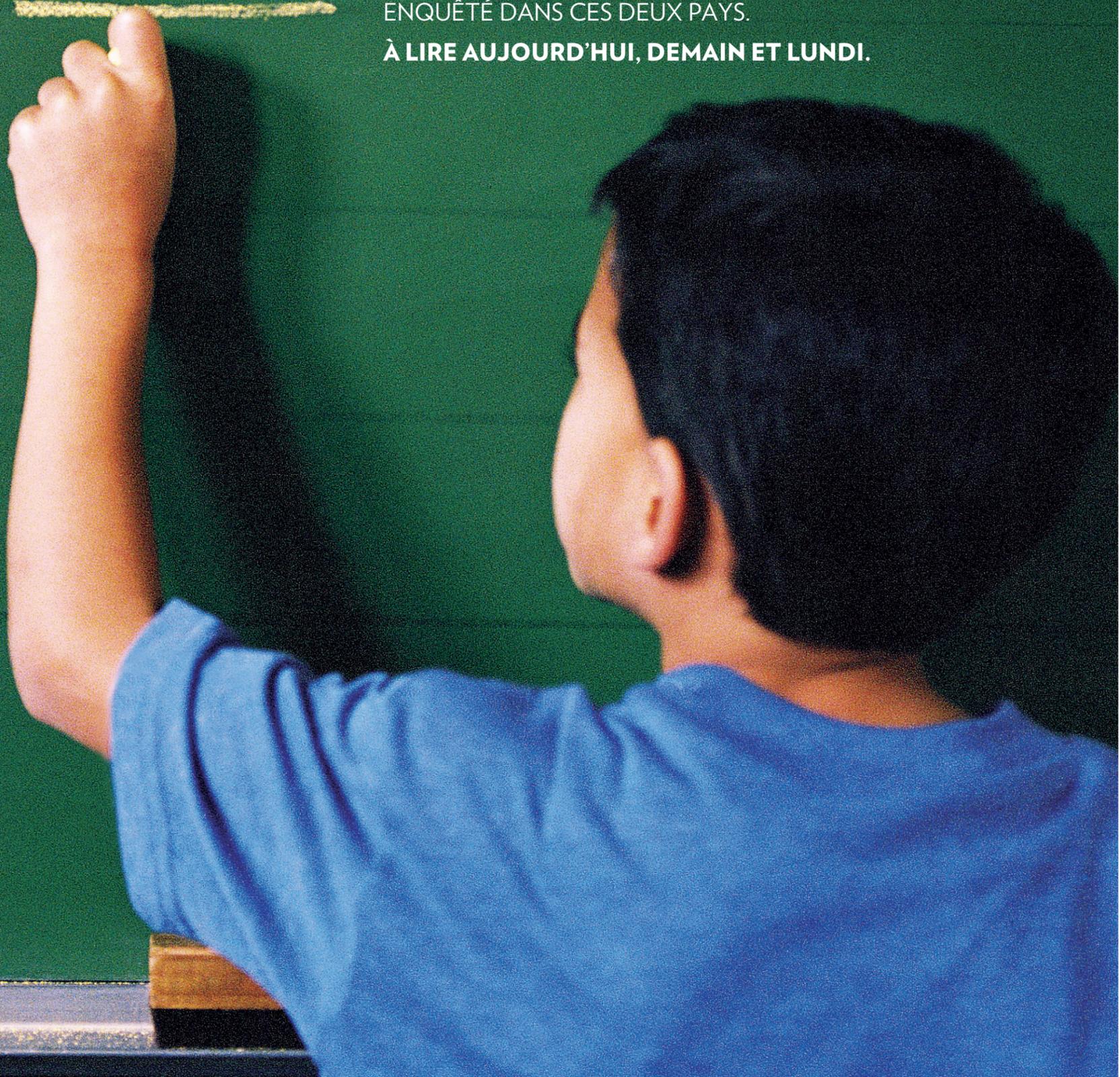
Mousse mémoire **LAURIFLEX**

SÉRIE ÉCOLES > À L'HEURE DES RÉFORMES

DES RÉFORMES
À TOUTES LES SAUCES14
12

ON VEUT DES ENFANTS PLUS ACTIFS DANS LES ÉCOLES, DESCENDRE LE MAÎTRE DE SON PIÉDESTAL POUR EN FAIRE UN GUIDE. EN FINLANDE, ÇA MARCHE À LA PERFECTION. EN SUISSE, BEAUCOUP MOINS BIEN. AUX PRISES AVEC UN TAUX DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE INQUIÉTANT ET UNE MAÎTRISE DU FRANÇAIS SOUVENT MÉDIOCRE, LE QUÉBEC A RÉAGI EN LANÇANT UNE AMBITIEUSE RÉFORME DU SYSTÈME SCOLAIRE. ELLE EST DÉJÀ ENCLENCHÉE AU PRIMAIRE, LE SECONDAIRE SUIVRA EN SEPTEMBRE. LES RÉSULTATS SERONT-ILS CEUX DE LA FINLANDE OU CEUX DE LA SUISSE? MARIE ALLARD A ENQUÊTÉ DANS CES DEUX PAYS.

À LIRE AUJOURD'HUI, DEMAIN ET LUNDI.



SÉRIE ÉCOLES > À L'HEURE DES RÉFORMES



La lecture est un des passe-temps préférés de **41%** des Finlandais de 15 ans, ce qui est élevé par rapport aux 29 autres pays de l'OCDE.

Les secrets des meilleurs élèves au monde

Contrairement au Québec, la Finlande n'a pas de problème à motiver ses élèves: à peine 2 % des jeunes Finlandais décrochent avant la fin du secondaire. Pour ce premier volet de notre série, *La Presse* s'est rendue dans ce petit pays scandinave, où la réussite de tous est une réalité.



MARIE ALLARD
ENVOYÉE SPÉCIALE
JYVÄSKYLÄ

Les Finlandais sont les meilleurs élèves au monde. À 15 ans, ils sont premiers en lecture, en maths et en sciences. Ce ne sont pas eux qui le disent — ils sont très humbles, sauf lorsqu'il est question de hockey — mais le test PISA, qui évalue les 30 pays membres de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques).

Dès la première année du Programme international pour le suivi des élèves (PISA), en 2000, les Finlandais ont été sacrés champions. En décembre dernier, les résultats de la deuxième évaluation ont été dévoilés: non seulement la Finlande a gardé sa palme, mais ses résultats se sont améliorés. Depuis, le monde entier cherche à percer les secrets d'un pays plus connu pour ses pilotes de Formule un (Mika Häkkinen et Kimi Raikkonen), ses cellulaires (Nokia) et son citoyen vêtu de rouge (le père Noël) que pour ses écoles. Rien que dans la presse allemande, intriguée par ce succès, 300 articles ont paru sur l'éducation à la finlandaise.

« Plusieurs facteurs expliquent notre succès au test PISA, dit Pirjo Linnakylä, professeure à l'Institut de recherche en éducation de l'Université de Jyväskylä, au centre de la Finlande. Notre système d'éducation est basé sur le principe de l'équité, nos professeurs sont bien formés et reconnus, nous offrons de l'aide aux élèves en difficulté et nos écoles bénéficient de beaucoup d'autonomie. De plus, l'éducation ne coûte rien de la maternelle à l'université, les dîners sont gratuits et il y a des bibliothèques partout. »

École unique jusqu'à 16 ans

La pierre d'assise du système finlandais est l'école unique et obligatoire pour tous jusqu'à 16 ans. Les enfants commencent les cours à 7 ans, soit un an plus tard qu'au Québec, mais ils rattrapent vite leur retard. La quasi-totalité d'entre eux — soit 97 % — vont à l'école publique, où les programmes enrichis ou particuliers sont rarissimes. Même la ministre de l'Éducation de la Finlande, Tuula Haatainen, envoie ses deux en-



PHOTO SARI GUSTAFSSON, LEHTIKUVA

En Finlande, seuls 2 % des jeunes décrochent avant la fin de l'école obligatoire. « Il a été établi qu'un petit pays comme la Finlande ne peut pas se permettre de laisser un seul de ses élèves sans éducation de grande qualité », souligne une analyse publiée par l'OCDE en 2002.

fants à l'école publique de son quartier. Incroyable mais vrai, seuls 2 %

La pierre d'assise du système finlandais est l'école unique et obligatoire pour tous jusqu'à 16 ans.

des jeunes décrochent avant la fin de l'école obligatoire. « Il a été établi qu'un petit pays comme la Finlande ne peut pas se permettre de laisser un seul de ses élèves

sans éducation de grande qualité », souligne une analyse publiée par l'OCDE en 2002. Avec ses 5,2

millions d'habitants, la Finlande n'est pourtant pas très loin du Québec...

Cet objectif égalitariste porte ses fruits. « En Finlande, personne

n'est très mauvais, je pense que c'est ce qui fait que la moyenne est élevée, dit Alekski Pradère-Koskiahde, 14 ans, d'Helsinki. Et c'est très difficile de redoubler, parce qu'on a toujours de l'aide ! » Il dit vrai: peu importe que les élèves habitent la capitale ou la Laponie, qu'ils soient riches ou pauvres, filles ou garçons, ils ont tous de bons résultats. « Au test PISA, moins de 5 % des écoles finlandaises ont obtenu un score infé-

sions étrangères comme *Friends* ou *The Bachelor* ne sont jamais doublées, mais sous-titrées.

Le finnois, une langue qui n'a rien d'europpéen ou de scandinave, est très difficile à apprendre. « Par contre, le finnois s'écrit phonétiquement, ce qui est un avantage par rapport au français et à l'anglais », note Reijo Laukkanen, conseiller à la Direction nationale de l'enseignement de Finlande.

Et comme il y a peu d'immigration, la vaste majorité des enfants parlent couramment la langue en entrant à l'école. À peine 1 % des élèves de la Finlande sont nés à l'extérieur du pays (la moyenne de l'OCDE est de 4,7 %) et seuls 1,3 % (moyenne de l'OCDE 5,5 %) ignorent la langue d'enseignement. « Avec l'éventuelle augmentation du nombre de ces élèves immigrants, la Finlande pourrait faire face à de nouveaux défis en éducation », souligne l'OCDE.

rieur à la moyenne de l'OCDE, souligne Jouni Välijärvi, coordonnateur de l'enquête PISA en Finlande. C'est la meilleure preuve de l'équité de notre système d'éducation. »

Pour y arriver, la Finlande dissémine de petits établissements partout sur son territoire. « Au Québec, les écoles sont grandes, alors qu'ici tout le monde connaît tout le monde », témoigne Charlotte Taillon, jeune Finno-Québécoise de 13 ans qui vit en banlieue d'Helsinki. Près de 3000 écoles finlandaises — soit 80 % du total — comptent moins de 300 élèves. Et les parents y tiennent, n'hésitant pas à manifester bruyamment leur désaccord dès que la fermeture d'une école est envisagée. Les groupes sont eux aussi petits, rassemblant en moyenne de 20 à 24 élèves. « C'est crucial pour permettre l'intégration de tous, même ceux qui ont des difficultés », dit M. Välijärvi.

La Finlande dépense moins que le Canada

Cela a évidemment un prix. Le budget 2004 du ministère de l'Éducation de la Finlande est de 6,1 milliards d'euros (10 milliards CAN), soit 16 % des dépenses du gouvernement. Près de 400 millions d'euros (650 millions CAN) viennent des recettes de loteries, ce qui ne surprend guère dans un pays où l'on trouve des vidéopokers jusque dans les épiceries.

Et ce n'est pas tout, puisque l'État ne finance que 57 % des coûts de l'école obligatoire. Le reste est payé par les municipalités, qui gèrent elles-mêmes leurs écoles en respectant les objectifs du ministère de l'Éducation. Il reste qu'au total, selon l'OCDE, la Finlande ne dépense que 67 500 \$ par élève pour toute sa scolarité obligatoire. Soit 6700 \$ de moins que le Canada, pour des résultats supérieurs.

Tout n'est cependant pas parfait: il reste des cancrs et des gamins turbulents en Finlande. Lors d'une journée éprouvante, l'enseignante de Charlotte Taillon a d'ailleurs douté des capacités des élèves de son pays. « Elle nous a dit: *Je ne peux pas croire que les Finlandais sont les premiers au monde, les autres sont-ils si stupides?* » se souvient la jeune fille.

À L'HEURE DES RÉFORMES

SAM > La formule gagnante
DIM > Controverse helvétique
LUN > Les ratés du Québec

Si vous avez des enfants au primaire, écrivez-nous pour nous raconter comment vous vivez la réforme.
forum.lapresse.ca

INACCESSIBLE UNIVERSITÉ

Chaque année, 66 000 personnes font une demande d'inscription dans l'une des universités de la Finlande. Seul le tiers — soit 23 000 d'entre elles — sont admises. Le résultat, c'est qu'à peine 30 % d'une classe d'âge fréquente l'université, alors qu'au Québec ce taux est de 41 %. Les étudiants finlandais font la belle vie: non seulement leurs cours sont gratuits, mais ils reçoivent une allocation pour se loger et bénéficient de rabais un peu partout. Les autres peuvent se rabattre sur les 30 écoles supérieures professionnelles créées au début des années 90. Près de 25 000 étudiants par an font leur entrée dans ces écoles, plus tournées vers le monde du travail que les universités.

Savoir lire pour avoir le droit de se marier

MARIE ALLARD

Les grands succès scolaires des Finlandais sont peut-être attribuables à l'Église luthérienne. Dès le début du 19^e siècle, les pasteurs ont en effet décidé de refuser le mariage aux gens qui ne pouvaient lire les textes religieux. « Même les fermiers paresseux, qui n'étaient pas portés à apprendre à lire, ont été motivés par la vue des jeunes filles », dit Raija Nieminen, professeure d'arts plastiques.

Le résultat, c'est que les analphabètes sont rares depuis des générations. « Les études sont prises au sérieux

tant par les enfants que par les parents, dit Rosanne Lamarre, une Québécoise qui enseigne en Finlande. Un grand prestige est associé à l'éducation, au point où les gens mentionnent leurs diplômes dans le bottin téléphonique. »

La lecture fait partie des hobbies préférés de 60 % des filles et de 21 % des garçons finlandais de 15 ans, selon l'OCDE. Plus de 200 journaux et 2800 magazines hebdomadaires sont publiés dans le pays, un nombre étonnant pour 5,2 millions d'habitants. Même ceux qui préfèrent la télé doivent lire, puisque les émis-

LE CANADA AIME LES MATHS, LA FINLANDE AIME LIRE

Les élèves canadiens sont presque aussi bons que les Finlandais. « Il n'y a pas beaucoup de différences dans les résultats obtenus par nos deux pays au test PISA, reconnaît Pirjo Linnakylä, professeure à l'Institut de recherche en éducation de l'Université de Jyväskylä. Les Canadiens ont plus d'intérêt et de plaisir à faire des mathématiques, alors que les Finlandais lisent plus souvent et ont des lectures plus diversifiées. » Près de 45 % des Finlandais de 15 ans empruntent un livre à la bibliothèque au moins une fois par mois, ce que seuls 27 % des Canadiens du même âge font, selon l'OCDE.

1. La formule gagnante

L'économie de la Finlande est la plus compétitive au monde, selon un palmarès publié par le Forum économique mondial en 2003. La deuxième position va aux États-Unis, alors que le Canada est en 16^e place.



PHOTO TOR WENNSTROM, LEHTIKUVA

Depuis le début des années 90, la Finlande préconise en effet un enseignement constructiviste, où les élèves apprennent par eux-mêmes.

Une journée à l'école finlandaise

MARIE ALLARD

ENVOYÉE SPÉCIALE
HELSINKI

Res sont les élèves finlandais qui prennent l'autobus scolaire — il faut habiter à plus de cinq kilomètres de son école pour y avoir droit. Tôt le matin, filles et garçons montent plutôt sur une amusante trottinette à skis — la *potkukelkka* — ou marchent jusqu'à l'école de leur quartier, sur des sentiers bien entretenus.

« Les parents y tiennent, puisque ça fait faire du sport aux enfants », dit Jouni Välijärvi, professeur à l'Institut de recherche en éducation de l'Université de Jyväskylä. Même à Helsinki, la capitale, les petits se promènent souvent seuls, en toute liberté.

Une fois arrivés à l'école, les élèves suspendent manteaux et tuques à un simple crochet — sans qu'il y ait de vols — puis se rendent en classe. Très lumi-

neux, les établissements scolaires ont de grandes fenêtres et des verrières, détails importants dans un pays où le soleil se pointe peu l'hiver. Certains ont même des foyers qui permettent aux petits pieds de se réchauffer, quand le mercure descend jusqu'à -10° ou -15°.

Les crayons, cahiers et livres

Depuis le début des années 90, la Finlande préconise un enseignement constructiviste, où les élèves apprennent par eux-mêmes.

sont fournis gratuitement aux enfants. Rosanne Lamarre, une Québécoise qui enseigne à Helsinki depuis une dizaine d'années, voit là une grande différence entre les deux systèmes. « À Montréal, j'ai récemment vu la

liste de quatre pages de matériel scolaire qu'une copine devait acheter pour son enfant, dit-elle. En Finlande, l'école fournit tout ce qui était sur cette liste, sauf les papiers mouchoirs et les coffres à crayons. »

Peu de cours magistraux

Les salles de classe finlandaises ressemblent à celles du Québec, avec des pupitres placés en groupes pour permettre le travail d'équipe. « On ne fait pas qu'écouter les enseignants parler pendant des heures, ce qui fait que les cours sont assez intéressants, dit Aino Honkanen, une adolescente de 14 ans, de l'école Viikki. On fait des exercices, de la recherche dans Internet, on discute, on voit des vidéos. » Anna-Mari Mäkelä, qui enseigne l'anglais dans cette école, est toujours étonnée de voir des cours traditionnels quand elle visite un établissement à l'étranger. « Ici, nous sommes encouragés à con-

DONALD DUCK, STAR FINLANDAISE

L'hebdomadaire le plus populaire en Finlande est *Aku Anka*, qui n'est nul autre que Donald Duck en finnois ! Ce magazine de bandes dessinées de 36 pages, publié depuis 1951, est apprécié des enfants, des adolescents et même des adultes. Il faut dire que la traduction finnoise est soignée et que les jeux de mots y sont apparemment très drôles. Au point où *Aku Anka* a obtenu le Prix du département de finnois de l'Université d'Helsinki en 2001 !

naître à fond nos élèves et varier nos façons de faire selon les groupes », explique-t-elle.

Depuis le début des années 90, la Finlande préconise en effet un enseignement constructiviste, où les élèves apprennent par eux-mêmes. « Le rôle du professeur a changé : il n'est plus seulement le dispensateur de la connaissance,

mais le guide qui permet aux élèves de construire leur apprentissage », explique Claude Anttila, de la Direction nationale de l'enseignement de la Finlande.

Une société disciplinée

Au programme : beaucoup de cours de langue (finnois, suédois, anglais), mais aussi des maths, des sciences, de l'histoire, de la cuisine et... du tricot. Il y a aussi des récréations, que plusieurs passent sur les patinoires, souvent à deux pas des écoles.

« On connaît généralement bien les enfants et leurs parents, on forme une grande famille, dit Djamal Amalou, professeur d'informatique au Lycée franco-finlandais d'Helsinki. Il y a beaucoup de respect entre les gens, ce qui explique peut-être qu'il n'y a pas de violence. Jamais un élève ne vient m'insulter. »

« Il faut dire que les Finlandais sont très disciplinés, fait valoir Jean Taillon, un Québécois travaillant là-bas, dans les pâtes et papier. C'est sûr qu'il y a des jeunes qui fument ou qui prennent de la drogue, mais la vaste majorité sont rigoureux et travaillent fort. » Sa femme Leena, une Finlandaise, explique que les enseignants savent être stricts sans abuser de leur autorité.

Dès 13 h, la sonnerie annonçant la fin de la journée sonne pour les petits, tandis que les grands restent à l'école au plus tard jusqu'à 16 h. Loin d'être à la rue après la classe, les enfants peuvent participer à différentes activités mises sur pied par les municipalités. Et s'ils veulent joindre leurs parents, pas de problème : presque 100 % des élèves finlandais ont leur propre cellulaire !

Des enseignants populaires et motivés

MARIE ALLARD

En Finlande, les jeunes ne rêvent pas tous de jouer au hockey comme leur compatriote Saku Koivu, capitaine des Canadiens de Montréal. Nombreux sont ceux qui souhaitent devenir... enseignants. Dans les universités, la popularité des programmes d'éducation est telle qu'à peine 10 % des étudiants qui en font la demande sont admis. « Cela fait que les futurs

professeurs sont de jeunes gens multi-talentueux et très motivés », dit Pirjo Linnakylä, professeure à l'Institut de recherche en éducation de l'Université de Jyväskylä.

Tant mieux, parce qu'ils doivent avoir complété la maîtrise avant de pouvoir enseigner, même au primaire. Par contre, une fois embauchés par un directeur d'école, les professeurs sont très autonomes, choisissant eux-mêmes leurs méthodes et matériel pédagogique.

« En Finlande, les enseignants sont considérés comme des experts », souligne M^{me} Linnakylä.

Respecté mais mal payé

Henna Harsia, une brune de 24 ans, a dû s'y prendre par trois fois avant d'être acceptée en éducation à l'université, mais elle ne regrette pas son choix. « Je veux travailler pour l'avenir », dit-elle. La culture finlandaise considère l'enseignement comme l'une des plus impor-

tantes professions de la société, ce qui explique une part du succès de ses écoles, selon l'OCDE.

« Être professeur ici, c'est respecté et socialement bien vu, dit Rosanne Lamarre, une Québécoise qui enseigne au Lycée franco-finlandais d'Helsinki depuis neuf ans. Par contre, notre salaire n'est pas très élevé, comme si l'enseignement était une vocation et que notre diplôme était une récompense en soi. Les caissières de l'Alko,

la SAQ finlandaise, sont mieux payées que moi ! »

Vérification faite, les enseignants gagnent de 1800 à 2700 euros (2900 à 4400 \$) par mois, selon le Syndicat de l'éducation de la Finlande (OAJ), qui compte 114 000 membres. Or, un petit 4½ coûte facilement 2000 \$ par mois en location à Helsinki. « Nos salaires ne sont vraiment pas très élevés, constate Marjatta Melto, conseillère à l'OAJ. Nous tentons actuellement de remédier à cela en négociation. »

COURRIEL

Send your e-mail to
marie.allard@lapresse.ca

SÉRIE ÉCOLES > À L'HEURE DES RÉFORMES



LA FINLANDE A DE PETITES ÉCOLES PRIMAIRES ET SECONDAIRES

32% ont moins de 50 élèves
19% ont entre 50 et 99 élèves
29% ont entre 100 et 299 élèves
20% ont 300 élèves et plus

73% des enseignants du primaire et du secondaire sont des femmes.

92% des foyers possèdent au moins un téléphone mobile. Dès l'âge de 7 ans, les trois quarts des enfants finlandais auraient leur propre cellulaire. À la récréation, *La Presse* a constaté que l'un des jeux préférés des élèves consiste à... se photographier avec un cellulaire-appareil photo.



1. La formule gagnante

TEXTES **MARIE ALLARD**, ENVOYÉE SPÉCIALE EN FINLANDE

VOS ENFANTS FONT DU SOCIOCONSTRUCTIVISME, LE SAVIEZ-VOUS?

Les réformes scolaires du Québec, de la Finlande, de la France et de la Suisse se basent sur le... socioconstructivisme. Ce n'est ni une maladie ni un exercice de prononciation, mais une théorie pédagogique inspirée des travaux du psychologue Jean Piaget.

«On a constaté que l'apprenant ne peut recevoir la connaissance que si c'est lui et lui seul qui fait la démarche d'apprendre, explique Claude Anttila, de la Direction nationale de l'enseignement de Finlande. On apprend donc à apprendre aux élèves, pour qu'ils soient les acteurs responsables de leur apprentissage.»

Selon le constructivisme, les connaissances sont le résultat des actions des élèves, réelles puis intériorisées. Le socioconstructivisme ajoute une portée sociale à ce processus : l'élève apprend aussi en échangeant avec ses camarades. L'enseignant n'est plus un maître qui dispense son savoir, mais un guide qui accompagne les élèves dans leurs découvertes. Comme le disait Montaigne, socioconstructiviste avant l'heure : « Enseigner, ce n'est pas remplir un vase, c'est allumer un feu. »

LE PROFESSEUR N'EST PLUS UN MAÎTRE QUI DISPENSE SON SAVOIR, MAIS UN GUIDE QUI ACCOMPAGNE LES ÉLÈVES DANS LEURS DÉCOUVERTES.

Règle générale, cette approche connaît un grand succès en Finlande. « Les élèves aiment qu'on les encourage à trouver eux-mêmes des informations et à monter des projets, explique Anna-Mari Mäkelä, qui enseigne l'anglais à 120 adolescents de l'école Viikki, en banlieue d'Helsinki. Ça ne marche cependant pas avec tous les groupes, si bien qu'on revient parfois à un enseignement plus traditionnel. »

Sauter sur le patinoire
 Au Québec, le socioconstructivisme

est entré dans les classes avec la réforme créée à la suite des états généraux de l'éducation de 1996. Une réforme « qu'il faut qualifier de majeure, sinon d'aussi audacieuse que celle du début des années 60 », selon Gisèle Painchaud et Claude Lessard, de la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal.

Le Québec n'y est pas allé avec le dos de la cuillère : en plus de prôner une nouvelle pédagogie, la réforme revêt les programmes en remplaçant toutes les connaissances par des compétences. « La question n'est pas tant de savoir à quelle école de pensée on se rattache, mais de concevoir des situations d'apprentissage (projets) et un contexte pédagogique qui favorisent le développement de compétences », souligne le nouveau Programme de formation de l'école québécoise.

Pour illustrer son approche, le ministère de l'Éducation (MEQ) rappelle que personne n'apprend toutes les règles du hockey, puis toutes les techniques du patinage et du maniement de bâton avant de sauter sur une patinoire. C'est « au cœur même de l'action » que le néophyte acquiert des compétences, qui servent à l'acquisition de connaissances et font à leur tour évoluer les compétences. Plutôt que de suivre un chemin qui va de A à Z, l'apprentissage se fait en spirale.

Les syndicats d'enseignants appuient généralement cette approche, tout en s'inquiétant d'une possible perte de savoirs essentiels chez les élèves. Dans les écoles secondaires, qui devront appliquer la réforme en septembre, les sceptiques restent d'ailleurs nombreux.

« Les chercheurs ont établi que le socioconstructivisme est une panacée, mais nous sommes plusieurs à en douter, dit Claude Belcourt, qui enseigne le français à l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, à Montréal. À force de brader les connaissances pour monter les projets, les élèves vont être obligés de réinventer eux-mêmes le bouton à quatre trous parce qu'on ne leur aura pas enseigné. Ce ne sera pas un gros progrès pour l'humanité. »



Janita Ahonen fait l'appel dans sa classe de 1^{re} année à Helsinki. En Finlande, les enfants entrent à l'école à 7 ans — soit un an plus tard qu'au Québec — mais ils rattrapent vite leur retard.

Le lavage de la femme nue et autres traditions

Posséder une casquette de marin blanche est très important en Finlande. Remis aux finissants du lycée — l'équivalent de notre cégep — depuis 1860, ces couvre-chefs sont un symbole de réussite. Le 1^{er} mai, fête des étudiants en Finlande, tous ceux qui possèdent une casquette blanche la portent fièrement. À Helsinki, ils se rassemblent pour laver Havis Amanda, « la femme nue du port », une statue située au bord de la mer Baltique. Cette fête folle, où le champagne coule à flots, donne le coup d'envoi à un été où le soleil ne se couche pratiquement jamais.

Ce n'est pas la seule occasion de célébrer les succès scolaires des Finlandais. Le 17 février, on a fêté le Penkarit, littéralement la « Fête des bancs ». Ce jour-là marque la fin des cours des élèves de 12^e année, qui quittent ensuite l'école pour aller étudier en vue des examens finaux. Jadis, ces élèves de 18 ans étaient portés en triomphe sur leurs bancs d'écoliers, ce qui a donné son nom à la fête.

Aujourd'hui, les finissants costumés défilent à bord de camions dans les rues et lancent des bonbons aux gens vus les acclamer. « C'est super de finir notre scolarité en allant partout en ville, avant de faire la fête tous ensemble », a dit à *La Presse* Niina Jokali, 18 ans, grande rousse déguisée en loup, quelques instants avant de monter dans l'un des camions. Le lendemain, c'est la « Fête des vieux », un bal où tous les élèves de 11^e année, devenus les aînés de l'école, sont conviés. Vêtus de robes longues et de complets, ces adolescents de 17 ans exécutent des danses pratiquées pendant des mois, sous le regard orgueilleux de leurs parents.

Toutes ces traditions motivent évidemment les élèves à ne pas décrocher. « Les plus jeunes, qui courent derrière les camions pour attraper des bonbons et voient les belles robes de bal, sont très admiratifs des finissants », souligne Leena Taillon, mère de famille finlandaise. Ils se disent : un jour, ce sera mon tour ! »

L'ÉCOLE AU QUÉBEC ET EN FINLANDE

| | QUÉBEC | FINLANDE |
|--|---|---|
| Budget du ministère de l'Éducation en 2004 | 11,8 milliards \$, soit 25% du budget du gouvernement | 10 milliards \$, soit 16% du budget du gouvernement |
| Nombre d'élèves au primaire et du secondaire | 1 000 000 élèves de 6 à 17 ans | 596 000 élèves de 7 à 16 ans |
| Salaires des enseignants | 49 395 \$/an (moyenne) | 34 800 à 52 800 \$/an |
| Nombre d'élèves par classe | de 20 à 32 élèves | 20 à 24 élèves |
| Jours d'école par an | 180 jours | 190 jours |
| Taux de redoublement | 15% des élèves de 6 ^e année ont redoublé au moins une fois 25% des 5 ^e secondaire ont redoublé au moins une fois | Redoublement aboli (à peine 0,5% des élèves redoublent) |
| Proportion des inscrits à l'école qui n'accèdent pas à la 4 ^e secondaire (9 ^e année en Finlande) | 16% | 2% |

SOURCES : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC ET DIRECTION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT DE FINLANDE.

DES CÉGÉPS EN FINLANDE?

Après le secondaire, les élèves finlandais fréquentent des établissements qui ressemblent à nos cégeps. À 16 ans, 54% d'entre eux se dirigent vers les lycées (cégep général) pour recevoir une formation préuniversitaire et 35% vont à l'école professionnelle (cégep technique). Les deux parcours durent trois ans et permettent d'accéder à l'université. Quant aux autres élèves, soit ils prolongent d'un an leurs études secondaires (3%), soit ils arrêtent les études (5 à 7%).



BIENVENUE À TOUTES LES RELIGIONS

Les élèves finlandais suivent une heure de cours de religion par semaine. Comme 86% de la population est luthérienne, cette foi s'impose dans l'enseignement. Mais les écoles offrent également des cours de religion orthodoxe, musulmane et juive. Dès que trois élèves d'une même confession sont présents dans un établissement, celui-ci est tenu de les instruire selon leurs croyances. Le port du foulard islamique est par ailleurs permis partout, comme le sont les piercings et les couleurs de cheveux bizarres.

La fin du redoublement

MUURAME — La Finlande a pratiquement aboli le redoublement : seuls 0,5% des élèves reprennent une année scolaire. Et la population trouve cela tout à fait normal. « Notre objectif est de garder tous les enfants ensemble, sans étiqueter ceux qui ont des problèmes, ce qui a un impact négatif sur leur développement », dit Joumi Välijärvi, professeur à l'Institut de recherche en éducation de l'Université de Jyväskylä.

Tous les élèves finlandais ne sont pourtant pas des génies. À 15 ans, 7% ont de graves difficultés « à faire face aux exigences requises par la société actuelle en lecture et en écriture », selon l'enquête PISA 2000. Il reste qu'à peine 2% ne terminent pas l'école obligatoire, qui est l'équivalent de notre quatrième année de secondaire.

La recette employée par la Finlande, c'est l'aide aux élèves faibles dès qu'ils en ont besoin. Toutes les écoles ont des éducateurs spécialisés, qui ont pour mission de

diagnostiquer les problèmes et d'y remédier le plus rapidement possible, avant de replacer les enfants en classe régulière.

À l'école Nisulänmäki, qui compte 500 élèves de 12 à 16 ans, il y a trois éducatrices spécialisées. « Au cours de leur scolarité obligatoire, de 16 à 17% des enfants de notre ville reçoivent du soutien », dit Johanna Juvonen, l'une des éducatrices. Bien qu'elle ait un air angélique, cette Finlandaise aux longs cheveux blonds et aux yeux bleus dirige ses élèves d'une main ferme. Elle n'hésite pas à aller chercher les absents à la maison, ni à faire passer un test d'urine ou de sang à ceux qui sont soupçonnés d'avoir consommé de la drogue.

Lors du passage de *La Presse*, trois adolescents ayant des difficultés en suédois étaient rassemblés dans son local pour un cours semi-privé. Pendant que l'un faisait des exercices à l'ordinateur, le deuxième associait

des mots et des images et le troisième lisait un livre. Dès qu'ils butaient sur un mot inconnu, M^{me} Juvonen volait à leur secours. « Je les garde actifs et je varie mes méthodes d'apprentissage pour m'assurer qu'ils apprennent », explique-t-elle.

Jonnes Nissinem, grand gaillard de 15 ans, a grandement bénéficié de ce système. Alors qu'il avait besoin d'aide dans toutes ses matières au primaire, il se débrouille maintenant seul sauf en langues et en maths. « En éducation spécialisée, j'ai eu de bons profs, qui m'ont permis de comprendre », témoigne-t-il. Dès qu'il aura terminé l'école obligatoire, l'an prochain, Jonnes compte s'inscrire à l'école professionnelle de foresterie.

Cette aide aux élèves en difficulté a un prix, plus ou moins élevé selon les municipalités. « Évidemment, nos services coûtent cher, reconnaît M^{me} Juvonen. En Finlande, on pense cependant que c'est plus économique d'aider les élèves que d'avoir des décrocheurs. »



Parmi les 30 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), qui ont eu une moyenne de 500 points par épreuve

| LECTURE | MATHÉMATIQUES | SCIENCES | RÉSOLUTION DE PROBLÈMES |
|---|---|---|--|
| 1 ^{er} rang Finlande, 543 points | 1 ^{er} rang Finlande, 544 points | 1 ^{er} rang Finlande, 548 points | 2 ^e rang Finlande, 548 points |
| 3 ^e rang Canada, 528 points | 3 ^e rang Québec, 537 points | 8 ^e rang Québec, 520 points | 5 ^e rang Québec, 531 points |
| 4 ^e rang Québec, 525 points | 5 ^e rang Canada, 532 points | 8 ^e rang Canada, 519 points | 6 ^e rang Canada, 529 points |

Au total, 28 000 élèves canadiens de 15 ans — dont 3357 Québécois — et 6235 élèves finlandais ont passé le test PISA. Le rang du Québec est donné comme si la province était un pays membre de l'OCDE.

SOURCES : PISA 2003 ET STATISTIQUE CANADA.

ACTUALITÉS

Du retard pour les passeports électroniques

MATHIEU PERREAULT

Les passeports électroniques sont plus difficiles à mettre au point qu'on le pensait. Lors d'un essai en décembre à l'aéroport international de Baltimore, les lecteurs arrivaient à peine à lire la moitié des passeports.

Ce premier test en aéroport, auquel participaient 14 pays, dont le Canada, a aussi montré que seulement la moitié des fabricants de puces ont des prototypes viables. « Les États-Unis veulent que les passeports électroniques soient prêts pour le mois d'octobre prochain, mais je doute que ce soit possible avant 2006 ou 2007 », explique Zack Martin, l'éditeur de *ID-Newswire*, un site web spécialisé qui a mis la main sur le rapport du test.

Selon M. Martin, le Canada n'avait même pas fourni d'échantillon de passeport électronique pour le test. « Neuf pays ont fourni une vingtaine d'échantillons chacun. Il y avait trois lecteurs de passeports qui ont réussi à lire entre 31 % et 58 % des échantillons. Et encore, le test était limité aux trois puces qui fonctionnent bien. Il y en a trois ou quatre autres qui n'ont même pas été essayées. Il y a des normes, mais il semble que chaque pays et chaque fabricant les interprète à sa manière. »

Au Bureau des douanes du Canada, le porte-parole Daniel Kingsbury ne pouvait donner de détails sur le test réalisé en décembre. Mais il affirme qu'un projet-pilote, touchant quelques centaines de diplomates, aura

lieu comme prévu à la fin de 2005. « Nous espérons avoir le passeport électronique en 2006. »

Le passeport électronique aura une puce qui contiendra tous les renseignements du passeport, ce qui facilitera leur comparaison avec les bases de données douanières, particulièrement pour ce qui est des photographies. Les États-Unis tiennent à ce que les pays dont les ressortissants n'ont pas besoin de visa aient tous des passeports électroniques.

Certains organismes se sont inquiétés que les passeports électroniques puissent éventuellement contenir des renseignements biométriques, comme une empreinte digitale. Mais M. Kingsbury affirme qu'il n'en est pas question au Canada.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Le passeport électronique aura une puce qui contiendra tous les renseignements du passeport, ce qui facilitera leur comparaison avec les bases de données douanières, particulièrement pour ce qui est des photographies.

Grande liquidation

PRIX RÉDUITS EN RAISON DE LA FIN DE L'EMBARGO AMÉRICAIN CONTRE L'IRAN

Tapis persans

Depuis que le commerce direct de tapis entre les États-Unis et l'Iran est rétabli, un important lot de tapis qui aurait été normalement destiné aux collectionneurs de New York et Los Angeles via le Canada ont été confiés à la firme Heriz pour une liquidation publique. Il y en a de toutes les sortes : pure soie de Qum, Nain, Tabriz, Kashan, Meshad et des pièces d'origine tribale.
Formats : de 2 pi x 3 pi à 12 pi x 16 pi et des tapis d'allée de 22 pi de long.
tapis persans et orientaux 100 % tissés à la main

Prix : de 100 \$ à 1 500 \$ chacun

Vendredi 11 mars 2005 de 11 h à 19 h
Samedi 12 mars 2005 de 11 h à 19 h
Dimanche 13 mars 2005 de 11 h à 19 h

HÔTEL RUBY FOO'S

7655, boul. Décarie • Montréal QC (514) 731-7701

3299443
chèque et comptant acceptés

OÙ ALLER?
QUOI VOIR?
QUOI FAIRE?



LP[2]

Tous les jeudis dans
LA PRESSE

PLACEMENTS À REVENU MENSUEL FIXE FONDS DES JARDINS

Ceci
n'est pas
une eau
calme

C'est un placement qui vous permet de maintenir un niveau de vie à l'abri des remous.

Parce qu'il vous importe de vivre votre retraite pleinement, sans privations, les Placements à revenu mensuel fixe Fonds Desjardins vous offrent une solution clés en main afin de vous procurer des rentrées d'argent régulières et des avantages indéniables. Vous pourrez :

- Bénéficier d'un report d'impôt
- Tirer parti des variations du marché boursier
- Simplifier votre planification financière

Solutions de placement

FONDS **Desjardins**

Consultez votre conseiller de Desjardins
ou visitez le www.fondsdessjardins.com

Desjardins

Conjuguer avoirs et êtres

Les Fonds Desjardins sont offerts par Desjardins Cabinet de services financiers inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié avant d'investir.

Remise à neuf d'une centrale nucléaire du N.-B.

PRESSE CANADIENNE

FREDERICTON — Ottawa et Fredericton entreprendront très prochainement des discussions au sujet d'une aide financière que le gouvernement fédéral pourrait verser pour la remise à neuf de la centrale nucléaire de Pointe-Lepreau, au Nouveau-Brunswick.

Des représentants du ministère fédéral des Ressources naturelles et des responsables du gouvernement provincial vont se rencontrer dans la capitale nationale, probablement la semaine prochaine, pour discuter des options qui s'offrent quant à une participation financière d'Ottawa dans le projet de rénovation de 1,4 milliard de dollars, qui servirait à rénover le réacteur Candu, a indiqué un haut fonctionnaire du gouvernement du Nouveau-Brunswick.

« Nous essayons de mettre sur la table une série d'options pour le fédéral dans les secteurs de l'environnement, de la technologie nucléaire », a déclaré le sous-ministre à l'Énergie du Nouveau-Brunswick, Bill Thompson, qui se montre optimiste quant à une aide financière d'Ottawa.

Engagements de Kyoto

Dans une entrevue publiée hier dans un journal anglophone, le ministre John Efford a dit qu'Ottawa ne verserait pas d'argent pour la remise à neuf de Pointe-Lepreau, car cela n'aiderait pas à réduire les gaz à effet de serre, en vertu du protocole de Kyoto, puisque la centrale n'émet pas de polluants atmosphériques.

Énergie Nouveau-Brunswick cherche à rénover sa centrale agonisante de Pointe-Lepreau, la seule centrale nucléaire en Atlantique, qui fournit jusqu'à 30 % de la production en électricité de la province.

Récemment, Tom Adams, porte-parole de Energy Probe, un organisme canadien de surveillance du secteur de l'énergie, a indiqué que la remise à neuf complète d'un réacteur Candu n'a jamais été tentée ailleurs au monde.

Le premier ministre Bernard Lord voudrait obtenir 400 millions de dollars du fédéral pour supporter une partie des coûts de la remise à neuf de la centrale nucléaire, sinon la province pourrait décider de construire une centrale au charbon, donc polluante.

La centrale de Pointe-Lepreau pourrait cesser sa production en 2007-2008 si elle n'est pas rénovée. Les travaux de réfection de la centrale devraient s'échelonner sur 18 mois.

Moyens de pression des enseignants

Feu vert du Conseil des services essentiels

CAROLINE TOUZIN

Les enseignants québécois ont obtenu le feu vert du Conseil des services essentiels, hier, pour poursuivre les moyens de pression prévus dans leur plan d'action. Contrairement à la situation de 2001, les élèves ne seront pas privés des services d'éducation auxquels ils ont droit, conclut le Conseil. Les parties tant patronale que syndicale se sont dites satisfaites de la décision.

Les 80 000 enseignants du primaire et du secondaire affiliés à la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) pourront ainsi donner congé de devoirs et de leçons pendant cinq jours durant la semaine du 4 au 8 avril. La journée d'école sera raccourcie de 10 minutes les 23 et 30 mars. La semaine prochaine, les professeurs limiteront l'accès aux classes à 24 élèves et à 12 dans les classes-laboratoires pour la formation générale des adultes.

De plus, à compter de la semaine prochaine, chaque mardi durant quatre semaines, les enseignants n'auront aucun contact avec la direction. Ils porteront aussi un tatouage à l'ef-

fige de leur syndicat et se vêtiront de noir. Jusqu'au 8 avril, ils refuseront également de transmettre les communications de la direction aux parents des élèves.

Même si le Conseil n'exige pas la fin des moyens de pression, le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones se réjouit de la décision. « Si ce

Les 80 000 enseignants du primaire et du secondaire affiliés FSE-CSQ pourront donner congé de devoirs et de leçons pendant cinq jours.

n'avait pas été de notre requête auprès du Conseil des services essentiels, la Fédération des syndicats de l'enseignement n'aurait jamais déterminé de balises pour la mise en oeuvre des moyens de pression », affirme son porte-parole, Jean-Pierre St-Gelais.

Un exemple de balise ? Durant le congé de devoirs et de leçons, les élèves pourront tout de même apporter leur sac à la maison. Les parents seront alors en mesure, à partir de

l'agenda de l'élève, de donner du travail à leur enfant, explique la présidente de la FSE, Johanne Fortier.

Selon elle, toutefois, le Comité patronal n'avait qu'à prendre la peine de l'appeler pour connaître leurs balises. « Ça aurait pu nous éviter une démarche inutile et coûteuse. Ça témoigne du caractère déraisonnable et abusif de la Fédération des commis-

tant de demandes, il n'y a pas moyen de commencer à régler », juge M. St-Gelais. De son côté, la FSE exige que toutes les offres patronales soit mises par écrit sur chacun des points de la négociation.

Pourtant, dans un autre dossier, celui de l'abolition du réseau d'écoles privées, la FSE et la Fédération des commissions scolaires (qui forme avec le ministère de l'Éducation la partie patronale) se battent côte à côte. Mme Fortier n'y voit aucune contradiction. « Ça montre qu'on peut avoir des divergences très profondes sur certains éléments, mais qu'on est capable de faire cause commune pour un objet aussi important que la défense de l'école publique », dit-elle.

D'ici le 30 mars, les enseignants décideront en assemblée générale s'ils déclenchent une grève légale de deux jours. Le Conseil des services essentiels ne pourra alors pas intervenir, car le Code du travail ne prévoit pas le maintien de services essentiels lorsqu'un syndicat exerce légalement son droit de grève.

La FSE veut renouveler sa conven-

tion collective d'ici la fin de l'année scolaire, en juin. La partie patronale, elle, se donne jusqu'à la fin de 2005 pour arriver à une entente.

Extrait de la décision

« Dans son appréciation des impacts des moyens de pression envisagés par la partie syndicale, le Conseil reconnaît qu'il y aura des inconvénients, principalement pour les directions d'école, et que le climat de travail risque d'être affecté. Malgré les balises précisées par la présidente de la Fédération pour la mise en oeuvre de ces moyens de pression, le Conseil reconnaît qu'il risque d'y avoir des inconvénients également pour les élèves sans qu'il y ait nécessairement un préjudice porté au service d'éducation qu'ils ont droit de recevoir. »

Une agence d'artistes dans le rouge

Des comédiens courent le risque de perdre des milliers de dollars

CAROLINE TOUZIN

Une importante agence d'artistes montréalaise doit des milliers de dollars à plusieurs comédiens québécois, qui craignent ne jamais voir la couleur de leur argent.

Pour tenter de récupérer leurs précieux cachets, Hélène Bourgeois Leclerc (Thérèse des *Bougon*), Sylvain Marcel et Hugo St-Cyr, entre autres, ont déposé une requête en vue d'une ordonnance de séquestre contre l'Agence artistique Pléiade le 21 décembre dernier à la Chambre commerciale de la Cour supérieure.

Selon la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, un créancier peut faire ce genre de requête contre un débiteur pour éviter qu'il liquide ses biens si sa dette envers lui s'élève à 1000 \$ ou si le débiteur a commis un acte de faillite dans les six mois qui précèdent la requête.

Dans ce cas-ci, l'Agence doit environ 62 000 \$ à Mme Bourgeois Leclerc, près de 18 000 \$ à M. Marcel et 34 000 \$ à M. St-Cyr, pour ne nommer que ceux-là, selon l'hebdomadaire *Échos vedettes*, qui a révélé la nouvelle dans son édition de cette semaine.

« Ce n'est pas la première fois que ça arrive dans le milieu artistique. (...) Quand tu te fais fourrer, tu te fais fourrer », a dit à *La Presse* Hugo St-Cyr (Michel Couillard dans *Watatatow*), peu optimiste de recouvrer les sommes qui lui sont dues.

Le 21 mars prochain, les comédiens sauront s'ils récupéreront leur argent.

Ce jour-là, l'Agence devrait déposer une proposition concordataire.

Cette proposition de remboursement pourrait permettre à l'entreprise d'éviter la faillite, à condition que les créanciers l'approuvent.

Pléiade était autorisée à percevoir directement les revenus de plusieurs de ses protégés, à prendre sa commission et à remettre ensuite le solde aux artistes.

Le hic : dans les 60 jours précédant la requête, l'agence ne leur a pas remis la somme qui leur était due, peut-on lire dans la requête. Pléiade a un déficit qui s'élève à 306 000 \$.

Cinq agents d'artistes ont d'ailleurs claqué la porte de l'agence au mois de janvier, insatisfaits de la gestion d'un administrateur et actionnaire majoritaire de la compagnie, Denis Côté. *La Presse* a tenté de le joindre, sans succès, hier.

L'un des agents qui a quitté le navire, Olivier Corbeil, a expliqué à *La Presse* que des « différends majeurs sur certaines pratiques administratives » sont à l'origine de son départ.

Il y a un an, Pléiade représentait quelque 250 comédiens, dont Geneviève Brouillette, Michèle Barbara Pelletier et Jean-Nicolas Verreault, qui ont quitté l'agence depuis.

Une offre à tout casser.

Des prix incroyables pour Pâques, du 10 au 26 mars.



LG 4600
49,99\$*



Samsung A650
29,99\$*



LG 6070

0\$*



LG 6190 Fastap™
79,99\$*



Samsung A670
99,99\$*



le futur est simple™

327750

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

- Carrefour Angrignon
- Centre commercial Le Boulevard
- Centre Domaine
- Centre Eaton
- Centre Rockland
- Complexe Desjardins
- Fairview Pointe-Claire
- Galerias d'Anjou
- Galerias Lachine
- Mail Cavendish
- Place Alexis Nihon
- Place Lasalle
- Place Versailles
- Place Vertu
- Westmount Mall
- Centre-ville
- 950, rue Sainte-Catherine Ouest
- 4202, rue Saint-Denis
- Action Télécom Inc.
- 1531, rue Notre-Dame Ouest
- Communications Métropolitaine
- 10223, boul. Pie-IX
- Communications Mobilenet
- 5165, ch. Queen-Mary
- La Zone SCP
- 6321, route Transcanadienne, local 1470
- Dollard-des-Ormeaux**
- La Zone SCP
- 3349B, boul. des Sources
- Saint-Laurent**
- D2 Technologie Inc.
- 2119, boul. Marcel-Laurin
- PC Page Communications Inc.
- 3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

- Blainville**
- Digital Radiocommunication
- 9, boul. de la Seigneurie, local 7
- Laval**
- Carrefour Laval
- Centre Laval
- Contact Com. D.L.
- Communications
- 1521, autoroute 440 Ouest
- Digital Radiocommunication Inc.
- 2304, Desserte Ouest autoroute 13
- Proxi Telecom Inc.
- 1662, boul. Saint-Martin Ouest
- SRAD Communications Inc.
- 2995, boul. Dagenais, local D
- Mascouche**
- Terrasses Mascouche
- Repentigny**
- Galerias Rive-Nord
- Technicomm
- 346, rue Notre-Dame, local C
- Rosemère**
- Place Rosemère
- Contact Com. D.L.
- Communications
- 259, boul. Labelle, local 102
- Saint-Jérôme**
- Carrefour du Nord
- Terrebonne**
- Galerias de Terrebonne
- SRAD Communications Inc.
- 2292, ch. Gascon

RÉGIONS

- Saint-Hyacinthe**
- Cellulaire +
- Galerias Saint-Hyacinthe
- 3200, boul. Laframboise

RIVE-SUD

- Mail Champlain
- Place Longueuil
- Promenades Saint-Bruno
- Belœil**
- Cellulaire +
- 559, boul. Laurier
- Candiac**
- D2 Technologie Inc.
- 89, ch. Saint-François-Xavier
- Greenfield Park**
- Proxi Telecom Inc.
- 3814, boul. Taschereau
- Sainte-Julie**
- Alto Communication
- 1950, ch. du Fer-à-Cheval

SCIENCES

Toutankhamon n'a pas été assassiné

MATHIEU PERREAULT

Le pharaon Toutankhamon n'a pas été assassiné ; sa mort aurait pu être provoquée par une fracture du fémur qui s'est infectée. Telle est la conclusion de la première scanographie de la célèbre momie, réalisée en Égypte par une équipe internationale.

Toutankhamon est mort en 1344 avant Jésus-Christ, à l'âge de 19 ans, après avoir régné 10 ans sous la supervision de tuteurs. Il est devenu célèbre en 1922, quand un archéologue anglais a découvert sa tombe, la seule sépulture d'un pharaon du Nouvel Empire qui ait été retrouvée intacte. Une série de mésaventures qui ont affligé les découvreurs ont aussi donné naissance au mythe de la « malédiction de Toutankhamon ».

Les archéologues ont longuement soupçonné qu'il avait été assassiné par l'un de ses tuteurs, une thèse qui s'est étayée en 1969 quand un anatomiste britannique a décelé, sur des clichés aux rayons X, un fragment d'os dans son crâne. L'analyse a aussi montré que la momie n'avait plus d'os thoraciques. Le successeur de Toutankhamon, Ay, qui était son tuteur, est l'un des principaux suspects de la théorie de l'assassinat.

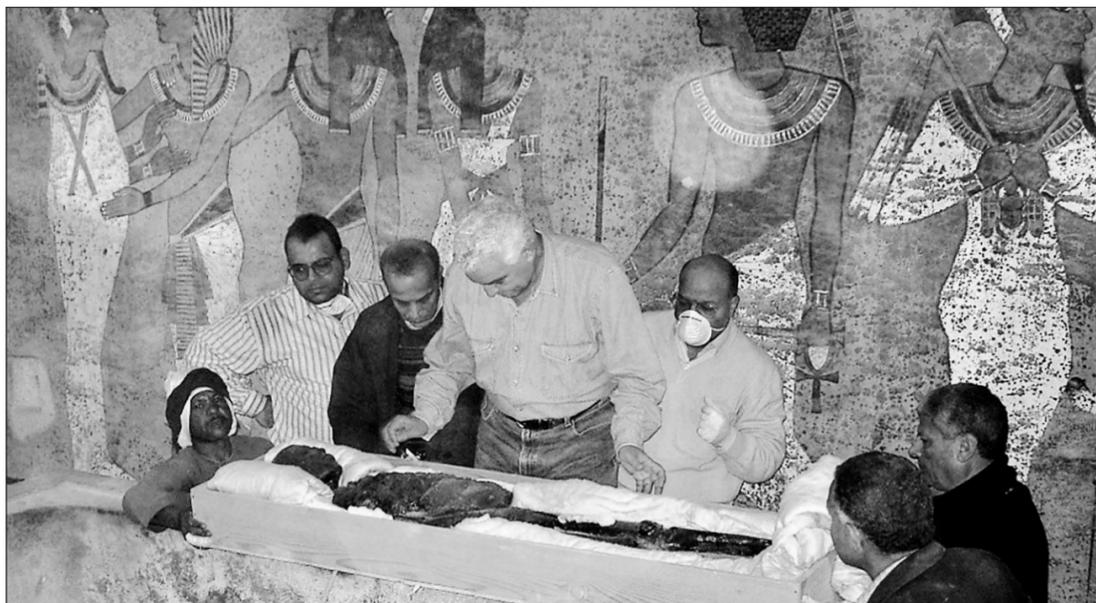


PHOTO ARCHIVES AP

Au début de l'année, un groupe d'archéologues réuni à Louxor, en Égypte, a été autorisé à mener une scanographie sur la célèbre momie du pharaon Toutankhamon pour tenter de déterminer les causes de sa mort. Les résultats, dévoilés cette semaine, excluent l'assassinat.

Mais la scanographie, dont les résultats ont été dévoilés au Caire cette semaine, montre que le crâne ne porte pas de marques de

coups et qu'il n'y a pas de lésions à la colonne vertébrale, inévitables si Toutankhamon était mort d'un coup au thorax. Quant à la

fracture du fémur, elle pourrait s'être produite durant l'embaumement. Mais si elle était survenue avant la mort de Toutankha-

mon, elle se serait probablement infectée, entraînant ainsi son décès.

Un filon commercial

La scanographie a été donnée au Conseil suprême des antiquités de l'Égypte par des médias scientifiques américains qui veulent dénicher des histoires intéressantes. Le filon commercial est bien réel : cet été, une exposition regroupant les trésors du tombeau de Toutankhamon fera le tour des grandes villes américaines et les prix d'entrée pourront atteindre 25 \$ US.

En 2000, une équipe japonaise a demandé la permission de prélever un échantillon d'ADN sur la momie de Toutankhamon ; le Conseil des antiquités a refusé parce que l'opération aurait endommagé la momie et que la valeur scientifique d'une telle analyse était douteuse — elle n'aurait probablement pas aidé à déterminer la cause de la mort du pharaon, notamment parce que les tests génétiques sont moins précis sur les momies.

Au fil des ans, plusieurs autres théories ont été avancées pour expliquer le décès de Toutankhamon. Singulièrement, des chercheurs hollandais se sont rendu compte qu'il avait une maladie rare qui provoque des accumulations de graisse autour des hanches, parce que la circonférence de sa taille était de 30 centimètres supérieure à celle de sa poitrine. D'autres chercheurs ont aussi détecté une malformation de sa colonne vertébrale.

LE CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE À LA CROISSANCE LA PLUS RAPIDE AU MONDE

Égayez votre **KIA** printemps

2 VERSEMENTS GRATUITS

À LA LOCATION D'UN NOUVEAU MODÈLE 2005 SÉLECTIONNÉ*

OU

0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT*

LOCATION À PARTIR DE **179 \$*** PAR MOIS 60 MOIS
FRAIS DE LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS
0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ



Modèle EX illustré†

PDSF : 15 995 \$**

SPECTRA 2005

- Moteur de 2,0 L, DACT • AM/FM/CD/MP3 stéréo
- Six haut-parleurs • Roues de 15 po • Banquette arrière rabattable, partagée 60/40 • Système anti-démarrage
- Suspensions avant et arrière indépendantes

6 COUSSINS GONFLABLES



ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA

À PARTIR DE **17 395 \$****



Modèle Spectra5 illustré†

PDSF : 17 395 \$**

LA SPECTRA5 2005

- Roues en alliage de 16 po • Climatisation • Volant et pommeau du levier de vitesse gainés de cuir • Suspensions indépendantes sports
- Phares anti-brouillard • Jupes latérales • Sièges recouverts de tissu sport

6 COUSSINS GONFLABLES



PLUS QU'UNE GARANTIE

GARANTIE SANS SOUCI DE 5 ANS/100 000 KM[†]
GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS/100 000 KM
ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS DE 5 ANS/100 000 KM



POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE WWW.KIA.CA OU COMPOSEZ LE 1 877 542-2886.

VOS CONCESSIONNAIRES KIA DU QUÉBEC

